BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME LXV

1945

LIÈGE
MAISON CURTIUS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

BULLETIN

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

TOME LXV

1945

LIÈGE
MAISON CURTIUS

LES FRÈRES DE LA VIE COMMUNE DE LA MAISON SAINT-JÉRÔME DE LIÈGE (1495-1595)

Fondé à Deventer en 1384, l'institut des Frères de la Vie commune ou Hiéronymites se propagea d'abord dans les régions voisines de cette ville, où les plus anciennes Maisons furent érigées à Zwolle (1384), à Amersfoort (1395) et à Delft (1401); celle de Bois-le-Duc ne remonte qu'en l'an 1424 (1). Cependant, déjà avant la fin du XIVe siècle, en 1397 au plus tard, des Frères vinrent s'établir à Liège, sur l'invitation de Jean de Bavière, pour y prendre la direction de la Maison des Bons-Enfants que ce prince avait résolu d'installer dans les locaux de l'hôpital Sainte-Elisabeth, situé à proximité du palais épiscopal (2). Il est vrai que cette expérience fut loin d'être heureuse et que Jean de Heinsberg dut bientôt se résigner à faire procéder à la réforme totale de ce couvent et à le transformer en un monastère de chanoines de Saint-Augustin, qui fut incorporé en 1433 à la congrégation de Windesheim.

(1) Sur les Frères de la Vie commune, les travaux les plus récents sont ceux de R. R. Post, *De moderne Devotie. Geert Groote en zijn stichtingen* (Amsterdam, 1940) et de H. Nottarp, *Die Brüder vom gemeinsamen Leben*, dans *Zeitschr. der Savigny-Stift.*, Kanon Abt., t. XXXII (1943), pp. 384-418.

(2) Cette première Maison des Frères à Liège ne date pas du début du XVe siècle, comme nous l'avions d'abord conjecturé; il nous paraît évident en effet que le plus ancien prieur Ruthger de Weerdt, signalé en 1412 par Pierre Impens, doit être identifié avec Rogiers de Wyertte, cité en cette même qualité dans un document du 27 janvier 1397. Cf. Léon Halkin, *La Maison des Bons-Enfants de Liège*, dans le *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. LXIV (1940), pp. 21 et 27.

Le second établissement des Hiéronymites à Liège, dont l'existence devait se prolonger exactement pendant un siècle, est de date beaucoup plus récente ; c'est même leur dernière fondation sur le territoire de la Belgique actuelle. En 1495, à la requête de Jean de Hornes et du Magistrat de la cité, les Frères de Bois-le-Duc acceptèrent de venir ouvrir une filiale dans le quartier de l'Ile et d'y organiser, dans une Maison qu'ils placèrent sous le patronage de saint Jérôme, un collège d'un type assez original ; il comportait d'abord six années d'humanités gréco-latines, puis deux années de cours supérieurs consacrées principalement à l'étude des mathématiques, de la logique, du droit et de la théologie. Le nombre des élèves ne tarda pas à s'élever à plus de seize cents, de sorte qu'il n'était dépassé qu'à Deventer dans les autres écoles des Hiéronymites ; les moins fortunés recevaient gratuitement la nourriture et le logement dans un convict, appelé *Domus pauperum clericorum Sancti Gregorii*, qui était doté d'abondants revenus ; les externes payaient par trimestre un minerval de trois sous de Brabant. Les jeunes gens qui se destinaient à la carrière ecclésiastique bénéficiaient en somme dans cet institut d'une formation spéciale analogue à celle qui fut dispensée plus tard par les premiers séminaires ; ceux qui avaient l'ambition d'aller ensuite s'inscrire au rôle d'une université y trouvaient une initiation précieuse à plusieurs disciplines académiques. Les collégiens étaient souvent autorisés à donner au public de la ville des représentations dramatiques ; ils jouaient soit des comédies empruntées au théâtre antique, soit des pièces néo-latines composées par leurs professeurs eux-mêmes. Les promotions annuelles s'accompagnaient de concertations et de distributions solennelles de prix (1).

L'excellence de l'organisation interne du Collège Saint-Jérôme produisit une impression si profonde sur Jean Sturm, qui avait pu l'apprécier pendant quatre années, qu'il n'hésita pas à le proposer comme modèle aux scolarques de Strasbourg pour le gymnase protestant dont ils avaient décidé l'érection

(1) Cf. Léon Halkin, *Le Collège liégeois des Frères de la Vie commune*, dans les *Annales de la Fédér. arch. et hist. de Belg.* (Congrès de Namur, 1938), pp. 299-304.

en 1538. Mais l'étonnante prospérité de l'établissement liégeois s'explique surtout par la valeur scientifique et pédagogique de son corps professoral, qui comptait d'ordinaire plusieurs maîtres ès-arts, comme aussi par la haute valeur de l'éducation religieuse et morale que les Frères donnaient à leurs élèves.

Ainsi que la Maison-mère de Bois-le-Duc, celle de Liège avait à sa tête deux recteurs, qui n'avaient ni le même rang, ni les mêmes attributions. Le plus élevé en dignité était le supérieur de toute la communauté ; il portait ordinairement le titre de *pater*, devait avoir reçu l'ordination sacerdotale et tenait ses pouvoirs de l'élection ; il avait la direction spirituelle des Frères, leur dispensait les sacrements et s'efforçait, par sa parole et son exemple, de les conduire dans les voies de la perfection chrétienne. Il ne portait pas d'insignes particuliers et devait se contenter à table de l'ordinaire de la Maison. C'est lui aussi qui choisissait les autres dignitaires, notamment le procureur, qui était chargé de l'administration temporelle, et le bibliothécaire, qui prenait soin des livres et des manuscrits et s'occupait de la confection des reliures et des miniatures (1).

Quant au recteur du Collège proprement dit, il avait la direction de la Maison Saint-Grégoire et y jouait le rôle d'un préfet des études et de la discipline. Tous les professeurs étaient placés sous son autorité immédiate ; il fixait le programme des leçons et des exercices ; il arrêtait la liste des auteurs, formait les décuries et en désignait les moniteurs. A la fin de l'année, il appréciait les progrès des élèves et décidait de leur passage dans une autre classe. Mais, quelque importantes que fussent ses fonctions, il restait toujours soumis à la surveillance du supérieur du couvent Saint-Jérôme ; celui-ci possédait donc un véritable droit de regard sur toute l'organisation scolaire (2).

Nous nous sommes proposé, dans les pages qui suivent, de retracer la carrière de quarante-sept Frères qui ont appartenu

(1) Nous empruntons ces détails aux *Consuetudines* de la Maison de Bois-le-Duc, qui reproduisent les statuts de celle de Zwolle, lesquels ont dû être adoptés aussi par celle de Liège. Cf. M. Schoengen, *Jacobus Trajecti* (Amsterdam, 1908), p. 248.

(2) Cf. Léon Halkin, *o. c.*, pp. 305-310.

à la Maison Saint-Jérôme et dont nous avons réussi à retrouver les traces. Si nous y sommes parvenu, c'est principalement grâce à un dépouillement systématique des multiples documents d'archives relatifs à cette Maison qui sont conservés dans les dépôts de Liège et dont un petit nombre seulement ont été publiés jusqu'ici. Les Hiéronymites qui nous sont connus par d'autres sources sont assez rares ; il y a d'abord les trois premiers supérieurs Henri de Diest, Paul Sluyter de Bois-le-Duc et Jean Malcoir de Fooz, dont les noms se lisaient jadis sur l'épitaphe qui ornait leur tombeau commun dans l'église Saint-Jérôme. Citons ensuite Arnold d'Eynatten et Lambert de Brogne, dont Jean Sturm a fait l'éloge dans sa correspondance. On sait enfin que Georges Macropédius et Libert Houthem ont conquis une réelle notoriété par la publication d'ouvrages littéraires et de livres scolaires qui leur ont valu l'honneur de figurer dans la *Biographie Nationale.*

On ne trouve malheureusement dans ces archives ni registre de profession, ni nécrologe, où nous aurions eu chance de recueillir de précieux renseignements biographiques. Il s'agit presque toujours d'actes d'acquisition ou d'aliénation de biens et de rentes, dans la conclusion desquels les Frères ont été appelés à intervenir, soit isolément, soit en corps. Plusieurs de ces documents signalent les rentes viagères, payables en nature ou en espèces, que certains religieux touchaient annuellement sur leur part d'héritage (*portio vitalis, pensio vitalis, hereditas paterna*) ; on peut y glaner souvent des indications utiles sur l'origine et la famille des bénéficiaires.

Dans tous ces textes, les Frères sont généralement désignés par un simple prénom, suivi de l'indication de la localité d'où ils proviennent ; les noms patronymiques y sont exceptionnels et les noms dits de religion complètement inusités. La forte proportion des Frères de langue néerlandaise s'explique par cette double circonstance que la plupart des Maisons des Hiéronymites ont été établies dans les provinces septentrionales des Pays-Bas et que celle de Liège a été fondée par des religieux qui y furent transférés de Bois-le-Duc.

Voici l'énumération des principales catégories d'archives que nous avons consultées, avec l'indication des sigles employées dans nos références :

C H = Cartulaire des Hiéronymites : *Stipites bonorum Fratrum Sancti Hyeronimi* (sic) *in insula Leodii et bonorum pauperum Sancti Gregorii simul religati anno 1675.* Un volume in-4° de XXIX et 56 f^os^. Archives de l'Evêché, C. VII. 20.

C S L = *Cartulaire de l'église Saint-Lambert*, t. V (Liège, 1913), publié par Ed. Poncelet. Fonds de la cathédrale Saint-Lambert, aux Archives de l'Etat.

F H = Fonds des Hiéronymites, aux Archives de l'Etat.

G H = Liasse de 14 documents originaux et de 2 copies. Archives de l'Evêché, G. VIII. 18.

R R = Registre des revenus des Hiéronymites : *Registrum Domus pauperum Sti Gregorij apud Fratres necnon Fratrum conventus Domini Hyeronimi reddituum, 1516 ad 1610.* Un volume in-4° de 510 f^os^. Archives de l'Evêché, C. VII. 19.

Dans un certain nombre de ces actes, on voit les Frères, assemblés en chapitre, prendre des décisions dont le texte débute par l'énumération de tous les religieux qui y ont participé ; ceux-ci y sont régulièrement classés par ordre hiérarchique et selon leur degré d'ancienneté dans chacune des trois catégories de prêtres, de clercs et de frères-lais (1). Comme, par souci de brièveté, nous renvoyons souvent à ces listes, nous en donnons ici le relevé avec la composition, la date et la référence de chacune d'elles :

(1) Quand ces listes sont complètes, elles nous font connaître l'effectif des Frères à la date indiquée, ce qui est un renseignement précieux pour estimer le degré de vitalité de la communauté ; en règle générale, le nombre des Frères ne pouvait pas dépasser la vingtaine ; à Liège, il ne semble pas qu'il y en ait jamais eu plus de douze.

I. — Liste de onze Frères : 19 avril 1508.

C H, f° 11 v° (copie).

« Henricus Diest rector, Paulus Sluyter, Wilhelmus Haerlen, Abraham de Leodio, Cornelius Helvort, presbyteri ; Egidius de Fléron, Hermannus Kempis, Ghisbertus de Buscoducis, Libertus de Awans, Lambertus Brongne, Hubertus Brée conventum seu saniorem partem conventus domus Fratrum Sanctorum Hieronimi et Gregorii in insula civitatis Leodiensis situate representantes et facientes... »

II. — Liste de quatre Frères : 27 juin 1531.

C H, f° 30 (copie).

« Religiosi viri fratres Embertus Goeswini de Osterwijck presbyter pater pretacte domus Fratrum de communi vita in insula Leodiensi site, fratres Paulus Sluters et Petrus de Cameraco etiam presbyteri dicte domus Fratrum in insula Leodiensi professi et religiosi et cum eis supranominatus frater Cornelius Helvort professus etiam ejusdem domus tam pro se quam pro ceteris dicte domus Fratrum in insula Leodiensi site Fratribus et professis absentibus... »

III. — Liste de quatre Frères : 5 septembre 1532.

F H, n° 2.

« Nos Embertus Goswini de Oesterwijck pater, Paulus Sluter, Guilhelmus Mylen et Joannes de Maeseick, Fratres domus clericorum Sancti Hieronymi in insula Leodiensi site... »

IV. — Liste de quatre Frères : 6 avril 1536.

G H, n° 6. — R R, f° 356 v° (copie).

« Nous frère Paulus de Bois-le-Ducke pater, frère Wilhéamme Harlem, frère Pier de Cambraie, frère Cornelis de Helworte, ensemble partie faisants pour tout le couvent généralité des Frères Fratres situez en la cité de Liège... »

V. — Liste de douze Frères : 4 décembre 1542.

R R. f° 357 v° (copie).

« Nous Arnuld Eynetten pater, frère Cornelis Helwort, frère Gerlaixhe d'Aixhe, frère Getzianne de Villers, frère Thomas de Mollenbaix, frère Henri Milen, frère Henry Borset, frère Renier Vilemme, frère Johan Ytteren, frère Johan Eelen et frère Gérard d'Aixhe, faisant partie si que frères et professes de la maison des Fratres, orde de Sainct Jéromme, avons unanimement et d'ung commun accord donné et par ces présentes donnons plaine puissance, charge et authorité à frère Willéame Milen, notre procureur et recepveur, de comparoir par devant toutte personne ou juge... »

VI. — Liste de dix Frères : 10 août 1544.

Daris, *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XI (1872), p. 225.

« Arnoldus Eynaten pater, Cornelius Helvort librarius, Gentianus Villers, Henricus Mylen, Thomas de Molembaye, presbyteri ; Henricus Borset, Wilhelmus Verlaine, Johannes Maeseyck et Gerardus Aquensis, clerici, fratres et religiosi domus S. Hieronymi in insula civitatis Leodiensis sitae, de communi vita nuncupati, capitulum seu conventum praetactae domus facientes et constituentes... »

VII. — Liste de douze Frères : 18 février 1545.

R R, f° 354 (copie).

« Nous fratres Arnult Eynetten pater, Cornelius Helwert, Gentzianne de Villers, Henry Milen, Thomas de Mollembay, Henry Borset, Guilheam de Verlen, Johan Borchloen, Giclet de Bleray, Gérard d'Aixhe et Johan Eelen, frers et professes en l'église, maison et couvent de Saiact Jhéromme condist les Fratres en Ysle à Liège, avons conamment et d'ung commun accord... donné charge... à frère Willem Milen, nostre procureur et recepveur... »

VIII. — Liste de dix Frères : 26 août 1545.

F H, nº 4.

« Wij broederen Arnolt Eynetten pater, Cornelis van Helvort, Gentianus Villers, Thomas de Gesto Sancti Johannis, priesters ; Johannes van Brochloen, Gielis van Blerey, clercken, ende Johannes van Maesceick, professende broederen van clooster ende godshuys der Frateren van Sinte Jeronimy gelegen in der stadt van Ludick... Wilhems van Myelen procurateurs, Henrix van Myelen ende Henrix Pryem alias Borsset, professyder religiosen der convent vorschrijve... »

IX. — Liste de quatre Frères : 28 juillet 1552.

R R, fº 370 (copie).

« Nos fratres Arnoldus de Eynatten pater, Henricus Milen, Gentianus Villeers et Henricus Borset, presbyteri et religiosi domus Sancti Hieromini... »

X. — Liste de dix Frères : 24 novembre 1554.

G H, nº 15, p. 12 (copie).

« Nous frère Arnould d'Enatenne pater, Gille Mentoye procureur, Guilham (*sic*) Villers, Hendricke Millers, Thomas de Gesto Hoannes, Hendrick Molle de Bruxellis, prêtres ; Christianne Millen, Jehan d'Elderenne, clereqs ; Sébastianne Hermalle et Pieter, frères religieux professes en la monastère et couvent de Sainct Jérosme en Isle à Liège... »

XI. — Liste de dix Frères : 6 mars 1556.

C S L, nº 4029.

« Nos fratres Arnoldus Eynetten pater, Egidius Menjoye procurator, Gentianus Villers, Henricus Myelen, Thomas de Gesto Johannis, Christianus Myelen, Henricus de Bruxellis, Johannes Elderen, Petrus de Freris ceterique professi monasterii fratrum... »

XII. — Liste de trois Frères : 10 février 1557.

R R, f° 371 v° (copie).

« Nos fratres Arnoldus de Eynatten pater, Gentianus Villers, Henricus Milen rector... »

XIII. — Liste de huit Frères : 24 mai 1558.

G II, n° 14. — R R, f° 355 (copie).

« Nos fratres Arnoldus Eynatten pater, Egidius Menjoye procurator, Gentianus Villers librarius, Henricus Pauli de Mielen rector, Thomas de Gesto Johannis, Christianus Huesdem de Mylen, Henricus Mola Bruxellensis, presbyteri, et Petrus Freris sartor, religiosi professi domus Fratrum sive Sancti Hieronimi de communi vita vulgariter nuncupati in insula Leodiensi degentes... »

XIV. — Liste de sept Frères : 7 septembre 1581.

C S L, n° 4352. — R R, f° 388 v° (copie).

« Frère Henri de Millen pater et recteur, Thomas de Jehanges (*sic*), Hubert de Seraing, Johan Denis delle Boskée, Arnoul de Viller, Philippe Hoxs et Remy Fabri, tous frères dudit collège des Fratres capitulairement et solempnellement congrégez et assemblez en leur dite maison et lieu capitulaire...

XV. — Liste de cinq Frères : 3 décembre 1587.

R R, f° 375 v° (copie).

« Vénérables et honorables seigneurs Mesire Henry Milen, chanoine de l'égliese de St. Paul superintendent, Mesire Thomas de Gesto Johannis, frère Hubert Seraing, Mesire Johan Boeschelt chanoine de St. Denis en Liège et Mesire Remy Paludanus (*sic*), tous confrers de l'ordre condist des Fratres, capitulairement en leur maison scituée près de St. Jacque congrégez et assemblez... »

XVI. — Liste de quatre Frères : 6 avril 1596.
R R, f° 390 v° (copie).

« Vénérables sires Hubert de Seraing chanoine de l'engliese collégiatte de St. Pol, Jean Denis a Bosqueille chanoine de St. Denis, Denis (*sic*) Faber curé de Lanthin et Arnuld Egidii curé de Villers-l'Evesque, tous confrères de la congrégation Monseigneur Sainct Jérosme condist communément les frères Fratres en Liège... »

Nous publions ci-après ces biographies en les classant dans l'ordre chronologique et en indiquant, en tête de chacune d'entre elles, les années pendant lesquelles la présence du Frère est attestée à Liège. On trouvera ainsi, dans la suite de ces notices, une esquisse sommaire des annales du Collège Saint-Jérôme. On sait qu'après avoir connu une ère assez longue de prospérité, cet établissement était tombé, sous le règne de Gérard de Groesbeek, dans une soudaine décadence ; le nombre des élèves, comme celui des maîtres eux-mêmes, ne cessait de diminuer et la communauté perdait peu à peu la vigueur de sa discipline primitive. Le prince-évêque se résolut alors à enlever aux Hiéronymites la direction du Collège pour la confier à un ordre nouveau, la Compagnie de Jésus, qui lui paraissait à bon droit l'emporter sur eux par sa forte centralisation, par son habileté à combattre l'hérésie et par la supériorité de ses méthodes pédagogiques.

Après de pénibles négociations, les Frères acceptèrent, par une convention en date du 28 septembre 1580, de céder aux Jésuites leur couvent ainsi que leur église, moyennant l'octroi de certains avantages qui seraient garantis aux membres de la communauté. Les Pères purent s'installer dans les locaux de l'Ilot Hochet le 10 novembre 1581 et y ouvrir leurs premières classes le 30 avril de l'année suivante. Enfin, par sa bulle du 23 mars 1595, Clément VIII prononça en fait la dissolution de l'institut liégeois des Hiéronymites en décidant que tous les biens qu'ils possédaient encore seraient affectés à la mense capitulaire de la collégiale Saint-Paul. Mais au cours des cent années qui s'étaient écoulées à cette date depuis la fondation

de la Maison Saint-Jérôme, les disciples liégeois de Gérard Groote avaient singulièrement contribué, par leur spiritualité ascétique, leurs prédications, leurs publications et leur enseignement, à favoriser dans le diocèse, non seulement la diffusion de la « dévotion moderne », mais aussi et surtout l'efflorescence de l'humanisme.

1. — Henri de Diest

(1495-1520)

Henri de Diest fut le fondateur et le premier recteur de la Maison liégeoise des Frères de la Vie commune. Né à Diest, ville du duché de Brabant qui appartenait alors au diocèse de Liège, il fit probablement ses études moyennes au Collège de Bois-le-Duc et ses études supérieures à l'Université de Louvain. En tout cas, il avait déjà conquis le grade académique de maître ès-arts et il avait même reçu l'ordination sacerdotale lorsque, en septembre 1495, il est cité pour la première fois dans les documents relatifs au Collège Saint-Jérôme (1). A cette époque, il faisait partie du couvent des Hiéronymites de Bois-le-Duc, lesquels dirigeaient avec grand succès un convict destiné aux élèves fréquentant le Collège de cette ville. C'est alors aussi que le prince-évêque Jean de Hornes, en plein accord avec le Magistrat de la cité, entreprit des démarches auprès de Jean de Brée, recteur de la Fraterhuis de Bois-le-Duc, pour qu'il consentît à la fondation d'une filiale à Liège (2).

Lorsque Jean de Brée, après avoir mûrement examiné la question, se fut décidé pour l'affirmative, il se rendit à Liège, accompagné de Henri de Diest et de quelques autres religieux, pour y visiter la ville et y chercher l'emplacement qui conviendrait le mieux à la réalisation du projet. Leur choix se porta

(1) Diplôme de Jean de Hornes (30 septembre 1495) : « D. Henricus de Diest, presbyter dicte nostre diocesis. » — Décision du céarier épiscopal (19 octobre 1495) : « Maistre Henry de Diest, frère de ladicte Vie commune. » — Ces deux documents, conservés aux Archives de l'Etat, sont analysés par E. Poncelet, *Cartul. de l'église S. Lambert*, t. V (Liège, 1913), nos 3281 et 3280= C S L.

(2) Pour l'histoire de cette fondation, voyez Léon Halkin, *Le Collège liégeois des Frères de la Vie commune* (Namur, 1938), pp. 300-304.

sur un endroit du quartier de l'Ile encore inculte, qui était entouré de deux bras de la Meuse et appelé l'Ilot Hochet ; c'est là que s'élèvent aujourd'hui les bâtiments principaux de l'Université.

Ce fut à Henri de Diest qu'incomba la tâche délicate de présider à l'organisation de la nouvelle communauté et de prendre les mesures nécessaires à l'édification de l'église et du couvent. Il commença par s'occuper de l'église, qui fut dédiée à Saint Jérôme et dont il fit poser la première pierre le 27 mai 1496 ; mais ce ne fut que treize ans plus tard, le 21 janvier 1509, qu'Erard de la Marck, le successeur de Jean de Hornes, put procéder à la consécration.

Quant au couvent, sa construction, qui ne devait durer qu'une année environ, fut commencée le 26 juillet 1496. Dans le courant du même mois, pour surveiller la marche des travaux, Henri de Diest transféra sa résidence à Liège et vint s'établir, avec quelques confrères de Bois-le-Duc, dans le prieuré Ste-Marie-Magdeleine situé dans le voisinage de l'église St-Paul (1). C'est dans les cloîtres de cette collégiale qu'il réunit d'abord ses premiers élèves et leur fit commencer leurs études d'humanités. Enfin, vers le milieu de l'année 1497, il put prendre possession des locaux de l'Ilot Hochet. Dès le mois de juin 1496, les autorités communales lui donnent, dans les documents officiels, les titres de *pater*, de souverain *pater* ou de recteur des Fratres de Liège (2). Il lui fallut toutefois attendre encore trois ans avant d'obtenir, le 7 juin 1499, que le Chapitre cathédral de Saint-Lambert approuvât sans réserve la nouvelle institution et s'engageât à la prendre sous sa protection perpétuelle (3).

Pour faciliter aux écoliers pauvres la fréquentation du

(1) Nous ignorons les noms des Frères de Bois-le-Duc qui furent désignés pour former, sous l'autorité de Henri de Diest, le noyau de la Maison liégeoise. Il est probable qu'il faut ranger parmi eux les religieux, cités dans la liste n° I en date du 19 avril 1508, qui sont originaires de Bois-le-Duc ou des environs de cette ville, à savoir Paul Sluyter de Bois-le-Duc, Gisbert de Bois-le-Duc, Guillaume de Harlem et Corneille de Helvoirt.

(2) C H, f° 4 (16 juin 1496). — C H, f° 20 (1er juillet 1496). — C H, f° 17 (31 octobre 1496).

(3) E. Poncelet, C S L, n° 3281. — C H, f° 3 v° (copie).

Collège St-Jérôme, Henri de Diest fonda à leur intention la *Domus pauperum clericorum Sancti Gregorii*, qu'il organisa sur le modèle de celles de Zwolle et de Bois-le-Duc. On le voit, dès le 29 novembre 1501, solliciter avec succès la générosité des fidèles pour procurer à ce conviet un patrimoine substantiel de biens-fonds et de revenus annuels. Le 6 août 1502, il acquit, dans le voisinage immédiat du couvent, une maison, sise en la rue des Carmes, pour y loger et y entretenir « les poeuvres clercques qui venront alle escolle ausdis Fratres d'an en an perpétuellement ». Il obtint ensuite, le 15 mai 1504, la libre disposition d'une autre maison, proche de la première, pour « les pouvres enffans estudians des Fratres en Liège » (1).

Le 19 avril 1508, une résolution adoptée par l'assemblée générale des Frères, sous la présidence du recteur Henri de Diest, reconnaissait qu'aux termes d'une fondation d'Everard de la Marck, oncle du Cardinal, en date du 7 février 1496, ils bénéficiaient d'une rente annuelle de cent florins de Brabant et qu'en retour ils étaient tenus notamment d'éduquer gratuitement deux écoliers pauvres désignés par la famille du fondateur (2). Les archives des Hiéronymites mentionnent encore, de 1510 à 1519, sous le rectorat de Henri de Diest, l'acquisition de diverses rentes en espèces ou en nature, ainsi que de propriétés foncières, non seulement au profit de la Maison St-Grégoire (3), mais aussi et surtout du couvent St-Jérôme (4).

Comme c'était la coutume dans toutes les communautés des Frères, Henri de Diest veilla soigneusement à ce que les procureurs tinssent une comptabilité régulière des payements des cens et des rentes effectués par les débiteurs ou par leurs héritiers ; mais les plus anciens registres de comptes que l'on

(1) C II, f° IV v° (29 novembre 1501). — C II, f° VI v° (6 août 1502). — C II, f° IV v° (15 mai 1504).

(2) C II, f°s 11 v° - 14. — Cf. E. Schoolmeesters, *Bull. de la Soc. des Bibl. liégeois*, t. X (1912), pp. 151-163. — A cette date, la communauté liégeoise comptait au moins onze membres (liste n° I).

(3) C II, f° XXII (6 juin 1510). — C II, f° VII (13 sept. 1511). — C II, f° XXIII (6 nov. 1511). — R R, f° 384 v° (23 mars 1514). — C II, f° XXII v° (11 déc. 1517).

(4) Il s'agit de dix actes dont le plus ancien est daté du 1er juillet 1496 (C II, f° 20) et le plus récent du 29 décembre 1519 (C II, f° 15 v°).

ait conservés remontent seulement à l'année 1516 pour les cens, et à l'année 1525 pour les rentes (1).

La correspondance de Jérôme Aléandre nous fournit quelques détails intéressants sur le Collège de Liège à la fin de l'époque où Henri de Diest présidait à ses destinées. Le célèbre humaniste italien nous apprend d'abord que le corps enseignant comptait en 1515 un professeur réputé, Nicolas Nickman de St-Trond, qui, bien que simple prêtre séculier, avait cependant sa résidence au couvent ; c'est la preuve qu'à cette date déjà, les Hiéronymites liégeois faisaient appel à des maîtres étrangers à leur institut (2). Aléandre fait ensuite allusion à une maladie contagieuse qui décima alors la population du Collège et lui enleva une douzaine d'élèves (3). Au reste, il ne semble pas faire grand cas de la plupart des Hiéronymites avec lesquels il entra en relations et dont sans doute il n'était pas capable d'apprécier la simplicité tout évangélique (4). Il avoue toutefois qu'il a fini par découvrir dans le couvent, en remplacement de Nicolas Nickman trop occupé, un excellent précepteur, qui pourrait être chargé de l'éducation du jeune neveu d'Erard de la Marck (5).

Henri de Diest s'éteignit le 4 janvier 1520, après avoir dirigé sans interruption, durant près d'un quart de siècle, le Collège St-Jérôme et la Maison St-Grégoire et en avoir assuré la prospérité. Pour perpétuer le souvenir de son nom, les Hiéronymites lui érigèrent dans leur église un tombeau, qui recueillit ensuite la dépouille mortelle de ses deux premiers successeurs, Paul de Bois-le-Duc et Jean Malcoir de Fooz. C'est ce que nous apprend le texte de leur épitaphe, dont une copie lacuneuse nous a été conservée par l'abbé Ernst : « *Hic jacet sepultus venerabilis Pater Dominus Henricus... primus fundator*

(1) Ces deux registres ont été reliés en un seul volume après la dissolution de la communauté et le transfert de ses biens et rentes à la Collégiale St. Paul en 1595 (Archives de l'Evêché, C. VII. 19 = R R).

(2) Cf. Léon Halkin, *Un humaniste liégeois oublié : Maître Nicolas Niekman*, dans *Les études classiques*, t. IX (Namur, 1940), pp. 369-379.

(3) J. Paquier, *J. Aléandre et la princip. de Liège* (Paris, 1896), p. 78, n° 42 ; p. 79, n° 43 (23 et 25 octobre 1515).

(4) J. Paquier, *o. c.*, p. 78, n° 42 : *Pro nepotulo tuo ter et amplius sum allocutus istos fraterculos, quibus, ut videre videor, nihil simplicius nec ineptius dicam.*

(5) J. Paquier, *o. c.*, p. 70, n° 38.

domus hujus, qui obiit anno Domini MV^{c}**XX** *mensis januarii die quarta, et Pater Paulus de Busco Ducis secundus anno* 1532, *et Pater Johannes...* » (1).

Ce monument funéraire disparut sans doute lorsque les Jésuites, successeurs des Hiéronymites dans le couvent de l'Ilot Hochet, firent démolir l'église St-Jérôme, qu'ils avaient remplacée par un sanctuaire plus vaste, qui fut dédié au Saint-Sacrement en l'an 1701 (2).

2. — Paul Sluyter de Bois-le-Duc
(1508-1536)

La plus ancienne mention de ce Frère que nous rencontrions dans les archives liégeoises date du 19 avril 1508 et figure dans l'acte par lequel les Hiéronymites reconnaissaient les obligations qui leur incombaient en raison de la fondation faite en leur faveur en 1496 par Everard de la Marck ; sur la liste des religieux qui formaient alors la communauté, Paul Sluyter est cité immédiatement après le recteur et en tête des autres *presbyteri* (cf. *supra*, liste n° I). Comme il était originaire de Bois-le-Duc, il est très probable qu'il avait fait sa profession dans la Fraterhuis de cette ville et qu'il se trouvait au nombre des Hiéronymites qui vinrent fonder à Liège le Collège St-Jérôme sous la conduite de Henri de Diest. C'est pour cette raison sans doute qu'à la mort de celui-ci, le 4 janvier 1520, ses confrères le choisirent pour lui succéder en qualité de supérieur. Il paraît avec ce titre pour la première fois dans un acte du 28 janvier 1523, qui est relatif à un accroissement du domaine du couvent sur l'Ilot Hochet (3). Dans la suite, de 1524 à 1527, et en sa qualité de *pater* des Frères, il effectua plusieurs acquisitions de rentes en nature au profit des pauvres clercs de la Maison St-Grégoire, dont il est dit « le directeur et principal administrateur » (4).

(1) Ernst, *Tableau histor. et chron. des suffragans ou co-évêques de Liège* (Liège, 1806), p. 338.
(2) Th. Gobert, *Liège à travers les âges*, t. III (Liège, 1926), p. 411.
(3) C S L, n° 3587 = C H, f° 45 v° ; cf. f° 53.
(4) C H, f° XXV (7 mars 1524). — Cf. C H, f° XXVI (5 juillet 1525). — C H, f° 44 (27 mai 1527). — C H, f° 43 (29 novembre 1527).

Il faut placer à l'époque de son rectorat le séjour à Liège, comme élèves du Collège St-Jérôme, de deux jeunes Luxembourgeois originaires de Schleiden dans l'Eifel, Jean Sleidan et Jean Sturm, qui devaient passer plus tard à la Réforme et s'illustrer, l'un par ses travaux historiques, l'autre par son activité pédagogique. Lorsque les scolarques de Strasbourg décidèrent en 1538 de fusionner les écoles latines de la ville et d'y fonder un gymnase, Jean Sturm, auquel cette mission avait été confiée, résolut d'organiser cet établissement sur le modèle de celui dont il avait fréquenté les cours durant quatre années, de 1521 à 1524, et auquel il était redevable de son excellente formation d'humaniste. Le Rapport qu'il rédigea à cette occasion nous révèle, avec un grand luxe de détails, le programme des études, les méthodes d'enseignement et l'organisation intérieure du Collège St-Jérôme à l'époque où Paul Sluyter était chef de la communauté ; le nombre des élèves s'élevait alors à plus de seize cents ; les six classes inférieures n'avaient chacune qu'un maître, tandis que les deux plus élevées en comptaient plusieurs, lesquels étaient chargés d'y enseigner des branches réservées d'ordinaire aux universités, à savoir les mathématiques, la logique, le droit et la théologie ; quant au recteur du Collège, qui avait la direction générale des études et veillait au maintien de la discipline, il était néanmoins placé sous le contrôle du supérieur du couvent (1).

C'est également Jean Sturm qui, dans sa correspondance, nous fait connaître les noms de quatre professeurs dont il fut l'élève à Liège : d'abord deux séculiers Maître Nicolas Nickman et Maître Henri de Brême, puis deux religieux Frère Lambert de Brogne et Frère Arnold d'Eynatten ; c'est à ce dernier qu'il avait voué l'affection et la gratitude la plus vive (2).

Après avoir exercé pendant une dizaine d'années l'autorité

(1) Cf. Léon Halkin, *Le Collège liégeois des Frères de la Vie commune* (Namur, 1938), pp. 305-310.

(2) Cf. Léon Halkin, *Une lettre inédite de J. 'Sturm à G. de Groesbeek*, dans la *Chron. arch. du Pays de Liège*, t. XXXII (1941), p. 19 : « *Apud fratres Hieronymianos hic fundamenta jeci meorum studiorum, cum docerent dominus Nicolaus Nègmannus, dominus Henricus Bremensis, frater Arnoldus Einatensis et frater Lambertus* » (18 mai 1563). — Au surplus, voyez *infra* la notice d'Arnold d'Eynatten (n° 13).

suprême au monastère St-Jérôme, Paul Sluyter, à la suite de circonstances que nous ignorons, rentra dans le rang. Aux termes d'un acte du 14 décembre 1529, il comparaît devant les échevins de Liége, « partie faisant pour ladite maison, engliese et couvent des Fratres », dans le dessein d'acquérir une rente de 4 muids d'épeautre ; mais il y est simplement appelé « Frère Paulus de Bois-le-Duc ». Dans la suite, le titre de *pater* est attribué à Jean Malcoir de Fooz (15 mars et 12 juillet 1530), puis à Embert Goeswin (27 juin 1531 et 5 septembre 1532). Toutefois sa retraite ne fut pas définitive, puisque, dans le dernier acte où son nom figure, celui du 6 avril 1536, il est dit derechef « Frère Paulus de Bois-le-Duc *pater* » (liste nº IV).

Au surplus, si nous ne connaissons pas la date exacte de sa réélection, nous sommes dans la même ignorance en ce qui concerne celle de sa mort. En tout cas, on ne peut admettre qu'il soit décédé en 1532, comme semble l'indiquer l'épitaphe gravée sur le tombeau commun qui fut érigé dans l'église St-Jérôme aux deux fondateurs et premiers recteurs du couvent. L'abbé Ernst, qui nous en a conservé le texte, a évidemment commis une faute de transcription (1). Ce fut sans doute dans les derniers mois de l'an 1536 qu'il vint à mourir, puisque, dès l'année suivante, le gouvernement de la Maison fut confié, pour la seconde fois, à Jean Malcoir de Fooz.

3. — Guillaume de Harlem

(1508-1536)

Ce Frère, qui figure le 19 avril 1508 sur la plus ancienne liste des Hiéronymites que nous possédions (liste nº I) et qui y occupe la 3e place parmi les *presbyteri*, faisait probablement partie du petit groupe des religieux de la Maison-mère de Bois-le-Duc qui vinrent fonder une filiale à Liège en 1495, sous la direction de Henri de Diest. Les listes suivantes, celle

(1) Voyez ce texte *supra*, p. 18. — Paul de Bois-le-Duc y est appelé *secundus*, sous-entendu *fundator domus hujus*. Ayant secondé, puis achevé l'œuvre de son prédécesseur, il était considéré, à juste titre, comme co-fondateur de la Maison de Liège.

du 27 juin 1531 (n° II) et du 5 septembre 1532 (n° III) étant incomplètes, il ne faut pas trop s'étonner de n'y pas rencontrer son nom. On le retrouve encore sur la liste dressée le 5 avril 1536 (n° IV), où il est cité immédiatement après le nouveau recteur Paul de Bois-le-Duc. Comme il n'est pas mentionné sur la liste complète établie le 4 décembre 1542 (n° V), on doit supposer qu'il était décédé à cette date.

Guillaume de Harlem est l'auteur de deux prières fort touchantes, l'une *pro docilitate*, l'autre *pro bono et salutari fine*, que Simon Verrepaeus a publiées une trentaine d'années après sa mort, en les attribuant à « *Gulielm(us) Harlem(ius) rector domus Hieronymianae Leod(ii)* » (1). Si l'éditeur était bien informé, Guillaume de Harlem aurait donc été le supérieur de la Maison St-Jérôme de Liège ; mais, comme on ne possède aucun document où il soit cité avec le titre de *pater* du couvent, il est beaucoup plus probable que Verrepaeus a confondu la *Domus S. Hieronymi* avec la *Domus S. Gregorii* et que Guillaume de Harlem n'a été revêtu que de la charge secondaire de recteur des pauvres clercs ; il bénéficia sans doute de cette promotion à la fin de sa carrière, aux environs de l'an 1536.

4. — Abraham de Liège

(1508)

Ce Frère est cité, à la 4e place, au nombre des prêtres de la Maison de Liège, dans l'acte du 19 avril 1508 (voir *supra*, liste n° I). Il mourut probablement avant le 27 juin 1531, puisque son nom ne figure pas sur la liste n° II, dressée à cette date, mais qui n'est pas complète.

(1) S. Verrepaeus, *Precationum piarum enchiridion*. Editio ultima (Anvers, 1576), p. 46 et p. 161. — Cf. *ibid.*, f° 19 (dans la liste des auteurs de prières) : *Guilielmus Harlemius Hieronymianus*. — Ces deux prières se trouvent aussi dans les autres éditions de cet ouvrage publiées en 1567 et en 1575, ainsi que dans la traduction française publiée en 1582. Le recueil est dédié au prince-évêque Gérard de Groesbeek et sort des presses de l'imprimeur Jean Bellère, qui était d'origine liégeoise. — Nous devons ces renseignements à une obligeante communication du R. P. M. A. Nauwelaerts, C. I. C. M.

5. — Corneille de Helvoirt

(1508-1545)

La plus ancienne mention de ce Frère se rencontre dans la liste dressée le 19 avril 1508, où il occupe la 5e place parmi les *presbyteri* (liste nº I). Comme il était originaire de Helvoirt, village situé à proximité de Bois-le-Duc, on peut conjecturer qu'il avait fait sa profession dans le couvent de cette ville et qu'il était au nombre des Frères qui vinrent fonder la Maison de Liège en 1495. Il semble bien qu'il succéda à Jean de Hasselt dans la charge de procureur ; en tout cas, il porte ce titre dans une nombreuse série d'actes relatifs aux biens et rentes du couvent St-Jérôme, qui s'échelonnent entre le 10 novembre 1528 et le 22 décembre 1539 (1). Peut-être même sa désignation remonte-t-elle à l'année 1525, date à laquelle commence le *Registrum fratrum conventus Sti Hieronymi.*

Il fut remplacé dans cet office, dès avant le 24 juillet 1450, par le Frère Gerlac d'Aix-la-Chapelle. Sur la liste dressée le 4 décembre 1542, il est inscrit à la 2e place immédiatement après le *pater*, mais sans aucun titre (liste nº V). Sur la liste dressée le 10 août 1544 (nº VI), ainsi que dans un acte du 12 août suivant, il porte le titre de *librarius* (2) ; mais il ne garda pas longtemps la direction de la bibliothèque du couvent, puisque, dans les deux derniers documents où il est cité, le 18 février 1545 (liste nº VII) et le 26 août 1545 (liste nº VIII), on ne lui donne plus ce titre. A cette époque, il était sans nul doute le doyen d'âge de la communauté liégeoise. Comme il ne figure pas sur la liste du 28 juillet 1552 (nº IX), on peut en conclure qu'il n'était plus en vie à cette date.

6. — Gilles de Fléron

(1508)

Ce Frère n'est mentionné que dans un seul document, en date du 19 avril 1508, qui nous fait connaître la plus ancienne

(1) RR, fº 372 (10novembre 1528). — C S L , nº 3824 (22 décembre 1539).
(2) RR, fº 360 (12 août 1544).

liste (n° I) des Frères du couvent St-Jérôme ; il y figure à la sixième place, en tête des *clerici*. On doit le ranger parmi les premières recrues que les Hiéronymites firent au pays de Liège dans la population wallonne. Il mourut probablement avant le 27 juin 1531, puisqu'il n'est pas cité dans la liste n° II, établie à cette date.

7. — Herman de Kempen

(1508-1522)

Ce religieux était né dans une localité du diocèse de Cologne, située entre Venlo et Crefeld et dont était originaire le célèbre Thomas a Kempis. Sur la plus ancienne liste (n° I) que nous possédions et qui date du 19 avril 1508, Herman occupe la 2e place parmi les *clerici*. Le 11 décembre 1517, il comparaît devant les échevins de Liège, « au nom de la maison des pauvres clercqs studians située sur l'ysléal aux hoiches », pour acquérir à leur profit une rente de 20 setiers d'épeautre (1). Le 22 novembre 1521, il acquiert, pour les mêmes pauvres clercs de St-Grégoire, une rente de 2 florins de Liège, en qualité de procureur (2). Ultérieurement, à savoir le 8 février et le 15 mars 1522, il procède encore à des acquisitions de rentes d'épeautre « au nom du membre des poeuvres Fratres » (3). Il ne porte plus alors le titre de procureur, qui avait passé dans l'intervalle à Jean de Hasselt (4). Comme Gilles de Fléron, il est probable qu'il mourut avant le 27 juin 1531.

8. — Gisbert de Bois-le-Duc

(1508-1528)

On rencontre pour la première fois le nom de ce Frère sur la liste dressée le 19 avril 1508, où il figure parmi les simples

(1) C H, f° XXII v°.
(2) C H, f° XXI = R R, f° 382 v°.
(3) C H, f° XIX v° = R R, f° 394 v°. — C H, f° XVIII v°.
(4) Le plus ancien Registre des comptes de la Maison des pauvres clercs qui nous a été conservé date de l'an 1516 ; il est probable qu'il fut commencé par Herman de Kempen.

clerici à la 3e place (liste nº I). Comme il était originaire de Bois-le-Duc, on peut supposer qu'il faisait partie des religieux qui furent transférés de cette ville à Liège en 1495.

Dans la suite, il est cité à plusieurs reprises, à savoir le 7 octobre 1516, le 7 juin 1518, le 24 janvier 1522, le 26 mars 1527 et le 28 mars 1528, dans des actes où il fait des acquisitions de biens ou de rentes au nom des Frères (1) ; mais il n'y porte pas de titre, sauf dans l'acte du 7 juin 1518, où il est dit agir en qualité de « procureur et mambour desdis *pater* et maison des Fratres en Liège » (2). C'est le plus ancien procureur liégeois que nous connaissions. Son nom ne figure pas sur la liste nº II en date du 27 juin 1531.

9. — Libert d'Awans

(1508)

Nous ne connaissons ce Frère que par la liste nº I dressée le 19 avril 1508, où il figure parmi les simples *clerici* et y occupe la 4e place. Originaire d'un village de la Hesbaye liégeoise, il faut le ranger au nombre des premières recrues que firent dans la région wallonne les fondateurs de la Maison de Liège Nous ignorons la date exacte de sa mort, qu'il faut sans doute placer avant le 27 juin 1531, puisqu'il ne figure pas sur la liste nº II, qui fut dressée à cette date.

10. — Lambert de Brogne

(1508-1524)

On a vu que Jean Sturm fréquenta le Collège Saint-Jérôme de 1521 à 1524 et qu'il y suivit les cours de quatre professeurs, dont il nous a fait connaître les noms, à savoir deux séculiers Nicolas Nickman et Henri de Brême, et deux religieux le frère Arnold d'Eynatten et le frère Lambert (3).

(1) C H , fº 21 et fº 26 (7 octobre 1516). — C H , fº 40 (24 janvier 1522). — C H , fº 41 (26 mars 1527). — C H , fº 53 vº (28 mars 1528).

(2) C H , fº 37 et fº 37 vº.

(3) Cf. Léon Halkin, *Une lettre inédite de Jean Sturm*, p. 19. — Voir *supra*, p. 20, n. 2.

A la différence des trois premiers, qui nous sont connus par ailleurs, le dernier n'est cité par aucun autre auteur et Sturm ne mentionne même pas son lieu d'origine. Mais comme, parmi les Frères de Liège, on n'en rencontre qu'un seul qui porte le même nom, il est permis de l'identifier avec lui sans courir grand risque d'erreur. Il s'agit de Lambert de Brogne qui, sur la liste n° I, établie le 19 avril 1508, est cité au nombre des *clerici* et y occupe l'avant-dernière place. On ne le trouve mentionné sur aucune des trois listes suivantes : n° II (1531), n° III (1532) et n° IV (1536), qui sont d'ailleurs incomplètes. Comme la liste n° V, qui est complète, ne porte pas son nom, on doit supposer qu'il était décédé à l'époque où elle fut dressée, à savoir le 4 décembre 1542, à moins toutefois qu'il n'eût changé de Maison avant cette date.

Il est assez malaisé de préciser l'enseignement dont Lambert de Brogne était chargé. Si, comme c'est probable, J. Sturm énumère ses quatre maîtres liégeois dans un ordre de gradation descendante, et s'il est exact, comme on l'a conjecturé, qu'il ait débuté en 1521 par la sixième, il semble bien que le Frère Lambert s'était vu confier la direction de cette classe. C'est en tout cas l'unique professeur d'origine wallonne qui contribua à la formation humanistique de Jean Sturm au Collège Saint-Jérôme (1).

11. — Hubert de Brée
(1508-1519)

Ce religieux était originaire d'un village de la Campine, d'où provenait aussi Jean de Brée, lequel était recteur de la Maison de Bois-le-Duc en 1495, lors de la fondation du couvent de Liége. Son nom se rencontre pour la première fois sur la liste des Frères liégeois dressée le 19 avril 1508, où il occupe la 6e et dernière place parmi les simples *clerici* (liste n° I). Le 7 juin 1518, il comparaît devant la cour de Warfusée, en compagnie de Gisbert de Bois-le-Duc (qui est dit procureur et mambour des

(1) Brogne était situé dans le comté de Namur et faisait alors partie du diocèse de Liège.

Fratres), pour acquérir une rente de 8 muids d'épeautre (1). Le 27 juillet 1518 et le 29 décembre 1519, il se présente devant les échevins de Huy en qualité de « boursier et receveur de l'église et couvent », pour acheter deux rentes d'un montant total de 25 florins du Rhin (2). On ne trouve plus son nom sur la liste n° II, datant du 27 juin 1531.

12. — Abraham Bruens, *alias* Cloesteners

(1511-1528)

Ce Frère intervient, au nom du membre des pauvres clercs des Fratres de Liège, dans 2 actes, l'un du 6 novembre 1511 (3), l'autre du 23 mars 1514 (4) ; mais ces documents ne nous révèlent pas la charge dont il était alors revêtu.

Un contrat, en date du 27 juin 1531, donne le texte d'une donation qu'il avait effectuée le 25 août 1528 et nous apprend qu'il avait fait sa profession religieuse à Bois-le-Duc, d'où il passa ensuite à Liège (5). Ce transfert doit être postérieur au 19 avril 1508, puisque ce Frère n'est pas cité dans la liste n° I, établie à cette date (6). Il était l'oncle de Nicolas Demarteau, citain de Liège, bienfaiteur des Frères, lequel est signalé comme partie au dit contrat.

13. — Arnold d'Eynatten

(1521-1558)

Ce religieux était originaire du village d'Eynatten, situé, au diocèse de Liège, entre Eupen et Aix-la-Chapelle, dans le

(1) C II, f° 37 et f° 37 v°.
(2) C II, f° 14 (13 florins). — C II, f° 15 v° (12 florins).
(3) C II, f° XXIII.
(4) R R, f° 384 v° (copie). L'original se trouve dans la liasse G. VIII. 18, aux Archives de l'Evêché = G II, n° 2.
(5) C II, f° 27 : « *...Abraham Bruens, alias Cloesteners, ...qui regulam dicte domus in opido buscoducensi pridem professus fuit et postmodum ad domum dictorum fratrum in insula leodiensi pretacta sitam translatus...* »
(6) Il faut noter toutefois que, cette liste étant incomplète, le nom du Frere Abraham a pu simplement y être omis.

duché de Limbourg (1). Il enseignait au Collège St-Jérôme en 1521-1524 lorsque Jean Sturm vint y achever ses humanités. Des quatre maîtres que ce dernier y connut, c'est Arnold d'Eynatten dont il avait conservé le souvenir le plus reconnaissant. En 1565, lorsqu'il publia ses *Classicae epistolae*, il tint à le mentionner en lui décernant des éloges particulièrement vifs : « Quant à Arnold d'Eynatten, dont j'ai suivi les cours au Collège des Hiéronymites, je l'ai tellement aimé qu'aujourd'hui encore, je lui suis attaché du plus profond de mon cœur (2). » Peu auparavant, le 18 mai 1563, dans une lettre adressée au prince-évêque Gérard de Groesbeek, il l'avait cité aussi au nombre de ses anciens professeurs liégeois (3).

Cependant, le nom de ce religieux n'apparaît dans nos documents d'archives qu'une vingtaine d'années après l'arrivée à Liège de J. Sturm ; à cette date, il avait reçu l'ordination sacerdotale et avait été élu supérieur de la communauté. Ce ne furent pas sans doute uniquement ses mérites pédagogiques qui firent se porter sur sa personne les suffrages de ses confrères, mais aussi et surtout son zèle pour les observances monastiques, l'éclat de ses vertus et ses capacités administratives (4). Quoi qu'il en soit, c'est en cette qualité de *pater* que, du 4 décembre 1542 au 24 mai 1558, on le voit intervenir dans la conclusion

(1) Cf. A. Le Roy, *Biogr. Nation.*, t. VI (Bruxelles, 1878), col. 809. — L'auteur suppose à tort qu'Arnold appartenait à la famille d'Eynatten « très ancienne et illustre au pays de Liège », dont plusieurs membres faisaient alors partie du Chapitre de St-Lambert. Cf. C S L , pp. 235, 295, 464, etc.

(2) J. Sturm, *Classicae epistolae*, édit. J. Rott (Strasbourg, 1938), III, p. 24 : « *Arnoldum vero Einatensem, quem Leodii audivi in collegio Hieronymiano, ita amavi ut adhuc mihi in visceribus atque medullis haereat* ». — Cf. J. Verheiden, *Afbeeldingen van sommighe in Godts-Woort ervarene mannen* (La Haye, 1603), p. 91 : « Als nu Sturmius goede en naerstighe leer-meesters, als ook Arnoldum Einatensem... tot Luydick hadde gehoort... ».

(3) Léon Halkin, *o. c.*, p. 19. Voyez ce texte *supra*, p. 20, n. 2. — La prédilection de J. Sturm pour Arnold d'Eynatten s'explique sans doute aussi par cette circonstance qu'ils étaient tous deux originaires du duché de Limbourg et parlaient le même dialecte bas-allemand, dit ripuarien, en usage dans l'Eifel.

(4) Nous ne connaissons pas la date de son élection ; il est probable qu'il faut la placer au plus tôt en 1541, puisque Jean Malcoir de Fooz était encore supérieur en 1540.

d'une dizaine d'actes relatifs aux propriétés du couvent (1). Plusieurs de ces actes concernent l'aliénation de la *Domus pauperum clericorum*, qui était située dans le voisinage du Collège et où résidaient les pauvres clercs avec leur propre recteur. Déjà le 4 mai 1541, le Chapitre de St-Lambert avait autorisé cette aliénation (2) ; mais ce ne fut que le 10 août 1544 qu'elle fut réalisée au profit de Conrard de Crissengnée moyennant une rente de 45 florins de Brabant (3). Au préalable, Arnold d'Eynatten s'était rendu personnellement à Bois-le-Duc pour y solliciter le consentement de la Maison-mère, ce qui lui fut accordé sans difficulté (4).

En mai 1554, deux Jésuites, les PP. Char'art et Bouclet, qui étaient de passage à Liége, obtinrent du supérieur des Hiéronymites la permission de prêcher au Collège St-Jérôme, en français pour les élèves des trois classes inférieures et en latin pour ceux des classes supérieures. Les orateurs sacrés obtinrent un tel succès auprès de leurs jeunes auditeurs qu'Arnold d'Eynatten leur exprima le désir de recevoir la visite d'autres religieux de la Compagnie de Jésus, qui s'occuperaient cette fois à travailler à l'édification spirituelle de ses propres confrères (5).

Il est probable qu'Arnold présidait encore aux destinées de la communauté liégeoise lorsque, le 10 juin 1561, le pape Pie IV accorda au prince-évêque Robert de Berghes la bulle *Redemptoris nostri* qui l'autorisait à ériger à Liège un *Collegium publicum*, dont la direction serait confiée aux Jésuites et qui devait assurer la formation du clergé paroissial, surtout dans les campagnes ; mais diverses circonstances firent échouer cet intéressant projet qui, deux ans avant la promulgation du décret du Concile de Trente, eût doté Liège d'un séminaire diocésain ; il est vrai qu'à la faveur de cette fondation, les

(1) Il s'agit des actes dont le texte débute par les listes nos V à XIII, citées *supra*.

(2) C S L , no 3835. Cf. E. Poncelet, *o. c.*, t. V, p. 327.

(3) J. Daris, *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XI (1872), p. 225. — Cf. *supra*, liste no VI.

(4) R R , fo 353 vo. — Cf. J. Daris, *o. c.*, p. 226.

(5) Cf. Léon Halkin, *Les origines du Collège des Jésuites et du Séminaire de Liége*, dans le *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. LI (1926), p. 100.

Jésuites auraient pu déployer une concurrence fort redoutable pour le Collège St-Jérôme, qui avait joué jusqu'alors le rôle d'un séminaire avant la lettre (1). C'est dans le cours des années suivantes, vers 1565, que doit se placer la mort d'Arnold d'Eynatten (2).

14. — Jean de Hasselt

(1522-1523)

Ce Frère ne nous est connu que par quatre actes qui sont relatifs aux biens et revenus du couvent de Liège et dans la conclusion desquels il intervint en qualité de procureur : le 31 janvier 1522, le 28 janvier 1523 (dans 2 actes différents) et le 29 avril 1523 (3).

15. — Georges Macropédius de Gemert

(1525-1529 ?)

De tous les Hiéronymites qui enseignèrent au Collège de Liège, le plus célèbre est sans conteste Macropédius ; c'est même le seul qui ait réussi à conquérir une réelle notoriété ; il la mérita amplement par son activité pédagogique, par l'excellence de ses ouvrages classiques et par la valeur littéraire des pièces de théâtre qu'il composa à l'intention de ses élèves (4).

(1) Cf. Léon Halkin, *o. c.*, pp. 124 sq., où sont exposées les circonstances qui firent échouer ce projet. — Voyez aussi *ibid.*, p. 177, ce qu'il faut penser de l'hostilité probable des Hiéronymites et de leurs protecteurs à ce projet.

(2) On peut se rendre compte de l'importance des bâtiments de la *Domus Fratrum Leodiensium* sous le rectorat d'Arnold d'Eynatten en consultant les deux vues manuscrites du quai sur Meuse en 1553, reproduites par E. Poncelet, *Paysages mosans du XVIe siècle* (Liège, 1939).

(3) C H, f° 42 v°. — C S L, n° 3587 = C H, f° 45 v° et 46 v°. — C H, f° 48 (Frère Johan de Hasque).

(4) Pour la biographie de Macropédius, voyez notamment : F. Sweertius, *Athenae Belgicae* (Anvers, 1728), pp. 83 et 274. — Foppens, *Bibliotheca Belgica* (Bruxelles, 1739), pp. 339-341 (avec un portrait). — Paquot, *Mém. littér.*, t. XII (Louvain, 1768), pp. 204-210. — Delprat, *Verhand. over de broederschap van G. Groote* (Utrecht, 1830), pp. 131-135. — Schutjes, *Gesch. van het bisdom 'S Hertogenbosch* (St. Michiels-Gestel, 1873), t. IV, pp. 409-410.— D. Jacoby, *Allg. deutsche Biogr.*, t. XX, p. 19. — F. Vander Haeghen, *Bibliotheca Belgica*, 2e série, t. V. — A. Roersch, *Biogr. Nationale*, t. XIII (Bruxelles, 1894), col. 10-22. — J. Hartelust, *De dictione G. Macropedii* (Utrecht, 1902). — *Nieuw Nederl. Biografisch Woordenboek*, t. VII, p. 822.

Georges van Lanckvelt (plus connu sous le nom hellénisé de Macropédius) était né vers l'an 1475 à Gemert, près de Bois-le-Duc. Après avoir terminé ses humanités au Collège de cette ville, le jeune gentilhomme alla probablement fréquenter les cours d'une université étrangère ; c'est là qu'il dut acquérir cette connaissance approfondie des langues hébraïque et chaldaïque, ainsi que des sciences et des instruments mathématiques, pour laquelle il était si justement réputé (1). En tout cas, ce n'est qu'en 1502, c'est-à-dire à l'âge d'environ vingt-sept ans, qu'il obtint son admission dans la communauté des Hiéronymites de Bois-le-Duc (2). On ignore la classe du Collège dont il fut d'abord chargé, mais il enseigna avec tant de succès qu'on ne tarda pas à lui confier la direction de l'établissement (3).

La plupart des biographes modernes de Macropédius sont d'accord pour affirmer que la deuxième phase de sa carrière professorale se déroula à Liège. Seul, l'un des plus récents historiens des Frères de la Vie commune, R. R. Post, se montre moins catégorique et formule d'expresses réserves sur ce point (4). Il nous semble néanmoins qu'en dépit du silence total des archives liégeoises, où l'on ne trouve aucune mention de lui, nous possédons des indices suffisamment probants pour pouvoir en conclure sans grands risques d'erreurs, que Macropédius, après ses débuts à Bois-le-Duc, fut transféré à Liège et placé à la tête du Collège Saint-Jérôme.

C'est d'abord l'attestation formelle de son ancien élève et collègue de Bois-le-Duc, le Frère Arnold Van Tricht de Nimègue, qui, dans une élégie consacrée à sa mémoire, rappelle les trois étapes qu'il parcourut successivement, à savoir Bois-le-Duc, Liège et Utrecht :

(1) A. Van Tricht (voyez *infra*) nous apprend que Macropédius n'étudia ni à Paris, ni à Cologne, ni dans les universités italiennes ; il ne parle pas de Louvain, où d'ailleurs le Collège des Trois Langues ne fut fondé qu'en 1517. Peut-être faut-il le considérer simplement comme un autodidacte.

(2) Cf. G. van den Elsen et W. Hoevenaers, *Analecta Gijsberti Coeverinæ*, t. II (Bois-le-Duc, 1905), p. 115.

(3) Sur l'école latine du Chapitre de Bois-le-Duc, passée sous l'autorité des Hiéronymites, voyez : M. A. Nauwelaerts, *De Bossche Broeders van het gemeen leven*, dans *Studia Catholica*, t. XVIII (1942), pp. 228-232.

(4) R. Post, *Studiën over de Broeders van het gemeene leven*, dans *Nederl. Historiebladen*, II (1939), p. 142. — Le même, *De moderne Devotie* (Amsterdam, 1940), p. 97.

.... Non tibi Lutetia est, non visa Colonia, non quas
Ex studiis urbes Itala terra colit.
At dum Silvosa ludum moderaris in urbe,
Inque illa, quae olim Legia dicta fuit
Atque Ultraiecti tandem, sic doctus ad unguem
Prodis ut possit nemo stupere satis... (1)

Il y a ensuite le témoignage d'un autre de ses disciples, Jean Némius, qui fut aussi professeur au Collège de Bois-le-Duc et vraisemblablement à celui de Liège ; dans un éloge de son maître regretté, il énumère également les trois milieux scolaires où celui-ci exerça ses fonctions : ... *Qui Eburonicam, Brabanticam, necnon Batavam docuit iuventutem pro moderamine...* (2)

On peut enfin tirer argument de ce fait significatif que Macropédius a publié un manuel de style épistolaire où il a inséré une description enthousiaste de la ville de Liège, qui y figure comme modèle de lettre proposé aux collégiens en guise d'exercice scolaire. Sans citer les Hiéronymites, qui auraient pu légitimement s'en enorgueillir, il vante l'étonnante précocité des écoliers liégeois qui, dit-il, « dès l'âge de sept ans, savent parler le latin et qui, avant d'avoir atteint leur quatorzième année, l'écrivent si bien en prose et en vers qu'ils peuvent rivaliser avec n'importe quel poète ou prosateur ». On trouve encore dans ce panégyrique de la cité mosane une foule d'autres détails, dont la précision et l'exactitude ne peuvent s'expliquer qu'en admettant que l'auteur y avait résidé pendant un temps assez long (3).

Aucun document ne nous permet de fixer avec certitude la date du séjour à Liège de Macropédius ; ici encore, il nous faut recourir à une conjecture. Jean Sturm, qui fréquenta le Collège Saint-Jérôme de 1521 à 1524, ne le cite pas parmi les quatre

(1) Arnoldi Noviomagi ...*Elegia*, éditée par C. Vladeraccus, *Apotheosis D. Georgii Macropedii* (Anvers, 1565), f°s 13-15.

(2) Vladeraccus, *o. c.*, f° 12. — Cf. J. Nemius, *Apologia scholae principalis* (Bois-le-Duc, 1556), f° 2*a* : « ...*tot tantosque labores apud Colonienses, Menapios, Eburones... exantlatos* ». — Textes communiqués par M. A. Nauwelaerts.

(3) *Epistolica Georgii Macropedii studiosis Traiectinae scholae tyrunculis nuncupata* (Anvers, 1554). — Cf. A. Roersch, *Une description de la ville de Liège au XVIe siècle*, dans le *Bull. de la Société liégeoise de bibliogr.*, T. I (1892), pp. 177-185.

maîtres dont il suivit alors les leçons (1). D'autre part, il est établi aujourd'hui que Macropédius enseignait déjà à Utrecht en 1529 ou 1530 (2). Ce serait donc dans l'intervalle, entre les années 1525 et 1528, qu'il fut appelé à prendre la direction du Collège de Liège (3).

La majeure partie de son existence laborieuse s'écoula à Utrecht, où il exerça la charge de recteur pendant près d'un quart de siècle (4). Ce n'est en effet que vers l'an 1554 que son grand âge et la maladie le forcèrent enfin à prendre une retraite bien méritée. Il se retira dans le couvent de Bois-le-Duc, où il s'éteignit au mois de juillet de l'an 1558 ; il fut inhumé dans l'église St-Grégoire de la Fraterhuis, où on lui érigea un tombeau orné d'une épitaphe pompeuse rédigée dans le goût du temps (5).

Tous les ouvrages de Macropédius furent publiés de 1535 à 1555, c'est-à-dire pendant son séjour à Utrecht ou immédiatement après son retour à Bois-le-Duc ; on nous pardonnera donc de ne pas en faire ici l'analyse, ni même l'énumération. Ils intéressent cependant l'histoire du Collège Saint-Jérôme, du moins d'une façon indirecte. Les onze pièces de théâtre composées par Macropédius jouirent d'un succès prodigieux au XVIe siècle, ainsi que le prouve le grand nombre d'éditions, de traductions et d'imitations dont elles furent l'objet (6) ;

(1) J. Sturm, *Classicae epistolae*, III ; pp. 24-26 de l'édition Rott (Strasbourg, 1938). — Cf. Léon Halkin, *Une lettre inédite de J. Sturm*, pp. 22 sq.

(2) G. Kuiper, *Orbis artium en Renaissance* (Harderwijck, 1941), I, pp. 347-350.

(3) Il semble bien que Macropédius fut simplement recteur de la Maison St-Grégoire et qu'il n'exerça pas les fonctions de *pater* ou supérieur de la communauté, qui, à cette date, devaient être confiées à Jean Malcoir de Fooz (voyez *infra* sa notice, n° 16).

(4) D'après un document du 25 mai 1553, il semble qu'il dirigeait alors non seulement le Collège, mais aussi la *Domus pauperum* d'Utrecht. Cf. A. Ekker, *De Hieronymusschool te Utrecht* (1863), t. I, p. 43. — On sait que Macropédius publia en 1553 une pièce intitulée *Hypomone*, qui fut représentée au profit des écoliers pauvres des Frères.

(5) On en trouvera le texte dans Sweertius, *o. c.*, p. 274 et dans Schutjes, *o. c.*, t. IV, p. 410.

(6) On trouvera un excellent résumé du sujet de ces comédies dans la notice d'A. Roersch, citée plus haut. Nous nous contenterons d'en donner ici les titres : *Rebelles*, *Aluta*, *Petriscus*, *Asotus*, *Andrisca*, *Hecastus*, *Bassarus*, *Lazarus*, *Josephus*, *Adamus*, *Hypomone*. Ces onze pièces, d'abord publiées à part, furent réunies en 2 volumes par l'auteur lui-même sous ce titre : *Omnes Georgii Macropedii fabulae comicae*. Utrecht, 1552-1553. On lui attribue encore quatre comédies

il n'est pas douteux qu'elles furent souvent représentées sur la scène liégeoise, surtout à l'époque antérieure à la publication des comédies du Frère Libert Houthem. On sait d'ailleurs que c'est grâce à l'influence de Macropédius et de son compatriote Guillaume Gnapheus que les Hiéronymites renoncèrent peu à peu à faire jouer par leurs élèves les chefs-d'œuvre du théâtre classique et notamment les comédies de Térence, pour leur substituer des pièces néo-latines dont le sujet, de caractère religieux ou moral, était emprunté à l'Histoire sainte ou à la vie courante (1). Dans deux des comédies de Macropédius (*Rebelles* et *Petriscus*), on voit des écoliers des Hiéronymites déserter le collège pour échapper aux traitements brutaux du recteur ; l'auteur, qu'on n'entend jamais protester contre l'emploi de la férule dans les classes, ne partageait probablement pas l'horreur d'Erasme pour les châtiments corporels et il préférait, comme la plupart des pédagogues de son époque, recourir à la manière forte (2) ; tel était sans doute aussi le système des maîtres liégeois.

Quant aux livres de classe de Macropédius, les plus connus sont des grammaires du grec et du latin, une prosodie, une logique, un traité d'art épistolaire, un calendrier comportant des préceptes de chronologie et des règles de calcul, ainsi qu'un recueil des Epîtres et des Evangiles dont le texte était lu dans les églises de Liège, d'Utrecht et de Cologne.

Tous ces manuels, dont la plupart comptèrent plusieurs éditions, obtinrent une très large diffusion même en dehors de nos provinces ; ils durent être couramment en usage au Collège Saint-Jérôme, comme dans tous les établissements des Hiéronymites.

Au surplus, pour se faire une idée exacte de l'action exercée

dont le texte n'a pas été retrouvé. Plusieurs de ses pièces de théâtre comportaient l'exécution de chœurs, dont certains nous ont été conservés. Cf. R. Bragard, dans le *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XXXV (1931), p. 202.

(1) En 1522, au témoignage de J. Sturm, *Class. epist.*, X (pp. 64-66 de l'édit. Rott), les Hiéronymites liégeois faisaient encore représenter le Phormion de Térence sur la place sise devant l'église St Martin-en-Ile, à proximité de leur Collège.

par Macropédius à Liège, dans le domaine scolaire, il faut se rappeler ses rares qualités pédagogiques ainsi que son remarquable talent d'éducateur ; pendant les quelques années où il lui a été donné de pouvoir se consacrer au développement intellectuel, ainsi qu'à la formation religieuse et morale des jeunes Liégeois, ceux-ci ont eu la chance de bénéficier des leçons, des conseils et des exemples d'un maître incomparable.

16. — Jean Malcoir de Fooz

(1525-1545)

Ce Frère, qui était originaire du village de Fooz en Hesbaye, portait un nom patronymique qui s'écrivait indifféremment Malcoir, Machour ou le Macuer. Le Registre des revenus des Hiéronymites liégeois mentionne deux rentes qui leur sont dues par certains membres de sa famille ; l'une, qui s'élevait à 12 setiers d'épeautre et provenait d'un legs de son oncle Eustache, fut payée de 1525 à 1528 (1) ; l'autre, dont le montant était de 5 florins de Brabant et qui provenait de sa part d'héritage paternel, fut payée de 1535 à 1545 (2).

Son nom est cité pour la première fois dans le Cartulaire des Frères le 3 mars 1526, quand « en nom des povres clercques » de St-Grégoire, il acquiert devant les échevins de Liège une rente annuelle de 12 setiers d'épeautre pour la somme de 54 florins communs (3).

Quelques années plus tard, le 15 mars 1530 il obtient, pour le couvent St-Jérôme cette fois, un florin de cens annuel qui lui est légué par testament ; l'acte qui fut passé à cette occasion lui donne le titre de « *pater* des Fratres en Liège » (4), qu'il porte encore à la date du 12 juillet de la même année (5). Mais son rectorat ne s'est pas prolongé bien longtemps, puisqu'il est remplacé dans sa charge dès le 27 juin 1531 par Embert Goswini, auquel Paul de Bois-le-Duc fut appelé à son tour à

(1) R R, f°s 49 à 52.
(2) R R, f°s 64 v° à 123.
(3) C H, f° XXIV.
(4) C H, f° 55.
(5) R R, f° 52 v° : « *...solvit patri nostro Johanni Foux* ».

succéder avant le 6 avril 1536. Après la mort de ce dernier, le choix des Frères se porta derechef sur Jean Malcoir : de 1537 à 1540, le Registre des revenus du couvent le mentionne encore avec le titre de *pater* (1) ; par contre, de 1541 à 1545, on ne lui attribue que le rang de Frère (2). Il n'était plus en vie en 1546, puisqu'à partir de cette date son nom disparaît définitivement du Registre. L'épitaphe des fondateurs du couvent, qui se lisait sur leur tombeau dans l'église St-Jérôme, le mentionne en qualité de troisième supérieur ; mais la date de sa mort ne figure pas dans le texte, dont la fin manque (3).

C'est vraisemblablement sous le second rectorat de Jean Malcoir que le Collège St-Jérôme parvint à son plus haut degré de prospérité. En 1537, au témoignage d'un ancien élève, l'historien Jean Fabricius de Bolland, « une jeunesse heureusement douée et donnant les plus belles espérances s'y adonnait avec une rare diligence à l'étude des arts libéraux et y établissait sur de solides fondements les éléments de toutes les sciences qu'on lui enseignait » (4). Parmi les professeurs qui s'y distinguaient alors, l'auteur n'en mentionne que deux, qui étaient étrangers à l'institut et qui, on l'a vu plus haut, y professaient déjà sous le premier rectorat de Paul Sluyter : Maître Nicolas Nickman de Saint-Trond, qui était probablement chargé de l'explication des auteurs anciens (5), et Maître Henri de Brême, « le pieux ami des Muses », qui faisait sans doute les cours de prosodie latine et de musique sacrée (6).

(1) R R, f°s 67 à 68 v° et f° 71 v° : « *...ex parte patris nostri Johannis Le Macuer, alias Foes* ».

(2) R R, f°s 117 v° à 123.

(3) Voyez le texte de cette épitaphe *supra*, p. 18.

(4) J. Fabricius Bolandus, *Duae orationes panegyricae*, f^o^ B 4 (Cologne, 1552). Reprod. dans les public. de la Soc. des biblioph. liég., série in-4°, n° 4 (Liége, 1938).

(5) Cf Hub. Thomas, *De Tungris et Eburonibus* (Strasbourg, 1541), p. 85 : « *Centrones Nicolao Nickmanno merito gloriarentur qui per plurimos annos in sehola Leodiensi summa cum laude literis et moribus civitatis formavit juventutem* ».

(6) Voyez, sur ces deux professeurs, L. Halkin, *Une lettre inédite de J. Sturm*, p. 26.

17. — Jean d'Eelen
(1526-1545)

Ce Frère, qui était né à Eelen-lez-Maaseik, est mentionné à plusieurs reprises dans le Registre des revenus du couvent St-Jérôme, depuis 1526 jusqu'en 1544 : deux rentes viagères, l'une de 5 florins de Brabant, l'autre de 8 setiers de seigle lui étaient dues sur sa part d'héritage (1).

Dans ce même Registre, de 1530 à 1540, il est fait parfois allusion à l'humble office qui avait été confié à cette époque à Jean d'Eelen, celui de *sartor* ou tailleur d'habits (2).

Sur les différentes listes nominatives des Hiéronymites liégeois qui nous sont parvenues, Jean d'Eelen occupe régulièrement soit l'avant-dernière (listes nos V et VI), soit même la dernière place (listes nos III, VII et VIII). La plus récente de ces listes, qui date du 26 août 1545, le cite après les prêtres et les *clerici* et lui attribue simplement la qualité de religieux profès ; on doit en conclure qu'il appartenait à la catégorie inférieure des frères-lais (3).

18. — Embert Goswini d'Oisterwijk
(1531-1532)

Ce Frère, qui était originaire d'un village situé aux environs de Bois-le-Duc, n'est cité que deux fois dans les documents d'archives ; d'abord le 27 juin 1531, dans un contrat relatif à l'achat d'une rente de 20 muids d'épeautre, où il porte les titres de *presbyter* et de *pater* (liste n° II) ; ensuite, le 5 septembre 1532, dans un acte où, en sa qualité de *pater*, il reconnaît une dette de 10 florins due par le couvent (liste n° III).

Nous ignorons la durée exacte de son rectorat ; en tout cas,

(1) La première de ces rentes est signalée dans le R R, du f° 50 v° (1526) au f° 71 (1540) et du f° 117 (1541) au f° 119 (1543). La seconde rente est signalée du f° 64 v°(1535) au f° 77 (1544). — Ces rentes furent rachetées respectivement le 18 avril 1544 et le 11 mai 1546 ; cf. f° 122 et f° 79 v°.

(2) R R, f° 54 (1530) à f° 71 (1540) ; cf. f° 49, n° 9. — Son confrère Pierre de Freeren est aussi cité comme *sartor* en 1558 (notice n° 39).

(3) Il est vrai que la liste n° VI lui donne le rang de *clericus*, ainsi qu'à Gérard d'Aix-la-Chapelle, mais c'est évidemment par suite d'une erreur de rédaction ou de copie.

il faut le situer entre le premier rectorat de Jean Malcoir de Fooz et le second rectorat de Paul Sluyter de Bois-le-Duc. Peut-être Embert était-il déjà en fonctions au mois d'août 1530 lorsque l'inquisiteur liégeois Thierry Hézius procéda à une visite de la Maison Saint-Jérôme dans le but d'en enlever tous les ouvrages d'Erasme et d'interdire désormais la lecture de cet auteur non seulement aux élèves du Collège, mais aussi à leurs professeurs (1).

19. — Pierre de Cambrai

(1531-1536)

Ce religieux, qui était né à Cambrai, a pu faire ses humanités dans cette ville, où Jean Standonck de Malines avait fondé en 1505 un collège affilié à la Congrégation de Montaigu (2). Mais, à l'exemple d'Erasme, il en trouva sans doute la règle trop austère pour lui-même et il donna la préférence à celle des Frères de la Vie commune. Il ne nous est d'ailleurs connu que par les deux listes des Hiéronymites liégeois du 27 juin 1531 (n° II) et du 6 avril 1536 (n° IV), où il est mentionné à la troisième place parmi les *presbyteri*. On ignore la date exacte de sa mort, qu'il convient de placer avant le 4 décembre 1542, puisque son nom ne figure pas sur la liste des Frères qui fut dressée ce jour-là (n° V).

20. — Guillaume Heusdens de Mielen

(1532-1552)

Guillaume de Mielen (ainsi que son confrère Chrétien de Mielen) appartenait à une famille qui doit être originaire du village de Heusden, situé aux environs de Hasselt, et qui était venue s'établir au sud de Saint-Trond à Mielen-boven-Aalst. Il est cité pour la première fois au nombre des religieux de la

(1) P. S. Allen, *Opus epistolar. Des. Erasmi*, t. IX (Oxford, 1938), p. 18, n° 2369. — Cf. Léon Halkin, *Maître Nicolas Nickman* (Namur, 1941), p. 13.

(2) Cf. M. Godet, *La Congrégation de Montaigu*, Paris, 1912. — C'est à tort que certains auteurs ont rattaché cette Maison de Cambrai à la Congrégation des Frères de la Vie commune ; c'est le cas de Nottarp, *o c.*, p. 392.

Maison de Liège le 5 septembre 1532 (liste n° III). Depuis le 11 septembre 1542 jusqu'au 30 décembre 1552, il est mentionné dans une douzaine d'actes relatifs aux biens et rentes du couvent et y porte les titres de procureur (1), procureur et receveur (2), procureur facteur (3). Dès le 9 août 1541, on le voit comparaître devant les échevins de Liège pour y représenter le couvent, sans que sa qualité de procureur soit spécifiée (4). Un seul de ces actes, celui du 18 février 1545, lui attribue la qualité de prêtre (5). C'est aussi à partir de cette date que le Registre des revenus du couvent mentionne le payement à son profit d'une pension viagère de 4 muids d'épeautre, qui était prélevée sur les revenus de sa part d'héritage et qui lui était due par l'un de ses proches parents, Martin Heusdens de Mielen, lequel était probablement son frère (6). Comme ce payement cessa en 1553, il est probable que Guillaume de Mielen était mort au début de cette même année.

21. — Henri Pauli de Mielen
(1537-1595)

Ce Frère était originaire du village de Mielen-boven-Aalst situé aux environs de Saint-Trond, d'où provenaient également deux autres Hiéronymites liégeois Guillaume et Chrétien Heusdens. Il faisait déjà partie de la communauté en 1537 puisque, depuis cette date jusqu'en 1551, ses proches parents lui versèrent chaque année deux rentes, l'une en espèces et l'autre en nature, qui étaient prélevées sur les revenus de sa part d'héritage (7).

Toutefois son nom ne figure dans les documents rapportant

(1) R R, f° 367 (11 septembre 1542). — R R, f° 359 v° (12 août 1544). — R R, f° 361 (28 octobre 1544). — R R, f° 353 (18 février 1545). — F H (26 août 1545). — R R, f° 368 (10 novembre 1545). — R R, f° 358 v° (21 février 1546). — R R, f° 365 (4 août 1547). — R R, f° 380 v° (30 décembre 1552).
(2) Liste n° V (4 décembre 1542).
(3) R R, f° 37 v° (4 juillet 1547).
(4) Arch. Evêché, Liasse G. VIII. 18 = G H, n° 7.
(5) R R, f° 353.
(6) R R, f°s 80 (1545) et sq.
(7) R R, f° 67 (1537) à f° 146 v° (1551).

les décisions prises par l'ensemble des Frères qu'à partir du 4 décembre 1542 ; de la sixième place qu'il occupe alors sur la liste n° V (sans doute parmi les *clerici*), il passe à la quatrième le 10 août 1544 (liste n° VI) et est rangé parmi les *presbyteri*. Il est encore cité, d'ordinaire à la quatrième place, sur les listes dressées le 18 février 1545 (n° VII), le 26 août 1545 (n° VIII), le 28 juillet 1552 (n° IX), le 24 novembre 1554 (n° X) et le 6 mars 1556 (n° XI). Le 10 février 1557 (liste n° XII) et le 24 mai 1558 (liste n° XIII), dans deux actes de commission nécessités par l'aliénation de biens appartenant au couvent, Henri Pauli est mentionné, après le *pater* Arnold d'Eynatten, avec le titre de *rector* sous-entendu *Domus pauperum clericorum*. Il s'écoule ensuite plus de vingt années avant que son nom reparaisse dans nos documents d'archives. On le rencontre de nouveau le 7 septembre 1581, dans l'acte par lequel les Hiéronymites renoncent, en faveur des Jésuites, à la propriété de leur couvent de l'Ilot Hochet et obtiennent en échange la maison de Guy de Rosée (liste n° XIV) ; il est devenu alors le plus ancien membre de la communauté et est cité en tête de la liste avec les deux titres de *pater* et de recteur (1). C'est en cette double qualité qu'il participa désormais aux laborieuses négociations qui devaient entraîner la dissolution de la congrégation, tout en assurant une situation stable et bien rémunérée aux sept membres qu'elle comptait encore.

D'après les termes d'une procuration en date du 3 décembre 1587, Henri Pauli avait reçu pour sa part un canonicat dans l'église collégiale St-Paul ; mais il ne portait plus alors que le titre de superintendant, c'est-à-dire d'administrateur des biens que possédaient encore les derniers Hiéronymites (liste n° XV). Lorsqu'enfin, le 23 mars 1595, Clément VIII affecta ces biens, moyennant certaines conditions, à la mense capitulaire de St-Paul, Henri Pauli avait cessé de vivre ; la bulle, en effet, constate qu'à ce moment l'un des deux Frères qui avaient

(1) C'est sans doute vers l'an 1565, à la mort d'Arnold d'Eynatten, qu'il fut élu supérieur. Dans ce cas, ce serait avec lui que Gérard de Groesbeek se serait mis d'accord en 1567 pour proposer aux Jésuites de partager avec les Hiéronymites la direction du Collège Saint-Jérôme et de se charger eux-mêmes de l'enseignement dans les trois classes supérieures ; l'opposition du P. Nadal fit échouer le projet. Cf. Léon Halkin, *Les origines du Collège des Jésuites*, p. 162.

obtenu une prébende de chanoine dans cette collégiale, était le supérieur de la congrégation et qu'il avait été inhumé dans l'église St-Paul (1). Il faut donc placer la date de sa mort au plus tard dans les premiers mois de l'an 1595 et non, comme on l'a cru jusqu'ici, en 1596 (2). Il y avait alors plus de cinquante années que Henri Pauli de Mielen faisait partie du couvent : c'est le seul Hiéronymite liégeois auquel, à notre connaissance du moins, il fut donné de pouvoir célébrer le jubilé d'un demi-siècle de profession religieuse.

22. — Gentien de Villers-l'Evêque

(1539-1558)

La plus ancienne mention de ce Frère, qui était originaire de Villers-l'Evêque (3), se rencontre dans le Registre des revenus du couvent en l'année 1539, où nous apprenons que son oncle Jean Stockart lui avait légué une somme de 200 florins de Brabant « *pro vestibus ac necessariis* » (4).

Il avait probablement déjà reçu l'ordination sacerdotale lorsque, le 4 décembre 1542, on lui attribue la quatrième place sur la liste des 12 frères qui formaient alors la communauté (liste n° V). Le 10 août 1544, il est cité en tête des *presbyteri*, après le *pater* et le *librarius* (liste n° VI) ; il occupe encore la troisième place le 18 février 1545 (liste n° VII), le 26 août 1545 (liste n° VIII), le 28 juillet 1552 (liste n° IX), le 24 novembre 1554 (liste n° X) et le 6 mars 1556 (liste n° XI), pour passer à la deuxième place le 10 février 1557 (liste n° XII).

En 1547, on lui avait confié la direction de la *Domus pauperum*

(1) J. Daris, dans le *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XI (1872), p. 229 : « *...mensae capitulari ejusdem ecclesiae S. Pauli in quâ duo ex dictis clericis uti canonici resederunt et unus eorum qui superior seu pater dictae congregationis dicebatur sepultus est* ». — L'autre Frère, dont il s'agit dans ce texte, est Hubert de Seraing, qui fut pourvu de la prébende du défunt. Voyez *infra* la notice n° 45.

(2) Cf. O. Thimister, *Hist. de l'église collég. de Saint-Paul*, 2e éd. (Liège, 1890), p. 628. — Il convient de noter au surplus que le nom de Henri Pauli ne figure pas sur la liste n° XVI, en date du 6 avril 1596, laquelle ne mentionne plus que quatre frères.

(3) Nos sources ne précisent pas de quel Villers il s'agit ; mais comme Villers-l'Evêque est le plus proche de Liège, l'hésitation n'est guère possible.

(4) R R , f° 70 v°.

clericorum, car il comparaît, le 10 septembre de cette année, devant la cour des échevins d'Oreye et, le 21 octobre suivant, devant celle de l'abbé de Saint-Trond, en qualité de « recteur des poevres clercqs de Sanct Jérôme (*sic*) condist les cappardes des Fratres en Liège », pour y acquérir en leur nom plusieurs pièces de terres cultivées, qui devaient leur assurer un revenu de 3 muids d'épeautre (1). On ne sait combien de temps Gentien conserva cette charge, qui passa à Henri Pauli à une date antérieure au 10 février 1557. Dès l'année suivante, le 24 mai 1558, il remplit les fonctions de bibliothécaire du Collège St-Jérôme (liste n° XIII) ; c'est la dernière fois que l'on trouve son nom cité dans les archives du couvent.

23. — Gerlac d'Aix-la-Chapelle
(1540-1542)

Ce Frère n'est cité que dans deux documents ; l'un, en date du 24 juillet 1540, est relatif à une rente de 6 muids d'épeautre qu'il acquiert en qualité de « procureur mambour, et partie faisant pour les poeuvres clercque des *Fratres* » (2) ; l'autre, en date du 4 décembre 1542, le mentionne simplement parmi les *presbyteri*, où il occupe la troisième place dans l'énumération des Frères (liste n° V). Comme son nom ne figure plus sur la liste n° VI, dressée le 10 août 1544, il faut en conclure qu'à cette date il était décédé.

24. — Thomas de Molembaix
(1542-1545)

Ce Frère était né dans une petite localité de l'ancien comté de Hainaut située entre Tournai et Renaix. Nous ignorons les raisons qui lui firent préférer la maison des Hiéronymites de Liège à celles de Gand et de Bruxelles, qui étaient beaucoup plus proches de son lieu d'origine.

Il ne nous est connu que par la mention de son nom qui se

(1) G H , n° 12 v° = R R , f° 366 v°. — G H , n° 13 = R R , f° 365 v°.
(2) R R , f° 393 v°.

rencontre dans les listes du 4 décembre 1542 (n° V), du 10 août 1544 (n° VI) et du 18 février 1545 (n° VII), où il occupe régulièrement la cinquième place. Le deuxième de ces documents lui donne la qualité de *presbyter*. Il ne faisait plus partie de la communauté le 26 août 1545, puisque son nom ne figure plus sur la liste dressée à cette date (n° VIII) ; il est donc probable qu'il mourut peu de temps auparavant.

25. — Henri Borset de Liège
(1542-1552)

Ce Frère appartenait à une famille qui s'était établie dès le XVe siècle sur l'Ilot Hochet et y occupait plusieurs maisons bourgeoises situées à proximité du couvent des Hiéronymites (1). Son nom apparaît pour la première fois dans la liste des Frères datée du 4 décembre 1452, où il occupe la septième place (liste n° V). Sur les listes du 10 août 1544 et du 18 février 1545 (n°s VI et VII), il passe à la sixième place et est cité en tête des *clerici* (2). Enfin, le 28 juillet 1552, il est mentionné à la quatrième place avec le titre de *presbyter* (liste n° VIII) (3). Comme son nom ne figure pas sur la liste n° IX, dressée le 24 novembre 1554, on doit fixer dans l'entretemps la date de sa mort (4).

26. — Guillaume de Verlaine
(1542-1545)

Ce Frère, qui était originaire d'un petit village de la Hesbaye, n'est connu que par la simple mention de son nom dans les trois listes d'Hiéronymites liégeois dressées le 4 décembre 1542 (n° V), le 10 août 1544 (n° VI) et le 18 février 1545 (n° VII),

(1) Gobert, *Liège à travers les âges*, t. III (Liège, 1926), p. 96.
(2) Dans la liste n° VIII, du 26 août 1545, il est appelé « Henrix Pryem, *alias* Borsset ».
(3) Sa sœur Catherine commença à faire la lessive du couvent en cette même année 1552. Cf. R R, f°s 149, 341 et 343.
(4) L'abbé Moret, dans le *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XLVIII (1923), pp. 101-105, apparente le sculpteur Henri de Borset à ce Frère ; mais ce n'est là qu'une simple conjecture, d'ailleurs assez vraisemblable.

où il occupe la huitième ou la septième place ; la deuxième de ces listes le range parmi les *clerici*. Comme son nom ne figure pas dans la liste suivante (n° VIII), qui date du 26 août 1545, il est probable qu'il était mort dans l'intervalle (1).

27. — Jean d'Itteren

(1542)

Ce religieux était originaire d'un village qui, à cette époque, faisait partie du concile de Maastricht ; son nom ne se rencontre qu'une seule fois dans nos sources d'archives, sur la liste des Frères dressée le 4 décembre 1542 (n° V), où il occupe une des dernières places parmi les *clerici* (2). Il avait déjà cessé de faire partie de la communauté le 10 août 1544, puisqu'il n'est plus mentionné sur la liste établie à cette date (n° VI).

28. — Gérard d'Aix-la-Chapelle

(1542-1545)

Dans les deux listes des Hiéronymites liégeois dressées le 4 décembre 1542 (n° V) et le 10 août 1544 (n° VI), Gérard d'Aix-la-Chapelle est cité immédiatement après le *sartor* Jean d'Eelen ou de Maaseyk, qui n'était que frère-lai ; on doit donc le ranger aussi dans cette catégorie inférieure de religieux profès. Si, dans la liste du 18 février 1545 (n° VII), on l'a placé avant Jean d'Eelen, c'est sans doute par suite d'une inadvertance du copiste ; c'est également par erreur qu'on lui donne sur la liste du 10 août 1544 (n° VI), la qualité de *clericus*. Nous ignorons la nature des travaux manuels auxquels il était employé dans le couvent. Comme son nom ne figure plus sur la liste dressée le 26 août 1545 (n° VIII), on doit supposer qu'à cette date, il était décédé ou était rentré dans le monde.

(1) Par suite d'une erreur de lecture, le copiste de la liste n° V l'appelle Renier Villemme.

(2) Sa qualité de *clericus* peut se déduire de ce fait que son nom y est suivi de ceux de deux Frères (Jean d'Eelen et Gérard d'Aix) qui la possédaient certainement à cette date.

29. — Jean de Looz
(1545)

Ce religieux, qui était originaire de Borchloon ou Looz, n'est mentionné que sur les deux listes dressées le 18 février et le 26 août 1545 (nos VII et VIII) ; cette dernière lui attribue la qualité de *clericus*. Comme il n'est plus cité dans la liste du 28 juillet 1552 (n° IX), ni surtout dans celle du 24 novembre 1554 (n° X), qui paraît complète, c'est donc qu'il était décédé avant cette dernière date, peut-être même avant la date précédente.

30. — Gilles de Bléret
(1545)

Ce Frère, originaire d'un village situé aux environs de Waremme, ne nous est connu que par les deux listes d'Hiéronymites liégeois dressées le 18 février 1545 (n° VII) et le 26 août 1545 (n° VIII) ; sur cette dernière, il est cité parmi les *clerici*.

D'après une indication du Registre des revenus du couvent, qui est postérieure à l'an 1525, les Frères étaient tenus de payer une rente annuelle de 60 florins de Liège à Maître Gilles, curé de Bléret (1). Cette indication, qui fut ensuite biffée d'un trait de plume, est suivie de ces mots ajoutés par une autre main : *quitavit istos* (*florenos*) *in primitiis fratris Egidii*. On peut en déduire que le curé de Bléret, qui était sans doute l'oncle, et peut-être le parrain du Frère Gilles, renonça au payement de sa rente à l'occasion de l'entrée en religion de celui-ci. Le nom de ce religieux ne figure plus sur les listes suivantes, celles du 28 juillet 1552 (n° IX) et du 24 novembre 1554 (n° X) ; il était probablement décédé auparavant.

31. — Thomas de Saint-Jean-Geest
(1545-1587)

Ce Frère était originaire d'une petite localité qui s'appelait jadis Geest-Saint-Jean et qui est située dans les environs de

(1) R R, f° 48 v°. — Sur ce personnage, voyez E. Poncelet, *Inventaire des chartes de la Collégiale St-Pierre* (Bruxelles, 1906), s. v°.

Jodoigne. Il avait reçu l'ordination sacerdotale avant le 26 août 1545 puisque, dans une procuration rédigée à cette date, il est cité en dernier lieu au nombre des quatre prêtres que comptait alors la communauté liégeoise (liste n° VIII). Dans les listes datant du 24 novembre 1554 (n° X), du 6 mars 1556 (n° XI) et du 24 mai 1558 (n° XII), il occupe régulièrement la cinquième place. Dans les listes beaucoup plus récentes, dressées le 7 septembre 1581 (n° XIV) et le 3 décembre 1587 (n° XV), son ancienneté lui valut l'honneur de figurer à la deuxième place, immédiatement après le supérieur de la maison.

Dans la suite, on ne le trouve plus mentionné dans la liste datée du 6 avril 1596 (n° XVI), qui nous fournit les noms des quatre Frères qui étaient encore en vie à cette époque. Comme, d'autre part, la bulle du 23 mars 1595 affirme que la communauté ne comptait plus alors que quatre membres (1), il faut placer la mort de Thomas de Saint-Jean-Geest entre les années 1587 et 1595.

32. — Henri des Champs de Liège

(1548-1553)

Le nom de ce Frère se rencontre pour la première fois dans le Registre des revenus des Hiéronymites en 1548 : le pontenier Wathelet des Champs devait verser annuellement au couvent une rente de 3 muids d'épeautre sur sa part d'héritage (2). Ce Wathelet, qui était citain de Liège et louait depuis 1545 une maison de l'Ilot Hochet dite « la petitte escolle des Fratres », était probablement le propre frère de Henri (3) ; s'il en est bien ainsi, ce dernier doit être considéré comme étant également d'origine liégeoise.

Le versement de la rente annuelle cessa en 1553, lorsque Henri des Champs fut congédié par ses supérieurs pour sa mauvaise conduite (4) ; peut-être était-il simplement frère-lai.

(1) J. Daris, dans le *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XI (1872), p. 229.

(2) R R, f° 88 v° : « *Gualterus de Campo ex filiali portione confratris nostri Henrici de Campo... (tenetur nobis) III mod. spelte* ». — Cf. f° 93 v°.

(3) R R, f° 368. — Cf. f° 135, n° 20.

(4) R R, f° 104 : « *Licenciatus per nos fratres propter suum regimen malum anno* 1553 ». — Un autre Frère, Jean Sloetmakers, fut également congédié l'année suivante (notice n° 34).

33. — Chrétien Heusdens de Mielen

(1548-1581)

Le petit village de Mielen-boven-Aalst, situé entre Saint-Trond et Waremme, a donné trois religieux au couvent Saint-Jérôme : Henri Pauli, Guillaume et Chrétien Heusdens ; ces derniers étaient sans doute des proches parents et peut-être même des cousins germains.

La plus ancienne mention de Chrétien Heusdens se rencontre en 1548 dans le Registre des revenus du couvent : il touchait chaque année, depuis cette date, une pension viagère de 2 muids de seigle, qui lui était payée sur sa part d'héritage par son frère Robin Heusdens de Mielen (1).

Il est ensuite cité dans deux listes de Frères : dans la plus ancienne, le 24 novembre 1554, il est rangé parmi les *clerici* à la première place (liste n° X) ; dans la plus récente, le 24 mai 1558, il est passé au rang des *presbyteri* (liste n° XIII).

Quelques années plus tard, le 25 septembre 1573 et le 3 décembre 1575, il comparaît devant les échevins de Liége, au nom du couvent Saint-Jérôme, à l'effet d'acquérir au profit de celui-ci certaines rentes annuelles (2). Il est probable qu'à cette époque déjà, Chrétien Heusdens remplissait les fonctions de procureur, et cela depuis la mort de Gilles de Montjoie survenue en 1570. On ne le voit toutefois porter ce titre que le 1er mars 1580, dans le texte d'un jugement rendu par les échevins de Liège au sujet du payement d'une rente de 4 muids d'épeautre due au couvent (3). Dans le courant de la même année, sans doute pour des raisons de santé, il se fait suppléer, pour recevoir certains versements, par Jean de Hombroux (4), lequel d'ailleurs fut bientôt appelé à le remplacer définitivement. En effet, le décès de Chrétien Heusdens doit se placer au début de l'an 1581, puisque c'est en cette année

(1) R R, f° 88 v° : « *Robinus Huesdens de Milen supra Aelst de filiali portione confratris nostri Christiani Huesdens de Milen, tenetur vitalis pensionis II mod. wass. mensure trudonensis* ». — Cf. f° 116 : « *Item solvit frater Christiani* ».
(2) F H. — R R, f° 383 v°.
(3) G H, n° 15, pp. 1 et 12.
(4) R R, f° 226.

que son frère Robin effectua pour la dernière fois le payement de sa pension viagère (1).

34. — Jean Sloetmakers de Herck-la-Ville (1550-1554)

Ce Frère ne nous est connu que par le Registre des revenus des Hiéronymites, qui nous apprend que sa mère Elisabeth Sloetmakers, *alias* Liebrechts, de Herck-la-Ville, devait verser au couvent, sur la part d'héritage de son fils Jean, une rente annuelle de 4 florins de Brabant (2) ; le versement, qui s'effectua régulièrement de l'an 1550 à l'an 1553 inclus, cessa en 1554 parce que Jean Sloetmakers, ayant manqué à son devoir d'obéissance envers ses supérieurs, fut congédié par eux (3). Peut-être appartenait-il à la catégorie inférieure des frères-lais.

35. — Sébastien de Hermalle-sous-Argenteau (1550-1558)

Ce Frère n'est cité que dans une seule liste des membres de la communauté de Liège, celle du 24 novembre 1554 (n° X), où il occupe l'avant-dernière place, après l'énumération des prêtres et des clercs ; son nom y précède immédiatement celui de Pierre de Freeren, tailleur du couvent en 1558, qui appartenait à la catégorie des frères-lais ; tel était certainement aussi le cas de Sébastien, dont nous ignorons l'office propre.

Il est encore mentionné dans le Registre des revenus des Hiéronymites, de 1550 à 1558, en raison de deux rentes viagères,

(1) R R, f° 229 : « *Ex parte fratris nostri pie memorie Christiani... solvit frater Christiani Robinus* » (1581). — R R, f° 318 (a. 1580) : Chrétien est cité, avec Henri Pauli, pour avoir reçu à différentes reprises du drap livré par la mère du Frère Philippe Hox en payement d'une rente viagère de 3 florins de Brabant qu'elle devait au couvent.

(2) R R, f° 143 : « *Elisabeth Sloetmakers de Herck Castri... ex parte filialis portionis confratris nostri Joannis Sloetmakers de Herck... tenetur IIII flor. brabanticos* ». — Cf. f°s 146 v°, 151 et 153 v°.

(3) R R, f° 156 : « *Demisit solvere propter inobbedientiam filii anno* 1554, *quem fratres licentiaverunt* ». — Un autre cas de renvoi est signalé l'année précédente, celui de Henri des Champs de Liège (notice n° 32).

l'une de 8 et l'autre de 4 florins de Liège, qui étaient dues sur sa part d'héritage respectivement par Jacques et Arnold Erchyn ; ils sont aussi dits originaires de Hermalle et étaient sans doute des proches parents de Sébastien (1). Le payement de la première rente n'est attesté qu'en 1550 et 1551, celui de la seconde, qui avait débuté en 1551, cessa en 1558 pour une raison péremptoire : le Frère Sébastien s'était rendu coupable d'« apostasie », ce qui signifie simplement qu'il avait abandonné le couvent et qu'il était rentré dans le monde sans l'assentiment préalable de son recteur (2).

36. — Henri Boelart de Moll
(1551-1560)

Ce religieux, qui était originaire d'une localité de la Campine anversoise, s'était d'abord fait recevoir dans la Maison dite de Nazareth que les Hiéronymites avaient fondée en 1422 à Bruxelles ; aux termes d'une convention conclue le 28 juin 1541, cette ville devait lui verser annuellement, sur sa part d'héritage, une rente viagère de 20 florins de Brabant. En 1551, il obtint son transfert dans la Maison Saint-Jérôme à Liège et ce fut désormais celle-ci qui bénéficia de cet important revenu (3). On ne sait s'il avait reçu déjà alors l'ordination

(1) R R, f° 143 v° et f° 147, pour la première rente ; f° 99 v° à f° 116, pour la seconde. Le frère Sébastien y est dit *filius Joannis Aleidis*. — La forme flamande des noms des deux débiteurs du couvent nous autorise à conjecturer qu'il s'agit d'habitants de Hermalle-sous-Argenteau, et non de Hermalle-sous-Huy.

(2) R R, f° 116 : « *Arnoldus Erkin in Hermal ex parte Sebastiani, jam factus est apostata, tenetur IIII florenos leodienses* ». — Henri Boelart (notice n° 36) se rendit aussi coupable de la même faute en 1560. — Sur le sens du terme *apostata*, voyez le *Dictionn. de droit canonique*, t. I (Paris, 1935), col. 666. — Il est intéressant de noter qu'un bourgeois de Liège, portant aussi les noms d'Arnold Airkin, fut inculpé d'hérésie le 15 janvier 1555 et acquitté en 1561. Cf. J. Daris, *Hist .... de Liège pendant le XVIe siècle* (Liège, 1884), p. 180.

(3) R R, f° 147 (a. 1551) : « *Oppidum Bruxellense ex vitali portione confratris nostri Henrici Boelart de Bruxellis, ut patet per litteras desuper confectas (quarum nos solum copiam habemus) anno 1541 mensis Junii XXVIII die, tenetur nobis fratre nostro vivente XX florenos brabanticos, quorum medietas cadit Nativitate Christi, altera Johannis Baptiste. — Solvit civitas Bruxellensis, per manus patris Henrici domus Bruxellensis rectoris, patri nostro pro terminis nativitatis Christi necnon Johannis Baptiste anni 1551, XX florenos brabanticos* ». — Le recteur de la maison de Bruxelles était à cette époque Henri Duy ; cf. P. F. Lefèvre dans le *Bull. de la comm. roy. d'hist.*, t. CIII (1938), p. 108.

sacerdotale ; en tout cas, c'était chose faite le 24 novembre 1554, puisque son nom figure parmi les *presbyteri* sur la liste des Hiéronymites liégeois qui fut dressée à cette date et où il occupe la dernière place (n° X) ; il est encore cité au même rang sur la liste du 6 mars 1556 (n° XI) et sur celle du 24 mai 1558 (n° XIII).

Le payement de sa pension viagère fut effectué régulièrement par la ville de Bruxelles jusqu'en 1560 ; c'est en cette année que Henri Boelart, pour des motifs qui ne nous ont pas été révélés, quitta clandestinement le couvent de Liège, sans avoir obtenu le consentement de son supérieur. Ce départ irrégulier dut être sévèrement blâmé par les religieux restés fidèles à leurs engagements ; le procureur, en notant cette désertion dans son Registre, ne se contenta pas d'infliger au coupable l'épithète infamante d'*apostata*, il compara sa fuite à celle de Caïn lui-même (1). Nous ignorons si Henri Boelart entra dans une autre congrégation ou s'il acheva son existence en qualité de prêtre séculier (2).

37. — Gilles de Montjoie
(1552-1570)

Le Frère Gilles était originaire d'une petite ville située aux confins orientaux de la principauté de Liège ; il est mentionné pour la première fois dans nos archives le 28 juillet 1552 et y joue le rôle de procureur (3), alors que cette charge appartenait encore à cette époque à Guillaume Heusdens de Mielen. Il fut sans doute appelé à lui succéder immédiatement après sa mort survenue en 1553. Dans la suite, ce titre lui est attribué à plusieurs reprises : le 22 juin 1554, le 24 novembre 1554, où il est aussi qualifié de « sindick et procureur » (liste n° X),

(1) R R, f° 264 v° (a. 1560) : « *Oppidum Bruxilense tenetur parte fratris Henrici Boular XX flor. bb., qui abiit a nobis ingratus et profugus super terram sicut Cain et apostata ; ignoscat ipsi Deus. — Item solvit pater Bruxellensis in fine aprilis VIII flor. bb. et sic ultima vice propter regressum nostri fratris* ». — La réduction de la rente de 20 à 8 florins s'explique par ce fait que Boelart a dû quitter la Maison de Liège dans les derniers jours du mois de mars.

(2) Un autre cas d'apostasie nous est connu, celui de Sébastien de Hermalle, en 1558. — Voyez sa notice (n° 35), où le sens du terme *apostata* est précisé.

(3) R R, f° 369 v°.

le 20 décembre 1554, le 6 mars 1556 (liste n° XI), le 10 février 1557 (liste n° XII), le 16 mai 1558 et le 24 mai 1558 (liste n° XIII). Dans la liste dressée le 24 novembre 1554 (n° X), il est cité parmi les prêtres de la communauté.

En 1559, on trouve sa signature sur la première page [1] du Registre des revenus du couvent St-Jérôme, où il a transcrit quelques instructions intitulées *pro dispensatore*. Les comptes des années suivantes jusqu'en 1570 inclus (f° 204) étant de la même écriture, on peut conjecturer que Gilles de Montjoie conserva les fonctions de procureur jusqu'à cette date, c'est-à-dire jusqu'au moment de sa mort ; en effet, en 1571, un payement est signalé comme ayant été effectué *procuratori defuncto fratri Aegidio* (f° 204 v°).

38. — Jean d'Elderen

(1554-1556)

Ce religieux, qui est originaire d'un village situé aux environs de Tongres [2], n'est connu que par la mention de son nom dans les deux listes d'Hiéronymites liégeois en date du 24 novembre 1554 (n° X) et du 6 mars 1556 (n° XI) ; la première de ces listes lui donne la qualité de *clericus*. Son nom ne figure plus sur la liste du 10 février 1557 (n° XII), qui ne mentionne d'ailleurs que trois Frères prêtres, ni sur celle du 24 mai 1558 (n° XIII), qui paraît complète ; il est donc probable qu'il faut placer dans l'intervalle l'époque de sa mort.

39. — Pierre de Freeren

(1554-1570)

Ce religieux, qui était originaire d'une petite localité située au S.-E. de Tongres, appartenait à la catégorie inférieure des frères-lais du couvent de Liège. C'est à ce titre qu'il figure à la dernière place sur les listes du 24 novembre 1554 (n° X), du

(1) R R, f° 175.
(2) On distingue aujourd'hui deux communes de ce nom : Genoels-Elderen et 'S Heeren-Elderen.

6 mars 1556 (n° XI) et du 24 mai 1558 (n° XIII), après l'énumération des *presbyteri* et des *clerici*. La plus récente de ces listes lui attribue la qualité de *sartor*, c'est-à-dire de tailleur d'habits ; nous savons que cet office avait été confié auparavant de 1530 à 1540, au Frère Jean d'Eelen. Il était encore en vie en l'an 1570, puisqu'à cette date, en revenant de Tongres, il toucha, au profit du couvent, la rente d'un muid d'épeautre qui lui avait été léguée par Paschal de Sprimont, ancien curé de Freeren (1).

40. — Jean de Hombroux

(1566-1581)

Ce Frère était originaire du hameau de Hombroux (qui s'orthographiait jadis Hambroux), dépendant de la commune d'Alleur en Hesbaye. Le 12 octobre 1566, il se rend chez le notaire Amandus a Lapide pour y conclure un contrat avec Gilles Melot junior d'Oreye, en qualité de *syndicus sive procurator domus pauperum conventus Sti. Jeronimi Leodii* ; il y fait l'acquisition d'une rente annuelle de 4 muids d'épeautre pour la maison des pauvres clercs de St-Grégoire (2).

En 1580, il remplace parfois Chrétien Heusdens, le procureur du couvent St-Jérôme, et certains payements de rentes s'effectuent entre ses mains (3). Enfin, le 30 septembre 1581, il comparaît devant les échevins de Liège pour y acquérir la maison de Jacques Gérardi, sise rue St-Remy, au profit du Collège St-Jérôme, « dont et pour lequel Johan Hambroux sindicque d'icelluy fut là présent ce acceptant » (4). A ce moment donc, il avait succédé dans son office de procureur à Chrétien Heusdens, décédé au début de l'an 1581.

(1) R R, f° 204.
(2) R R, f° 46.
(3) R R, f° 226 : « *Solvit Joanni Hambroux quem deliberaverat frater Christianus.* »
(4) R R, f° 392.

41. — Jean Dionysii de Bosschelle
(1569-1603)

Comme son nom l'indique, ce Frère était né au hameau de Bosschelle, qui dépend de la commune de Baelegem, située à 20 kilomètres au sud de Gand (1). La plus ancienne mention qui le concerne se rencontre dans les archives des Hiéronymites liégeois en 1569 ; à partir de cette date, le couvent St-Jérôme touchait une rente annuelle de 2 muids de seigle prélevée sur sa part d'héritage (2). Le payement de cette rente viagère fut effectué régulièrement jusqu'en 1577 par Maître Chrétien Weylarts de Bosschelle (3).

On trouve ensuite son nom le 7 septembre 1581 sur une liste de sept Frères, où il occupe la quatrième place, dans l'acte par lequel les Hiéronymites cèdent aux Jésuites leur couvent et leur collège (liste n° XIV).

Le 4 mars 1586, on le voit comparaître devant la cour de Fragnée en qualité de « procureur et partie faisant pour les Frères Fratres de Liège » et y donner leur consentement à la location de biens qui leur appartenaient (4). Il est probable qu'il succéda en 1586 à Philippe Hox dans la charge de procureur et qu'il la conserva jusqu'en 1595, puisque, durant cette période de dix ans, les comptes du couvent sont manifestement de son écriture (5).

(1) Il y avait en 1577, dans la maison des Frères de la Vie commune de Bruxelles, un religieux appelé Dionisius a Bosschel, qui était sans doute l'un de ses parents ; il intervient le 20 septembre pour faire confirmer l'élection de Libert Houthem en qualité de recteur par le Chapitre de Ste-Gudule. Cf. P. F. Lefèvre, dans le *Bull. de la comm. roy. d'hist.*, t. CIII (1938), p. 110. — Voyez aussi *infra*, notice n° 42.

(2) R R, f° 202 : « *Magister Christianus Velart* (ou *Weylarts*) *habitans in Boschel tenetur ex portione confratris nostri Johannis Boschel II mod. wassendii mensure leodiensis. — Item solvit Magister fratri nostro VIII fl. bb. pro duobus modiis et hec prima solutio. — Item solvit fratri nostro Johanni in Dist VII fl. eum IX st., et hec prima solutio.* »

(3) R R, f° 220 (a. 1577). — La mention de cette rente, qui, à partir de 1582, est mise à charge des « *amici fratris Johannis Boschelt* », figure dans le Registre jusqu'en l'an 1586 inclus (f° 236 v°) ; mais aucun payement n'est désormais indiqué.

(4) R R, f° 392 v°. — Une autre copie de cet acte se trouve dans G H, n° 16.

(5) R R, f°s 328 à 344 v° et f°s 238 à 259. — Au cours des années 1587 et 1588, il semble que Jean Dionysii fut parfois remplacé *ad interim* par Remy Fabri.

On sait que, pour faciliter la fondation à Liège d'un collège de Jésuites, Gérard de Groesbeek avait conclu le 28 septembre 1580 une convention avec les Hiéronymites, qui assurait à ceux-ci certains avantages d'ordre personnel et notamment la libre disposition d'un canonicat de la collégiale St-Denis (1). Or ce fut à Jean Dionysii que cette prébende fut attribuée, et cela avant le 3 décembre 1587, puisque, à cette date, il est mentionné avec le titre de « chanoine de St-Denis en Liège » dans l'acte de location de deux maisons de l'Ilot Hochet qui étaient restées la propriété des Frères (liste n° XV). C'est également à lui qu'il est fait allusion dans un passage de la bulle de Clément VIII, promulguée le 23 mars 1595, où l'on spécifie qu'il ne reste plus en vie que quatre frères, dont l'un est chanoine de St-Denis (2).

On le rencontre derechef, portant le même titre, dans un document du 6 avril 1596, relatif à l'aliénation de la maison de Guy de Rosée, qui avait été donnée aux Frères pour leur résidence en remplacement de leur couvent (liste n° XVI). Quand enfin, le 20 juillet 1600, le Chapitre de St-Paul décida la vente de cette maison, il est encore fait mention de Jean de Bosschelle dans l'acte qui fut rédigé à cette occasion (3).

Comme les trois autres Frères qui étaient encore en vie en 1597, Jean Dionysii bénéficia, à partir de cette date, d'une pension viagère de 100 florins de Brabant, prélevée sur les revenus des biens des Hiéronymites qui avaient été transférés à la mense capitulaire de St-Paul. Il en toucha régulièrement le montant, en deux termes semestriels, jusqu'à l'époque de sa mort, survenue en 1603, vers le milieu de l'année (4). Pour

(1) Cf. Daris, *Hist... de Liège pendant le XVIe s.* (Liège, 1884), pp. 433 et 435. — Le même, dans le *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XI (1872), p. 228 : « *...unus et una S. Pauli ac alter et altera S. Dionysii ecclesiarum Leodiensium canonicatus et praebendae praedictae congregationi etiam perpetuo unirentur.* » (Bulle du 23 mars 1595).

(2) Daris, *o. c.*, p. 229 : « *...cum autem... omnes clerici praedicti, quatuor dumtaxat exceptis, quorum duo rari apud parochiales ecclesias seu alibi morantur, ex aliis vero duobus unus in S. Pauli, alter in S. Dionysii ecclesiis praedictis canonicatus et praebendas obtinent, e vivis decesserint.* »

(3) Arch. de l'Etat, Fonds des Jésuites : Chartes 1580-1608.

(4) R R, f° 349 v° à f° 451. — Au f° 451, le chanoine Georges Matthei, qui était chargé de liquider ces pensions, a noté pour l'année 1602 le versement d'une somme de 50 florins de Brabant pour le premier terme, celui de Noël,

donner quittance de ces payements dans le Registre de la collégiale, il se servait de la formule : « *Ita est, Joannes Boschel* », sans ajouter à son nom le titre de *presbyter* comme le faisaient ses deux confrères Arnold Aegidii et Remy Fabri. On peut supposer qu'il n'avait pas reçu l'ordination sacerdotale et que, comme Hubert de Seraing, il ne jouissait pas d'une prébende dite presbytérale.

42. — Libert Houthem de Tongres
(1570-1577)

On doit ranger Libert Houthem dans le petit nombre des Hiéronymites liégeois qui se sont acquis une réputation durable par la valeur de leurs publications ainsi que par l'excellence de leur enseignement ; c'est même le seul d'entre eux, avec Georges Macropédius et Arnold d'Eynatten, auquel on ait consacré une notice dans la *Biographie Nationale* (1).

Il était né à Tongres, où il fit ses premières études, probablement au couvent des Chanoines réguliers, dont son oncle paternel était alors le prieur (2). On ignore la date de son admission dans la congrégation des Frères de la Vie commune ; il en faisait déjà partie en 1570 et enseignait au Collège St-Jérôme lorsqu'il publia, à l'intention de ses élèves, l'ouvrage intitulé : *Progymnasmatum Francisci Sylvii Ambianatis in artem oratoriam epitome* (Liège, G. Morberius, 1570). Comme le titre l'indique, c'est le résumé d'un recueil d'exercices préparatoires à l'étude de la rhétorique, dû à la plume d'un

en ajoutant : « *eodem termino finito obijt D. Joannes Boschelt, cuius anima requiescat in pace* ». — Au f° 461 v°, il a répété le mot *obijt* en face du nom du défunt qu'il avait porté à l'avance sur la liste des bénéficiaires.

(1) Louis Roersch, *Biogr. Nationale*, t. IX (Bruxelles, 1886), col. 546-554 — Voyez au surplus : Sweertius, *Athenae Belgicae* (Anvers, 1728), p. 516. — Foppens, *Bibl. Belgica* (Bruxelles, 1739), p. 821. — H. de Villenfagne, *Mélanges* (Liège, 1810), pp. 83-84 et *Nouveaux Mélanges* (Liège, 1878), p. 115, n. 1 et p. 237. — J. Daris, *Histoire... de Liège pendant le XVIe siècle* (Liège, 1884), p. 436. — P. Daniels, dans *Almanach admin. de la province de Limbourg* (Hasselt, 1883).

(2) C'est parce que Tongres faisait partie de la principauté de Liège que L. Houthem peut se qualifier dans ses ouvrages de *Leodius*, sans vouloir prétendre par là qu'il serait né à Liège.

professeur d'Amiens ; on y trouve l'exposé des règles relatives à la construction de la phrase et à la place des mots dans la proposition, élucidées par des exemples judicieusement choisis. Comme, au témoignage de Jean Sturm, les *progymnasmata rhetorica* figuraient au programme de la cinquième, il est probable que Libert Houthem était alors chargé de la direction de cette classe (1).

Deux ans plus tard, il fit paraître un traité de prosodie latine par demandes et réponses sous ce titre : *Absoluta conficiendorum versuum methodus* (Liège, G. Morberius, 1572) (2). L'auteur ne se contente pas de formuler les règles relatives à la quantité des syllabes et de faire connaître les mètres les plus employés ; il prend la peine de fournir à ses jeunes lecteurs de nombreux exemples, qu'il emprunte parfois à ses propres élucubrations poétiques ; tel est le cas du long récit en vers d'une excursion qu'il avait faite à Maastricht lors de la fête de Saint Servais et où il narre une discussion engagée avec trois calvinistes à Haccourt quand il s'en retournait à Liège. Au Collège St-Jérôme, on commençait en sixième l'étude de la prosodie, mais c'était en cinquième qu'on s'exerçait surtout à la versification (3) ; il est donc permis de supposer que Libert Houthem destinait également ce second manuel à ses propres élèves.

C'est encore dans le dessein de mieux assurer l'éducation de la jeunesse scolaire qu'il composa le plus important de ses ouvrages pédagogiques : *Ethicae vitae ratio seu moralia... praecepta* (Liège, 1575). Dans ce recueil, qui comprend neuf poèmes latins en trimètres iambiques, Libert Houthem fait preuve d'une remarquable érudition ; il y cite de nombreux passages d'auteurs anciens, surtout de poètes grecs ; il y a réuni les sentences et les maximes qu'il estimait les plus propres à guider les collégiens dans la voie de la vertu (4). Une seconde

(1) J. Sturm, *Institutio puerilis*, dans G. Bonet-Maury, *De opera scholastica fratrum vitae communis* (Paris, 1889), p. 96 ; cf. p. 91.

(2) Une 2e édition de cet ouvrage fut publiée en 1576 à Louvain, chez R. Velpius ; elle est dédiée à Guillaume Dupaix, abbé de Floreffe.

(3) J. Sturm, *o. c.*, p. 96 ; cf. p. 91.

(4) De Villenfagne, *Nouv. Mélanges*, p. 237, donne une analyse de cet ouvrage, avec la traduction française de quelques passages intéressants.

édition de cet ouvrage, dédiée aux bourgmestres liégeois de Streel et de Bex, fut publiée à Anvers, chez Plantin, en 1577 ; l'auteur l'enrichit de quatre nouveaux poèmes qui sont consacrés à des sujets d'actualité, notamment à la polémique contre les luthériens et à la critique des excès commis par la soldatesque espagnole (1).

Libert Houthem s'adonna également avec succès à la poésie dramatique latine. En 1574, il fit paraître une comédie allégorique, intitulée pompeusement *Theatrum humanae vitae*, où il montrait comment l'homme, tombé dans le péché, pouvait, avec l'aide de la grâce divine, vaincre les tentations de la chair et obtenir le pardon de ses fautes (2). Un an plus tard, il publia sous le titre de *Gedeon*, une tragédie biblique dans laquelle il prétendait peindre le tableau fidèle des mœurs de son temps (3). Un demi-siècle auparavant, à l'époque où Jean Sturm faisait ses humanités à Liège, les élèves du Collège St-Jérôme jouaient parfois des comédies empruntées au théâtre antique, surtout à celui de Térence (4) ; à l'exemple de Macropédius, Houthem préféra leur faire représenter des pièces de sa composition, dont la portée franchement religieuse devait contribuer plus sûrement à leur formation morale. Le mérite littéraire de ces deux pièces fut consacré officiellement vers l'an 1576 par le titre envié de « *poeta laureatus* », qui lui fut décerné par l'Empereur (5). C'est à cette époque aussi, sans doute, que Libert Houthem fut nommé recteur du Collège

(1) On trouvera dans la notice de Louis Roersch, *o. c.*, col. 550, une analyse de ces poèmes.

(2) Cette pièce fut publiée à Liège, chez Morberius. — Sur sa valeur littéraire, voyez L. Roersch, *o. c.*, col. 548.

(3) De cet ouvrage on ne connaît actuellement qu'un seul exemplaire, qui a passé, en 1929, de la bibliothèque de Const. le Paige dans celle de Léon Lahaye. En voici le titre : *Gedeon. Tragicomoedia sacra... per fratrem Libertum Houthem Leodium, Hieronymianae apud suos professionis* (Liège, G. Morberius, 1575). — C. le Paige a publié une notice sur cet exemplaire dans le *Bull. de la Soc. des Bibliophiles liégeois*, t. IV (1888), pp. 125-131. — Une copie de cette pièce se trouve à la Bibliothèque de l'Université de Liège.

(4) J. Sturm, *Epistolae class.*, X, pp. 64-66 de l'édition J. Rott (Strasbourg, 1938). Voyez *supra*, la notice sur Macropédius (n° 15).

(5) Houthem porta ce titre pour la première fois en 1577, lorsqu'il publia l'édition d'Anvers de son *Ethicae vitae ratio*.

de Liège, ainsi que l'affirment ses premiers biographes [1]; mais le silence des archives liégeoises sur ce point ne nous permet pas de fixer avec plus de précision la date de cette promotion.

Quoi qu'il en soit, nous retrouvons en 1577 Libert Houthem à Bruxelles, en qualité de recteur de la Maison dite de Nazareth, sise alors dans le quartier Saint-Géry [2]. En 1568, la communauté bruxelloise était entrée dans une période de crise intérieure; des dissensions avaient éclaté entre les religieux et la situation financière était lamentable [3]. C'est pour ces motifs, semble-t-il, que les Frères, ne trouvant pas de bon candidat parmi eux, se résignèrent à faire appel à un étranger à leur communauté pour lui en remettre la direction. Le 20 septembre 1577, ils firent approuver, par les chanoines de Ste-Gudule dont ils dépendaient, l'élection de Libert Houthem en qualité de *pater* ou recteur; le même jour, celui-ci prêta le serment d'obéissance et de fidélité au Chapitre et il fut installé dans sa nouvelle charge, avec le droit d'exercer l'autorité spirituelle et temporelle sur tous ses subordonnés, prêtres ou laïques. Peu après, le 5 octobre, il comparut derechef devant le Chapitre pour faire ratifier son choix d'un cinquième proviseur qui devait compléter le conseil d'administration de la Maison [4].

Comme la règle exigeait que le recteur du couvent fût prêtre, ou du moins s'engageât à le devenir dans un délai d'une année au maximum, il en résulte qu'à cette date Libert Houthem avait déjà reçu, ou allait recevoir l'ordination sacerdotale [5].

(1) C'est notamment le cas de Sweertius et de Foppens, dans les ouvrages cités *supra*. — De Villenfagne, *Nouv. Mél.*, p. 237 et Daris, *Bull. de l'Institut arch. liégeois*, t. XI, p. 224, le considèrent à tort comme le dernier recteur des Hiéronymites liégeois; il est probable d'ailleurs que, comme Macropédius, Houthem ne fut jamais supérieur du couvent. — Sur le titre des ouvrages qu'il publia pendant son séjour à Liège, il ne se donne que la qualité de Frère.

(2) Sur la Maison de Nazareth, voyez : P. Lambinet, *Recherches sur l'origine de l'imprimerie* (Bruxelles, an VII), pp. 341-346. — Henne et Wauters, *Hist. de la ville de Bruxelles*, t. III (Bruxelles, 1845), pp. 134-170. — P. F. Lefèvre, *Documents relatifs aux Frères de la Vie commune établis à Bruxelles aux XVe et XVIe siècles*, dans le *Bull. de la Comm. royale d'histoire*, t. CIII (1938), pp. 41-114.

(3) Cf. P. F. Lefèvre, *o. c.*, pp. 49 et 109.

(4) Cf. P. F. Lefèvre, *o. c.*, pp. 50 et 110.

(5) Cf. P. F. Lefèvre, *o. c.*, p. 63.

Parmi les devoirs qui lui incombèrent désormais, il faut signaler la direction de l'école latine qui avait été érigée au couvent de Nazareth en 1504 et confirmée en 1515 par une ordonnance de Charles-Quint ; elle était alors fréquentée par environ deux cents élèves qui y suivaient des cours de grammaire, de logique et de musique (1).

La seconde année du rectorat de Libert Houthem fut assombrie par des événements tragiques. Au cours des guerres de religion qui désolaient alors les Pays-Bas, les calvinistes suscitèrent des troubles dans Bruxelles, réussirent à s'y emparer du pouvoir et se mirent à persécuter les catholiques. Certains d'entre eux firent un jour irruption les armes à la main dans l'école des Hiéronymites ; ils y massacrèrent plusieurs élèves et jetèrent le recteur en prison (2).

Quand Libert Houthem eut recouvré la liberté, il résolut de suivre l'exemple de beaucoup d'autres ecclésiastiques de Bruxelles et de se réfugier dans le Hainaut. Au préalable, il résigna ses fonctions de recteur, qui, le 4 avril 1579, furent confiées au Frère Adrien Ghijseline (3). Désireux de s'assurer le concours d'un professeur savant et expérimenté, le Conseil communal de la ville de Mons s'empressa, sur la fin de la même année, de lui offrir une chaire au célèbre Collège de Houdain (4). Nommé dans la suite censeur royal des livres, il ne se contenta pas d'enseigner avec succès les humanités, mais il continua activement la série de ses publications littéraires. De 1580 à 1583, il fit paraître plusieurs ouvrages en prose ou en vers, où il traitait de diverses questions de morale et de controverse

(1) Cf. P. F. Lefèvre, *o. c.*, p. 49. — R. Post, *o. c.*, pp. 98-100.

(2) Libert Houthem raconte lui-même ces faits dans la dédicace de l'opuscule qu'il publia contre les calvinistes sous ce titre : *Didactici generis oratio* (Mons, 1583). — Quant aux locaux scolaires, ils furent réquisitionnés par la ville, qui y établit en 1580 une école calviniste pour une centaine d'enfants pauvres ; c'est seulement en 1585 que les Hiéronymites purent en reprendre possession. Cf. Henne et Wauters, *o. c.*, t. I, p. 535, H. Pirenne, *Hist. de Belgique*, t. IV (Bruxelles 1919), pp. 163 et 191 et P. Bonenfant, dans le *Bull. de la Comm. roy. d'hist.*, t. LXXXIX (1925), p. 313 n. 1.

(3) Cf. P. F. Lefèvre, *o. c.*, p. 110. — Sur le rôle joué par le Chapitre de Ste-Gudule dans le domaine de l'enseignement bruxellois, voyez en outre P. F. Lefèvre, *L'organisation ecclésiast. de la ville de Bruxelles au Moyen Age* (Louvain, 1943).

(4) On ne trouve pas la mention de Libert Houthem dans l'ouvrage de J. Becker, *Un établissement d'ens. moyen à Mons depuis 1545* (Mons, 1913).

religieuse, ainsi qu'une comédie en vers iambiques, le Jugement de Salomon, qui devait être représentée par ses élèves (1). On ignore la date de sa mort ; ses premiers biographes nous apprennent seulement qu'ayant entrepris le voyage de Rome, il mourut sur le chemin du retour dans sa patrie.

43. — Georges Martin
(1575)

Ce religieux n'est connu que par un seul document ; il s'agit d'un acte passé devant le maire et les échevins de Liège le 3 décembre 1575, par lequel le Frère Chrétien de Mielen acquiert, au profit du couvent des Hiéronymites, une rente de 20 florins liégeois ; cette rente lui est cédée par le gendre et les enfants de feu Guillaume Martin « à la contemplation de frer Georis Martin, leur frer et béa-frère en dist couvent professe de St.-Jérosme » (2). Son admission dans la communauté eut lieu après le 24 mai 1558, puisque son nom ne figure pas sur la liste dressée à cette date (n° XIII) ; il n'en faisait plus partie le 7 septembre 1581 (liste n° XIV).

Il est très probable que Georges Martin était originaire de Liège ou de la banlieue de cette ville ; en tout cas, sa sœur avait épousé Libert Galler, qui était greffier de la cour de justice de Jupille (3).

44. — Philippe Hox
(1579-1587)

Ce religieux était le fils d'un certain Thierry ; sa mère, devenue veuve, est mentionnée dans le Registre des revenus des Hiéronymites liégeois de 1579 à 1587 ; durant cette période, elle leur paya annuellement, sur la part d'héritage de son fils, une rente s'élevant à 3 florins de Brabant, soit 12 florins de

(1) Voyez la liste de ces publications dans la notice de Louis Roersch, *o. c.*, col. 551-554.

(2) R R, f° 383 v°. — Cf. 405 v°. Le payement annuel de cette rente est mentionné depuis l'an 1596 (f° 408 v°) jusqu'en 1609 (f° 505).

(3) R R, f° 383 v°.

Liège (1). D'ordinaire, elle s'acquitta de ses obligations par des livraisons en nature : *in panno, in tela, in linteo,* ce qui semble indiquer qu'elle s'adonnait au commerce des textiles (2).

Dans le cours de 1584 et pendant toute l'année suivante, les payements en espèces des revenus de la communauté furent effectués entre les mains du Frère Philippe Hox ; on peut supposer qu'à cette époque, il était chargé *ad interim* des fonctions de procureur en remplacement de Jean de Hombroux (3).

Dans la liste des sept Hiéronymites que l'on trouve dans l'acte du 7 septembre 1581, Philippe Hox occupe l'avant-dernière place, vraisemblablement en qualité de simple *clericus* (liste n° XIV). Comme son nom ne figure pas sur la liste établie le 3 décembre 1587 (n° XV), on doit en conclure qu'à cette date il ne faisait plus partie de la communauté. C'est d'ailleurs en cette même année 1587 que la mention de la rente qui était versée par sa mère se rencontre pour la dernière fois dans le Registre du couvent, et elle y est suivie de l'indication de sa mort (4).

45. — Hubert de Seraing

(1580-1618)

Il est très probable que ce Frère faisait déjà partie de la communauté des Hiéronymites liégeois en 1580, à l'époque où Gérard de Groesbeek avait enfin réussi à leur faire accepter la cession de leur couvent et de leur école aux Jésuites pour y établir un nouveau collège (5). En tout cas, le 7 septembre 1581 et le 3 décembre 1587, il est cité, à la troisième place, dans la liste des Frères qui comparurent à ces dates devant les échevins de Liège pour la conclusion d'actes relatifs aux propriétés qu'ils possédaient encore (listes nos XIV et XV).

(1) R R, f° 315 v° (a. 1579) : « *Relicta quondam Theodorici Hox, mater nostri Philippi tenetur hereditarie census III fl. leod. — Solvit in panno* ». Cf. f° 320 v° (1581) : « *Relicta Theodorici Hox ex parte f. Philippi Hox tenetur XI fl. leod. — Solvit... in tela* ».

(2) R R, f° 318 (a. 1580) : cette année-là, le payement consista dans la fourniture de tissus aux Frères Christian Heusdens et Henri Pauli.

(3) R R, fos 235 v° et 327 v° à 330.

(4) R R, f° 334 : « *Vacat pro eius morte* ».

(5) Daris, *Histoire... de Liège pendant le XVIe s.* (Liège, 1884), pp. 433-435.

Le 23 mars 1595, lorsque le pape Clément VIII décida le transfert de leurs biens et rentes à la mense capitulaire de la collégiale St-Paul, il n'y avait plus que quatre frères, tous fort âgés, qui fussent encore en vie ; la bulle spécifie que l'un d'entre eux avait obtenu dans cette collégiale le canonicat que la convention de 1580 avait uni perpétuellement à la congrégation moribonde (1) ; il s'agit évidemment de Hubert de Seraing, puisque, dès l'année suivante, le 6 avril 1596, dans un acte concernant leur nouvelle résidence, on le trouve cité en tête de la liste des quatre survivants avec le titre de « chanoine de l'engliese collégiatte de St. Pol » (liste n° XVI) (2). Il avait succédé dans cette dignité au dernier supérieur de la communauté Henri Pauli de Mielen, qui en était encore revêtu à la date du 3 décembre 1587 (liste n° XV), mais qui n'était plus en vie le 23 mars 1595, lors de la publication de la bulle de Clément VIII (3). C'est donc entre ces deux dates qu'il faut placer son admission au sein du Chapitre de St-Paul (4).

Outre les revenus de sa prébende canoniale, Hubert de Seraing toucha régulièrement, à partir de l'an 1587, une pension viagère de 100 florins de Brabant, que la mense capitulaire s'était engagée à lui verser en deux termes semestriels, ainsi qu'à ses trois confrères (5). A deux reprises, en 1598 et en 1599, il renonça à la moitié de sa pension pour en consacrer le montant d'abord à la restauration de la statue de Saint Jérôme, puis à l'exécution du tableau d'autel placé dans la chapelle de St-Michel et St-Jean l'Evangéliste (6). Dans le Registre du couvent, chaque versement est accompagné de la quittance donnée par le bénéficiaire en ces termes : « *Ita est, Fr. Hubertus Seraniensis* » (7). Comme sa signature n'est pas suivie du

(1) Daris, dans le *Bull. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XI (1872), p. 229 — Voyez ce texte cité *supra*, notice n° 41, p. 54, n. 2.

(2) Par contre, il ne porte pas ce titre dans l'acte du 20 juillet 1600 relatif à la vente de la maison de Guy de Rosée, devenue la nouvelle résidence des Hiéronymites. (Arch. de l'Etat, Fonds des Jésuites. Chartes 1580-1608).

(3) Voyez *supra*, notice n° 21, p. 41, n° 1.

(4) Hubert de Seraing n'est pas cité dans la liste des chanoines publiée par O. Thimister, *Hist. de l'église collég. de St-Paul*, 2e éd. (Liège, 1890), pp. 621 sq.

(5) R R, f° 349 v°.

(6) R R, f° 409 et f° 414 v°. — Cette statue de Saint Jérôme provenait probablement de l'église ou du couvent des Hiéronymites.

(7) R R, f°s 349 v° à 472 v°.

titre de *presbyter*, ainsi que c'est le cas pour deux de ses confrères, on doit supposer qu'il n'avait pas reçu l'ordination sacerdotale et qu'il n'avait pas dépassé le rang de simple *clericus* ; si cette hypothèse est fondée, il aurait été pourvu, dans le Chapitre de St-Paul, d'une prébende qui n'était pas dite presbytérale (1). Cette conjecture est confirmée par une autre indication de ce Registre, qui nous apprend que Hubert de Seraing recevait à la même époque une indemnité annuelle de 10 florins de Brabant « *pro deservitura missae feriae sextae* » (2) ; cet office en effet n'exigeait de lui que la qualité de sous-diacre.

Le dernier versement dont il donna quittance est mentionné dans le Registre le 13 septembre 1606 (3). Comme le relevé des bénéficiaires des pensions viagères ne fut plus dressé après 1606, nous ignorerions la date exacte de sa mort (4), si son épitaphe ne nous apprenait qu'il décéda le 10 avril 1618 (5).

46. — Remy Fabri
(1580-1606)

Dans les deux actes où l'on rencontre son nom pour la première fois, aux dates du 7 septembre 1581 et du 3 décembre 1587, Remy Fabri occupe la dernière place sur la liste des Hiéronymites liégeois (listes nos XIV et XV) ; il n'était sans doute alors que simple *clericus*, comme Hubert de Seraing et Jean de Bosschelle, dont les noms précèdent le sien (6). Mais, sur la liste dressée le 6 avril 1596 (no XVI), il porte le titre de curé de Loncin, ce qui prouve que dans l'intervalle il avait

(1) Cf. O. Thimister, *o. c.*, p. 104.
(2) R R, fos 409 vo sq.
(3) R R, fo 490 vo.
(4) Au fo 491 vo, dans la liste des pensions pour 1605 (payables en 1606), le nom de Hubert de Seraing se lit encore, mais il n'est plus suivi de l'indication d'un versement. — C'est précisément en 1606 que mourut le chanoine Georges Matthei qui tenait cette comptabilité depuis 1591. Cf. Thimister, *o. c.*, p. 628.
(5) Thimister, *o. c.*, p. 374.
(6) En 1587 et en 1588, plusieurs payements de rentes dues au couvent sont effectués entre les mains de Remy Fabri ; celui-ci était sans doute chargé de remplacer alors le procureur de la communauté Jean de Bosschelle, qui venait d'être nommé chanoine de St-Denis (R R, fos 333 vo et 334 vo ; fos 335 et 336).

reçu l'ordination sacerdotale (1). A cette époque, la communauté ne comptait plus que quatre frères, auxquels la convention négociée le 28 septembre 1580 par Gérard de Groesbeek avait garanti la jouissance de certains bénéfices ecclésiastiques et notamment celle des cures de Villers-l'Evêque et de St-Remy à Liège (2); mais, tandis qu'on attribuait la première de ces cures au frère Arnold Aegidii, on substitua à la seconde celle de Loncin (3), qui était alors à la collation du curé de Hollogne-aux-Pierres (4).

Comme les biens et rentes des Hiéronymites avaient été affectés à la mense capitulaire de la collégiale St-Paul, Remy Fabri se vit attribuer, sur les revenus de celle-ci, une pension viagère du même montant que ses trois confrères, c'est-à-dire de 100 florins de Brabant ; il en perçut régulièrement les deux termes semestriels pour les années 1597 à 1605 (5). Le dernier versement dont il est fait mention dans le Registre, à savoir celui du second terme de l'an 1605, fut effectué le 1er juillet 1606 (6). Comme, pour les années suivantes, la comptabilité relative à ces pensions cessa d'être tenue, du moins dans le Registre que nous possédons, on ignore pendant combien de temps encore Remy Fabri continua à émarger au budget de la collégiale Saint-Paul.

(1) Sur cette liste, par suite d'une inadvertance du copiste, il est appelé « Denis Faber, curé de Lanthin ». — Sur la liste nº XV, on l'appelle « Mesire Remy Paludanus ».

(2) Archives de l'Etat, Fonds des Jésuites. Chartes 1580-1608 (28 septembre 1580). — Cf. L. Delplace, *Synopsis actorum Sanctae Sedis in causa Societatis Jesu* (Florence, 1887), t. I, p. 119, nº 220 (1er mars 1581) : « *...ut ecclesia S. Remigii cum domo pastorali et fructibus...* ».

(3) Dans la bulle de Clément VIII (23 mars 1595), où sont rappelées les conditions de la convention conclue en 1580, il n'est plus fait mention de l'église St-Remy ; on n'y fait d'ailleurs aucune allusion à celle de Loncin ; on se contente d'affirmer que deux frères résident alors à la campagne en qualité de curés de paroisses ; il s'agit évidemment d'Arnold Aegidii et de Remy Fabri (voyez *supra*, notice nº 41, p. 54, n. 2).

(4) A. De Ryckel, *Les communes de la prov. de Liège* (Liège, 1892), p. 379.

(5) R R, fos 349 vº, 409, 414 vº, 426 vº, 434 vº, 443, 461 vº, 472vº et 491vº. Remy y porte le titre de *rector ecclesiae de Lonchin* et y donne quittance des versements reçus en signant : « *Ita est, Remigius Faber, presbyter* ».

(6) R R, fº 491 vº.

47. — Arnold Aegidii, *alias* Gilis, de Villers-l'Evêque (1580-1619)

Il est fort probable que ce Frère était originaire de Villers-l'Evêque, où les archives paroissiales signalent, au début du XVIe siècle, une famille Gilis, à laquelle il semble bien apparenté (1). Ce fut sans doute pour cette raison qu'on lui réserva la cure de cette localité lorsque, le 28 septembre 1580, Gérard de Groesbeek eut négocié la cession aux Jésuites du couvent et de l'égl'ise des Hiéronymites ; en échange, ces derniers avaient obtenu la garantie de certains avantages d'ordre personnel pour cinq d'entre eux, à savoir deux canonicats dans les collégiales Saint-Paul et Saint-Denis, deux bénéfices simples et enfin la cure de Villers-l'Evêque (2). Cette cure était dotée de revenus importants qui avaient été assignés au vicariat perpétuel qui y avait été fondé au XIIIe siècle ; elle était alors occupée par un chanoine de St-Materne, Renier Giltea, qui n'avait cessé de prodiguer aux Jésuites des marques de sympathie et qui se montrait disposé à s'imposer de lourds sacrifices pour hâter le moment de leur installation dans les locaux de l'Ilot Hochet (3). Sur les instances de Laevinus Torrentius, le célèbre humaniste auquel Gérard de Groesbeek avait confié la charge de vicaire général, il consentit à résigner sa cure et son vicariat au bénéfice du Frère Arnold Aegidii (4).

(1) Dans le Registre paroissial n° 254, p. 58, est cité en 1534 un certain Wilhème Gilis. (Renseignement communiqué par M. l'abbé E. Fréson, curé-doyen de Villers-l'Evêque).

(2) J. Daris, *Histoire... de Liège pendant le XVIe siècle* (Liège, 1884), pp. 433 et 435. — Archives de l'Etat, Fonds des Jésuites : charte du 28 septembre 1580.

(3) T. Gobert, *Liège à travers les âges*, t. III (Liège, 1926), p. 409, n. 1. — J. Herbillon, *Topon. de la Hesbaye liégeoise*, fasc. V (1932), pp. 106 et 110.— L. Lahaye, dans le *Bull. Soc. d'art et d'hist.*, t. XXVII (1936), pp. 105, 107 et 140.

(4) C'est ce que nous apprend le testament de Renier Giltea, en date du 13 mai 1599, dont une copie est conservée aux Archives de l'Etat, dans le Fonds du Chapitre St-Materne : « . .Deuxième at déclaré qu'en faveur desdits Pères et afin que tant plus facilement iceux puissent jouyr de la Maison des Fratres de St. Hiérosme en Liége, iceluy, en l'an 1581 ou environ, at résigné librement au profit de Frère Ernould, au présent curé de Viller-l'Evesque, l'un desdits Frères de St. Hiérosme, lequel restoit d'être pourveu suffisament pour le faire sortir de laditte Maison des Fratres, sa cure et vicariat dudit Viller-l'Evesque valissante plus de cent muyds spelte, adioutant par iceluy testateur avoir fait

Le nom de ce dernier se rencontre pour la première fois dans les archives des Hiéronymites dans l'acte du 7 septembre 1581, par lequel ceux-ci obtenaient la propriété de la maison de Guy de Rosée en compensation de la cession de leur couvent aux Jésuites ; il y figure à la cinquième place sur la liste des sept religieux dressée à cette occasion ; il y est simplement appelé « Arnoul de Viller » (liste n° XIV)(1). Par contre, dans un acte du 6 avril 1596, il porte le titre de curé de Villers-l'Evêque (liste n° XVI) (2).

Par une bulle du 23 mars 1595, le pape Clément VIII avait affecté les biens et rentes des Hiéronymites, avec leurs charges, à la mense capitulaire de la collégiale St-Paul (3). Après que ce transfert eut été confirmé le 4 juillet 1597 par l'Official de Liège, la mense fut tenue de verser annuellement une pension viagère de 100 florins de Brabant à chacun des quatre Frères qui constituaient alors toute la communauté (4). Arnold Aegidii, pour sa part, toucha régulièrement cette pension de 1597 à 1606 (5). Il mourut le 22 octobre 1619 à Villers-l'Evêque, où sa dalle funéraire existe encore aujourd'hui

cette résignation purement simplement en l'honneur de Dieu et pour la Républicque et pour l'avancement d'iceux Pères, à l'instance, requeste et poursuitte tant de feu Livinus Torrentinus, lors Vicaire du Rnd. Prince et Evesque Gérard de Groesbeck, lequel disoit avoir esté le premier ou deuxième fondateur dudit Collège, que de plusieurs autres notables personage » (p. 7). — Gobert, *l. c.*, et Herbillon, *l. c.*, attribuent à ce testament la date erronée de 1589. Cf. *Chron. archéol.*, t. XXXVI (1945), p. 65.

(1) Chose étonnante, dans l'acte du 3 décembre 1597, Arnold n'est pas mentionné, même comme absent (liste n° XV). — On ignore la date où il reçut la prêtrise.

(2) Arnold est encore cité, en qualité de curé de Villers-l'Evêque, en 1593 (Archives de l'Etat, Rendages proclamatoires, t. V, p. 62). Depuis cette date, jusqu'en 1619, de semblables mentions se rencontrent souvent dans les Registres paroissiaux de Villers-l'Evêque (n° 167, f° 99 et 99 v° ; n° 254, f° 85 ; n° 261, f° 73, etc.).

(3) J. Daris, dans le *Bullet. de l'Inst. arch. liégeois*, t. XI (1872), p. 229. La bulle spécifie qu'à cette date, parmi les quatre Frères survivants, il y en avait deux qui résidaient à la campagne en qualité de curés d'une église paroissiale. Voyez *supra*, notice n° 41, p. 54, n. 2.

(4) R R , f° 350.

(5) R R , f°s 349 v°, 409, 414 v°, 425 v°, 434 v°, 443, 451, 461 v°, 472 v°, 491 v°. — On y lit la mention : « *D. Arnoldo Egidii, pastori de Villari Episcopi* », suivie de la signature du bénéficiaire : « *Arnoldus Egidii presbyter* ». — Cette comptabilité fut tenue de 1601 à 1606 par le chanoine Georges Matthei, auquel succéda, semble-t-il, le chanoine Gérard Beeckman ; celui-ci certifie avoir versé le 27 mars 1607 à Arnold la somme de 4 doubles ducats anciens (f° 492).

dans l'église qu'il avait desservie pendant près de quarante années (1). Voici le texte de son épitaphe (2) :

HIC JACET DN̄S
ARNOLD' ÆGIDIJ
HVIVS ECCLESIÆ
VICARIVS · OBIIT A°
1619 MĒSIS OCTO
BRIS DIE 22

Ainsi s'éteignit celui qui était probablement alors le dernier survivant de la communauté liégeoise des Hiéronymites (3).

Léon HALKIN.

---

(1) Dans le Registre paroissial des décès, n° 213, f° 58 v°, on lit l'indication suivante : « L'an 1619, le 22 8bre trespassa Messire Arnold Gilis, vicaire de Viller, dont il avait esté vicaire environ de 39 ou 40 ans environ. » — Cf. HERBILLON, *o. c.*, p. 524 (*Addenda*).

(2) Nous donnons ce texte d'après un frottis que nous devons à l'obligeance de M. l'abbé Fréson. La dalle est encastrée dans le mur du fond de l'église, du côté de l'Epitre. Cf. HERBILLON, *o. c.*, p. 109, n. 2. — Dans le même mur, une autre dalle porte l'épitaphe de Mathias Aegidii, curé de Hognoul, décédé le 2 janvier 1631 ; c'était probablement un frère ou un cousin d'Arnold.

(3) Le 26 octobre 1619, la succession d'Arnold à la cure de Villers-l'Evêque donna lieu à un conflit. Cf. J. DARIS, *Histoire... de Liège au XVIIe siècle*, tome I (Liège, 1877), p. 307.

ANNEXES (1)

I. — Série des supérieurs de la Maison Saint-Jérôme :

1. Henri de Diest (1495-1520).
2. Paul Sluyter de Bois-le-Duc (1520-1527).
3. Jean Malcoir de Fooz (1530).
4. Embert Goswini d'Oisterwijk (1531-1532).
5. Paul Sluyter (pour la seconde fois) (1536).
6. Jean Malcoir de Fooz (pour la seconde fois) (1537-1540).
7. Arnold d'Eynatten (1542-1558).
8. Henri Pauli de Mielen (1581-1587).

II. — Liste de recteurs de la Maison Saint-Grégoire :

1. Georges Macropédius de Gemert (vers 1527?).
2. Guillaume de Harlem (vers 1536?).
3. Gentien de Villers-l'Evêque (1547).
4. Henri Pauli de Mielen (1557-1558).
5. Libert Houthem de Tongres (vers 1576?).

III. — Série des procureurs des deux Maisons :

1. Gisbert de Bois-le-Duc (1518).
2. Hubert de Brée (1518-1519).
3. Herman de Kempen (1521).
4. Jean de Hasselt (1522-1523).
5. Corneille de Helvoirt (1528-1539).
6. Gerlac d'Aix-la-Chapelle (1540).
7. Guillaume Heusdens de Mielen (1542-1552).
8. Gilles de Montjoie (1552-1570).

(1) Sur les quatre premières listes qui suivent, les noms des dignitaires sont accompagnés de l'indication, placée entre parenthèses, des années durant lesquelles nous avons la preuve qu'ils géraient leurs charges. — Sur la cinquième liste, nous avons reproduit les millésimes qui figurent déjà en tête des différentes notices et qui correspondent à la date du séjour à Liège de chacun des Frères, telle que nous la connaissons par nos sources.

9. Jean de Hombroux (1566).
10. Chrétien Heusdens de Mielen (1580).
11. Jean de Hombroux (pour la seconde fois) (1581).
12. Philippe Hox (1584-1585).
13. Jean Dionysii de Boschelle (1586).
14. Remy Fabri (1587-1588?).

IV. — Liste de bibliothécaires :

1. Corneille de Helvoirt (1544).
2. Gentien de Villers-l'Evêque (1558).

V. — Liste des Frères par ordre alphabétique des prénoms :

	Notices
Abraham Bruens, *alias* Cloesteners (1511-1528)	12
Abraham de Liège (1508)	4
Arnold Ægidii, *alias* Gilis, de Villers-l'Evêque (1580-1619)	47
Arnold d'Eynatten (1521-1558)	13
Chrétien Heusdens de Mielen-boven-Aalst (1548-1581)	33
Corneille de Helvoirt (1508-1545)	5
Embert Goswini de Oisterwijk (1531-1532)	18
Gentien de Villers-l'Evêque (1539-1558)	22
Georges Macropédius de Gemert (1525-1529?)	15
Georges Martin (1575)	43
Gérard d'Aix-la-Chapelle (1542-1545)	28
Gerlac d'Aix-la-Chapelle (1540-1542)	23
Gilles de Bléret (1545)	30
Gilles de Fléron (1508)	6
Gilles de Montjoie (1552-1570)	37
Gisbert de Bois-le-Duc (1508-1528)	8
Guillaume de Harlem (1508-1536)	3
Guillaume Heusdens de Mielen-boven-Aalst (1532-1552)	20
Guillaume de Verlaine (1542-1545)	26
Henri Boelart de Moll (1551-1560)	36
Henri Borset de Liège (1542-1552)	25
Henri de Diest (1495-1520)	1
Henri des Champs de Liège (1548-1553)	32
Henri Pauli de Mielen-boven-Aalst (1537-1595)	21
Herman de Kempen (1508-1522)	7
Hubert de Brée (1508-1519)	11
Hubert de Seraing (1580-1618)	45
Jean d'Eelen (1526-1545)	17

Jean de Hasselt (1522-1523) 14
Jean de Hombroux (1566-1581) 40
Jean d'Elderen (1554-1556) 38
Jean de Looz (1545) 29
Jean Dionysii de Bosschelle (1569-1603) 41
Jean d'Itteren (1542) 27
Jean Malcoir de Fooz (1525-1545) 16
Jean Sloetmakers de Herck-la-Ville (1550-1554) 34
Lambert de Brogne (1508-1524) 10
Libert d'Awans (1508) 9
Libert Houthem de Tongres (1570-1577) 42
Paul Sluyter de Bois-le-Duc (1508-1536) 2
Philippe Hox (1579-1587) 44
Pierre de Cambrai (1531-1536) 19
Pierre de Freeren (1554-1570) 39
Remy Fabri (1580-1606) 46
Sébastien de Hermalle-sous-Argenteau (1550-1558) 35
Thomas de Molembaix (1542-1545) 24
Thomas de Saint-Jean-Geest (1545-1587) 31

FIGURE ET DESTINÉE DE LA CHAUSSÉE BRUNEHAUT AU MOYEN AGE ET A L'ÉPOQUE MODERNE

Ceux qui ont étudié le Moyen Age en Belgique au point de vue de la prospérité relative des régions l'ont généralement divisé en deux parties caractérisées par les deux hégémonies successives qui s'y disputent la prépondérance.

Tout d'abord c'est la région mosane qui l'emporte. Aux XIe-XIIe siècles, elle tient la tête du pays. Elle précède la Flandre dans le domaine économique. Elle la dépasse par la puissance politique de ses évêques représentants de cette fameuse église, reflet de la grandeur impériale. Au point de vue artistique, avec Renier de Huy et les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy, elle s'affirme avec une maîtrise incomparable à un moment où les autres provinces en sont encore aux premiers balbutiements d'un art dont elle connaît tous les secrets. La valeur de ses écoles et de ses maîtres lui assure le premier rang en Europe.

Mais avec le XIIIe siècle, la situation se renverse. Le clergé impérial s'efface au moment même où le comté de Flandre, puis le duché de Brabant s'élèvent à une haute puissance. La prospérité du bassin de la Meuse reste stationnaire à l'époque précise où Bruges devient prodigieusement vivante. Liège, en un mot, perd sa prépondérance au profit de la Flandre et du Brabant.

Ce changement de plans bien connu (1) se serait répercuté dans la voirie de la même époque. Au XIIIe siècle, la route Cologne-Bruges, nerf du pays brabançon avec ses points d'étapes Hasselt, Diest, Louvain, Bruxelles (2) aurait déclassé la chaussée qui desservait le pays mosan en partant de Cologne et enjambant la Meuse à Maestricht pour aboutir à Bavai, en traversant la Hesbaye.

Kurth, promoteur de cette manière de voir qui devait devenir classique, écrit dans *La Cité de Liège au Moyen Age* : « Jusque bien avant dans le XIIe siècle, la grande chaussée romaine courant de Bavai à Cologne par Tongres et Maestricht était restée la principale artère du commerce entre le centre de la Gaule et ses extrémités septentrionales. Mais, à partir de cette date, la prospérité du port de Bruges déplaça l'axe de la circulation internationale, et, de la mer du Nord, on arriva directement à la vallée de la Meuse. Alors la chaussée romaine fut peu à peu abandonnée : l'herbe poussa sur ses vieilles assises, et sous les noms de chaussée Brunehaut et de Chemin Vert, elle ne vécut plus que dans le domaine de la légende...(3) ».

La prospérité des provinces flamandes est un fait incontestable, quoique dans la lutte pour l'existence on peut perdre la première place sans marquer une décadence. Mais la chaussée Brunehaut (4) — servons-nous de cette dénomination pour désigner l'axe Cologne-Bavai puisqu'elle est commode et généralement employée —, au XIIIe siècle, est-elle tombée

(1) Il a été démontré par M. Félix Rousseau dans son remarquable ouvrage sur *La Meuse et le pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le XIIIe siècle*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIX, p. 1-248, Namur, 1930.

(2) On remarquera que je fais passer la chaussée Cologne-Bruges par Hasselt et Diest, et non par Tongres-St-Trond. M. Hans Van Werveke, dans son livre *Bruges et Anvers, huit siècles de commerce flamand*, Bruxelles, 1944, a bien voulu reprendre cette théorie que je défendais dans un travail resté encore manuscrit.

(3) G. Kurth, *La cité de Liège au Moyen Age*, Bruxelles, 1910, t. II, p. 205.

(4) Sur ce patronyme uniquement fabuleux qui ne lui est pas exclusivement réservé, voir l'étude de M. Vannérus, *La reine Brunehaut dans la toponymie et dans la légende* (*Ac. roy. de Belgique*, Classe des Lettres, XXIV, 1938, p. 301-420).

en désuétude, est-elle vraiment devenue un « chemin vert », une chose morte dont les sources ne parlent plus? (1)

Faisons l'enquête nous-mêmes, elle nous mènera peut-être à des résultats.

La chaussée Brunehaut au XIIIe siècle est employée.

En 1212, le duc de Brabant, Henri 1er y conduit son armée qui vient de mettre à sac la ville de Liège (2).

En 1213, le 10 octobre exactement, le duc y passe encore, la jalonnant de meurtres et d'incendies, puisqu'il brûle dans l'ordre au cours de sa marche les deux Waleffes, Tourinne la Chaussée et Waremme. Le lendemain, le 11, les Brabançons marchent sur Tongres, point d'étape principal de la célèbre route, et livrent aux flammes les villages de la rive droite du Geer, cours d'eau qui borde la route sur un long parcours. La nuit, le duc veut couronner son œuvre en se jetant sur Liège mais l'évêque l'a devancé, revenu en hâte de Huy, il se lance dans la Hesbaye, campe le premier jour sur la route, à Lens-sur-Geer, unit ses forces à celles de Louis de Looz, marche aux Brabançons, et leur inflige une sévère défaite à Steppes encore bien près de notre chaussée (3).

En 1214, l'armée allemande qui devait se faire battre à Bouvines, traverse la Hesbaye en suivant la chaussée Brunehaut pour envahir la France. Les Liégeois essayent d'abord d'arrêter la marche d'Otton IV en rompant le pont de Maestricht. Devant les garanties formelles de l'empereur, ils modifient leur attitude et accordent le libre passage (4) à cette armée qui nous est signalée plus tard dans le Hainaut (5).

Immédiatement après, en août 1214, Frédéric de Sicile suit la même voie pour attaquer le Brabant. Il assiège d'abord Aix-la-Chapelle qu'il emporte de force, traverse ensuite sans

(1) Dans ces pages, je parle d'une route comme on parlerait d'une personne, en signalant sa « prospérité », son « activité », son « déclin » ou ses « progrès ». Ces métaphores font gagner du temps.

(2) *Reineri Annales ad an.* 1212, éd. Pertz dans *Mon. Germ. Histor., Script.*, t. XVI, p. 604 in-fol.

(3) *Reineri Annales ad an.* 1213, éd. Pertz dans *Mon. Germ. Histor., Script.*, t. XVI, p. 607 in fol.

(4) *Reineri Annales ad an.* 1214, éd. Pertz dans *Mon. Germ. Histor., Script.*, t. XVI, p. 671 in-fol.

(5) *La chronique liégeoise de* 1402, éd. Bacha, Bruxelles, 1900, p. 155.

grande difficulté Maestricht, protégé qu'il est par ses avant-postes installés à Wonck. Le lendemain, il est avec le gros de ses troupes à ce même Wonck et a Bassenge où il cantonne. Le troisième jour, il atteint Russon et Hamal et s'apprête à se jeter sur le Brabant lorsque le duc Henri épouvanté demande la paix, offrant son fils en otage avec la moitié de ses terres (1).

Route militaire de premier ordre, la chaussée Brunehaut est encore une voie commerciale au XIIIe siècle.

Ainsi Henri III de Gueldre, pour ruiner les villes liégeoises liguées contre lui, pour anéantir leur commerce, arme ses citadelles de la Hesbaye qui arrêtent les marchands. A la nouvelle d'un de ces brigandages (la confiscation des laines que transportait un Hutois), les bourgeois de Huy, indignés et se sentant gravement menacés, se ruent en Hesbaye et détruisent ces forteresses (2).

Au quatorzième siècle, la chaussée Brunehaut reste pour le pays mosan la voie stratégique par excellence. Les luttes qui mettent aux prises Brabant et Liège s'y déroulent toutes encore.

En 1303, les Brabançons qui voient les troupes liégeoises occupées aux sièges de Maestricht et de Fauquemont envahissent la Hesbaye ainsi dégarnie. A cette nouvelle le maréchal Pierre de Bar avec les frères Jean et Arnold de Harduemont réunissent des troupes à la hâte et essayent d'arrêter les Brabançons à Latinne dans un combat inégal où Arnold lui-même tombe percé d'un coup de lance. Des renforts venus de Maestricht leur permettent heureusement de reprendre l'avantage ; ils mettent l'ennemi en fuite, le pourchassent en déroute le long de la chaussée Brunehaut et brûlent au cours de leur marche Hannut, qui la commande. Mais les Brabançons se sont ressaisis, ils reviennent sur leurs pas, redescendent la chaussée, y campent trois nuits, cherchent à exciter les Liégeois à un nouveau combat. Puis, devant le peu de succès de leurs

(1) *Reineri Annales, ad an.* 1214, éd. Pertz dans *Mon. Germ. Histor., Script.*, t. XVI, p. 672 in-fol.

(2) *La Chronique liégeoise de* 1402, *ad an.* 1255, éd. Bacha, p. 189.

provocations, ils concluent la paix et rentrent dans leurs foyers (1).

En 1347, le 21 juillet, le Prince-Evêque de Liège et son allié le duc de Brabant rencontrent aux Waleffes, les milices liégeoises et leur infligent une sévère défaite qui dégénère bientôt en une fuite éperdue (2), après quoi le duc victorieux ravage la Hesbaye. Il est facile de reconstituer son itinéraire : les villages qu'il a brûlés, les Waleffes, Meeffe, Waremme sont situés le long de la chaussée Brunehaut (3).

En 1408, la bataille d'Othée a le même théâtre. L'armée bourguignonne, venant du Hainaut s'avance le long de la fameuse route pour débloquer Maestricht où l'élu Jean de Bavière est assiégé par son peuple : arrêtée a hauteur de Tongres par les milices accourues en hâte de Liège, elle les bouscule pour continuer son chemin (4).

En 1430, c'est par la chaussée Brunehaut également que les renforts bourguignons passent pour se rendre au siège d'Orléans. Le valet du seigneur de Thisnes, village situé sur la chaussée, de chez lui, les a vus passer (5).

En 1454, pour couvrir le pays de Liège et détourner les invasions, on creuse un fossé en travers de la chaussée Brunehaut (6).

En 1465, lors de la première expédition de Charles le Téméraire contre Liège, non seulement la bataille principale qui décide de la guerre a lieu à Montenacken, à proximité de la chaussée, mais l'armée bourguignonne reste sur la route pendant les nombreux mois durant lesquels on élabore les conditions de paix. Un soldat de Charles, Jean de Haynin, nous a laissé dans une chronique un récit complet de cette

(1) *La Chronique liégeoise de* 1402, éd. Bacha, pp. 250 et svv.

(2) Sur la bataille des Waleffes, v. surtout Hocsem, *Gesta Pontif. Leod.*, éd. G. Kurth, Bruxelles, 1927, p. 359 et la *Chronique de l'abbaye de St-Trond*, éd. de Borman, Liège, 1877, t. II, p. 286 (éd. des Bibliophiles liégeois).

(3) Hocsem, *Gesta Pontif. Leod.*, éd. G. Kurth, p. 359.

(4) *Chronique de Jean de Stavelot ad an.* 1408, éd. A. Borgnet, Bruxelles, 1861, pp. 117-118.

(5) *Chronique de Jean de Stavelot ad an.* 1430, éd. A. Borgnet, p. 246.

(6) *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, éd. C. de Borman, Liège, 1902, p. 40 (éd. des Bibliophiles liégeois).

expédition à laquelle il a pris part et dont nous connaissons ainsi tous les détails (1).

En 1466, Charles le Téméraire, après avoir mis à sac la ville de Dinant, décide de détruire également Liège qui l'a provoqué. Dans ce but, il descend, avec son armée, la Meuse jusqu'à Namur, le dépasse, marche dans la direction de Gembloux jusqu'à un endroit appelé la Croisette où la route Namur-Bruxelles coupe la Chaussée Brunehaut. Arrêté à Montenacken par des messagers de paix, Charles poursuit cependant sa route jusqu'à Lowaige avant de traiter (2). Le duc a logé successivement à Châtelet, Namur, Momalle et Sainte-Walburge (3).

En 1468, l'armée franco-bourguignonne qui va détruire Liège, venant de France, passe par la chaussée Brunehaut. Jean de Haynin, dans son journal, nous signale deux de ses points d'étape, Bavai et Givry, l'avant-garde s'étant assurée immédiatement de Tongres (4). Le légat Onufrius d'autre part apprend par des guetteurs liégeois placés à Meeffe le progrès de la marche de l'armée ennemie (5).

En 1494, une armée brabançonne menaçant Liège parcourt de nouveau la chaussée Brunehaut : la Hesbaye restait pour Liège la grande voie des invasions (6). C'est d'ailleurs le sens du dicton rapporté par Olivier de la Marche : « Les Liégeois, rapporte-t-il, ont une manière de parler qu'ils tiennent que *Nul ne passe dans le Habsvaing qu'il ne soit combattu le lendemain* » (7).

En 1544, la chaussée Brunehaut est toujours bien le « grand

(1) *Mémoires de Jean, sire de Haynin et de Louvignies*, éd. Brouwers, Liège, 1905-6, t. I, pp. 142 et svv. (éd. des Bibliophiles liégeois).

(2) *Mémoires de Jean, sire de Haynin*, éd. Brouwers, t. I, p183.

(3) H. Van der Linden, *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, Marguerite d'York et Marie de Bourgogne*, Bruxelles, 1937 (20 au 30 octobre 1468).

(4) *Mémoires de Jean, sire de Haynin*, éd. Brouwers, t. II, p. 71.

(5) *Mémoire du légat Onufrius sur les affaires de Liège*, éd. S. Bormans, Bruxelles, 1885, p. 79.

(6) *Chroniques liégeoises*, éd. Balau et Fairon, Bruxelles, 1931, t. II, p. 272. *L'an susdit au moys de décembre, la ville de Tongres fut prinses par la garde de Brabant qui vindrent sur une nuit del contée de Namur à Tongre.*

(7) Olivier de la Marche, *Mémoires*, éd. Beaune et d'Arbaunont, Paris, 1883-1888, t. II, p. 65.

chemin de France ». Une lettre de Marie de Hongrie [1] suffirait seule à le prouver : « ...Et comme lediet Wadripont a entendu, avoit prins le chemin de Hanuyt. Que me feroit doubter qu'il seroit tiré en France. »

En 1545, une troupe de mercenaires payés par le roi d'Angleterre traverse le pays de Liège. On est très bien renseigné sur leur itinéraire grâce aux lettres d'un certain Corneille Van der Ee chargé par la cour de Bruxelles de les suivre pour connaître leurs intentions. C'est par la chaussée Brunehaut qu'ils se rendent d'Allemagne en France.

Partis d'Oestkirche à cinq lieues d'Aix, ils passent la Meuse à gué à Visé, traversent Tongres [2] et logent, partie à Tongres, partie à Villers-Saint-Siméon [3]. Corneille Van der Ee nous les signale ensuite à Fleurus et à Wangenies [4], localités situées toujours sur notre chaussée.

En 1557, un corps d'armée espagnol traverse la Hesbaye, donc emprunte la chaussée Brunehaut pour se rendre à Maestricht [5].

En 1568, c'est le prince d'Orange qui effectue sa retraite par la chaussée Brunehaut. Son itinéraire est facilement reconnaissable, il l'a jalonné d'incendies : Boneffe, Gembloux, Flône, Bavai sont tour a tour devenus la proie des flammes [6].

En 1615, un voyageur d'Arras, Philippe de Hurges a parcouru la chaussée Brunehaut avec un voiturier qui faisait le service régulier France-Allemagne. Il nous a conservé un journal remarquable de son voyage. Tous les détails intéressants, tous les points d'étape sont soigneusement consignés.

(1) Edgard DE MARNEFFE, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle, Correspondances et Documents politiques*, Liège, 1889, t. III, p. 7. (Lettre de Marie de Hongrie à Charles-Quint, 26 juin 1544).

(2) E. DE MARNEFFE, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas*, t. III, p. 120. (Lettre de Gilles de Blocquerie à Louis de Schoor, Liège, 9 septembre 1545 et Lettre de Corneille Van der Ee à Louis de Schoor, Tongres, 5 octobre 1545).

(3) E. DE MARNEFFE, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas*, t. III, p. 131. (Lettre de Corneille Van der Ee à Louis de Schoor, Liège, 8 octobre 1545).

(4) E. DE MARNEFFE, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas*, t. III, p. 136. (Lettre de Corneille Van der Ee à Louis de Schoor, Fleurus, 14 octobre 1545).

(5) *Chroniques liégeoises*, éd. Balau et Fairon, t. II, p. 532.

(6) *Chroniques liégeoises*, éd. Balau et Fairon, t. II, p. 534. Sur cette retraite voir également G. BONHOMME, *Le duc d'Albe et l'expédition orangiste de 1568*, dans *Fédération archéologique et historique de Belgique, Annales du Congrès d'Anvers*, 1930, p. 300.

Quelques extraits suffiront à nous montrer combien la route était restée prospère au XVIIIe siècle. Le voyageur est parti de Tournai le jeudi 27 août avec un ami de Lille qui se rendait à Aix-la-Chapelle pour se guérir d'un rhumatisme.

« A Piéton (1), je remarquay en oultre que touttes les charrettes d'Allemagne et de Liège venant au Pays-Bas, ayant passé le comté de Namur et les notres qui tirent en Allemagne, à Liège et à Namur passaient touttes en cet endroit... Quant à Villeparay, Sombref et Giblours nous n'y entrasmes, ains les veismes de loin seulement, n'en ayant fait mention en l'abrégé de ce voiage que pour la commodité de ceux qui voudront prendre leur chemin par là, où ils seront mieux et plus sûrement accomodés que nous ne fûmes en chemin que nous tinmes, étans partout misérablement logés depuis Tournay jusqu'à Liège, par la malice de notre charretier qui ne se souciait de nous pourvu que ses chevaux fussent bien receus et ne vouloit loger ès villes ni ès bonnes hostelleries pour éviter la dépense... Nous suivîmes toujours le hault chemin, de là en avant et laissant Giblours à main droite, nous vinmes mettre pied à terre en un méchant hameau appelé Ratentost... Nous suivîmes toujours la chaussée de Brunehaut et ne nous en départîmes depuis Ratentost jusques au Val St Georges où nous dînâmes ; mais, avant d'y arriver, nous passâmes par Ransos (Branchon) et Laureau, villages du conté de Namur dont le 2e est le dernier du Pays Bas tirant en Liège par ces cartiers ; et proche d'iceluy est la maison du fermier commis à recevoir les impôts des marchandises et denrées qui vont au pays de Liège ».

Quittant notre chaussée aux Waleffes, Philippe de Hurges atteignait le samedi 29 août 1615, à cinq heures de l'après-midi, les « premiers faubourgs » de Liège.

Louis XIV enfin, envahissant la Belgique, pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, suit une fois de plus la voie naturelle des invasions.

Les campagnes des années 1693-1694 sont caractéristiques

(1) Village situé à deux lieues de Mariemont. — Extraits tirés du *Voyage de Philippe de Hurges à Liège et à Maestricht en* 1615, éd. H. Michelant, Liège, 1872. *passim*.

à cet égard, la chaussée Brunehaut est la base de toutes les opérations militaires. On commence d'abord par l'emprunter pour marcher à la rencontre du prince d'Orange puisque l'armée du roi s'assemble à Tournai pour camper par après à Gembloux et que celle du maréchal de Luxembourg s'arrête à Givry le 27 mai, puis va de Givry à Bassy, de Bassy à Tourinne.

Les troupes alors, pour prendre contact avec l'ennemi, abandonnent la formation en colonne pour se déployer. Luxembourg quitte la chaussée Brunehaut à Tourinne et se dirige vers Meldert et Heylissem (1). De Heylissem, le maréchal tente un coup de main sur Tongres. Le détachement désigné pour cette expédition part du camp à six heures du soir, rejoint la chaussée Brunehaut au plus près, la suit jusqu'à Tongres, déloge l'ennemi de la ville et le poursuit jusqu'à « une petite lieue de Maestricht », le tout donc bien sur la chaussée Brunehaut.

Luxembourg ensuite avec le gros de ses troupes marche de Heylissem aux Waleffes, des Waleffes à Vignamont (2), de Vignamont à Lesky (3). Il s'arrête à Landen, y cantonne du 25 au 28 juillet, combat ensuite à Neerwinden le 29, puis rejoint la chaussée Brunehaut pour retourner en France (4).

Ces marches et contre-marches du maréchal de Luxembourg ramenées à un plan montrent combien la chaussée Brunehaut a été la base des expéditions militaires de Louis XIV en Belgique, à tel point que l'on peut dire, ce qui paraît paradoxal à première vue, que l'armée française, à la bataille de Neerwinden, avait comme appui notre chaussée.

Il est donc absolument clair que la chaussée Brunehaut a été employée après le XIIIe siècle, qu'elle a même été très prospère, la série de voyages que nous avons conservée étant un indice sûr qu'il n'est pas possible d'écarter. Mais la chaussée Cologne-Bruges, sa rivale, a-t-elle eu une activité plus grande? Présente-t-elle un engorgement subit? A-t-elle vu sa prospérité

(1) Actuellement *Op Heylissem* et *Neer Heylissem*, villages situés près de Tirlemont.

(2) Actuellement *Vinalmont*.

(3) Lexhy, wallon *lèhi*, lieu-dit de Horion-Hozémont.

(4) Tous ces renseignements sont tirés de l'*Histoire militaire de Flandre* du chevalier DE BEAURAIN qui s'intitule lui-même *Géographe ordinaire du Roi*.

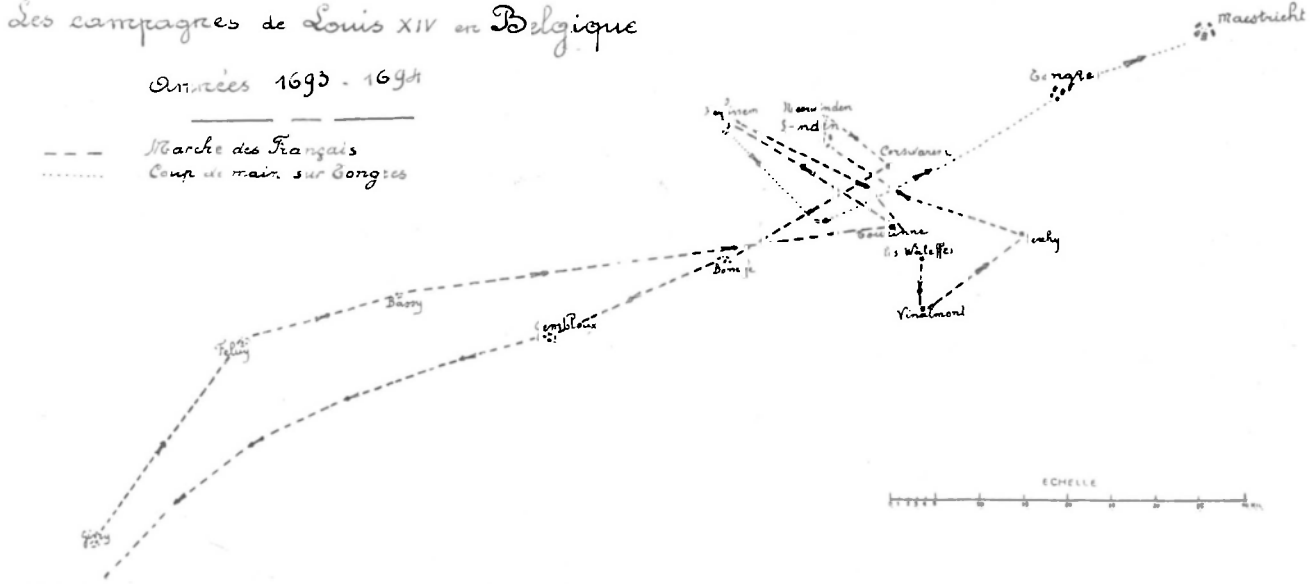
Les campagnes de Louis XIV en Belgique
Années 1693 - 1694
Marche des Français
Coup de main sur Tongres
Maestricht
Tongres
Neerwinden
Landen
Corswaren
Les Waleffes
Vinalmont
Bomp
Bassy
Gembloux
Feluy
ECHELLE

grandir brusquement alors que celle de l'autre route restait inchangée et stationnaire?

Comme pour la chaussée Brunehaut, relevons les mentions de voyages, d'expéditions militaires en suivant l'ordre chronologique.

Tout d'abord Van Velthem nous raconte qu'au XIIIe siècle, entre Haelen et Herck, localités situées sur la chaussée Cologne-Bruges, des chevaliers venus d'Allemagne rencontraient dans des tournois les champions brabançons sur un terrain situé, nous dit-il, à mi-chemin entre les deux pays (1).

En 1286, en automne, Jean Ier passe par la chaussée Cologne-Bruges, mais il ne fait que partir de Louvain pour aller en octobre débloquer Maestricht. Il est en septembre à Beequevoort près de Diest (2).

En 1288 enfin, les vainqueurs de Worringen retournant chez eux, faisant donc le trajet Cologne-Brabant, repassent par Maestricht et Hasselt (3).

Au XIVe siècle, également, peu de voyages et en tous cas aucun engorgement subit de la chaussée.

Le 26 avril 1338, Jean, roi de Bohême, et Waléran, archevêque de Cologne, accompagnés d'une suite nombreuse sont de passage à Hasselt (4).

En 1356, le duc de Brabant, Wenceslas, se rend à Diest pour aller à la rencontre de l'empereur d'Allemagne qui avait annoncé sa venue en Brabant (5).

Jean III, après le siège de Fauquemont, ville située tout contre Maestricht, brûle Beeringen en revenant chez lui a Louvain (6).

Au XIVe siècle, un itinéraire brugeois rappelle toutes les

(1) Van Velthem, *Spiegel Historiael*, eerste boek, v. 3489, éd. H. Vander Linden et W. De Vreese, Bruxelles, 1906, t. I., p. 211-212.

(2) A. Wauters, *Le duc Jean Ier et le Brabant sous le règne de ce prince* (1267-1294), Bruxelles, 1862, p. 146, note 1.

(3) Mantelius, *Hasseletum sive ejusdem oppidi descriptio, qua continetur totius historiae Lossensis compendium*, 1663, Lovanii apud Andream Bouvetium, p. 18.

(4) Wolters, *Codex diplomaticus Lossensis* (938-1522), Gand, 1849, p. 277.

(5) *Chronique abrégée de Jean d'Outremeuse ad an.* 1356, éd. Balau et Fairon dans *Chroniques liégeoises*, t. II, p. 186.

(6) De Dynter, *Chronique des ducs de Brabant*, Liv. VI, chap. XLVI, éd. de Ram, Bruxelles, 1857, t. III, p. 635.

étapes de la fameuse chaussée Cologne-Bruges et il cite dans l'ordre Gand, Termonde, Malines, Aerschot, Diest, Hasselt, Maestricht, Aix-la-Chapelle (1).

Pierre Coutereel, chassé de Louvain, s'établit à Hasselt (2). Il n'y séjourna pas longtemps ; il pillait les caravanes qui passaient, allant d'Allemagne en Flandre sur la grande chaussée traversant la ville ; le trouble-fête est bientôt expulsé par les Hasseltois dont il ruinait le commerce. Ceux-ci prirent même des précautions pour que pareille situation ne se renouvelât plus dans l'avenir et ils réussirent à faire de la chaussée Cologne-Hasselt-Bruges le plus sûr de tous les chemins qui conduisaient en Allemagne (3).

En 1407, Antoine de Brabant venant de Louvain et allant assiéger Fauquemont près de Maestricht, passe à Diepenbeek, village situé tout contre Hasselt. Il était accompagné de troupes levées à Anvers (4).

En 1412, le même Antoine de Brabant voyage de Bruxelles à Louvain, de Louvain à Haelen, de Haelen à Maestricht et de là par Limbourg à Montjoie, St-Vith et Bastogne (5).

L'année suivante, il répète à peu près sûrement le même voyage. Il va en tous cas d'Anvers en Luxembourg en passant par Diest (6).

En 1417, Jean IV, pour aller de Bruxelles à Maestricht s'arrête, lui aussi, à Louvain et à Diest (7).

En 1421, le duc de Brabant qui avait eu des démêlés avec

(1) J. Lelewel, *Géographie du Moyen Age*, Bruxelles, 1849, 4 vol. in-8°, l'itinéraire est publié en annexe du t. IV.

(2) Pierre Coutereel fut banni de Louvain le 31 mai 1364, v. H. Vander Linden, *Geschiedenis van de stad Leuven*, Louvain, 1899, p. 32.

(3) Mantelius, *Hasseletum sive ejusdem oppidi descriptio, qua continetur totius historiae Lossensis compendium*, 1663, Lovanii apud Andream Bouvetium, p. 31.

(4) De Dynter, *Chronique des ducs de Brabant*, Liv. VI, chap. LXVI éd. de Ram, t. III, p. 666. — v. de même Gachard, *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, Bruxelles, 1892, t. IV, p. 568. (Itinéraires d'Antoine duc de Brabant en 1407).

(5) Gachard, *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, t. IV, p. 587. (Itinéraires d'Antoine duc de Brabant en 1412).

(6) Gachard, *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, t. IV, p. 592. (Itinéraires d'Antoine, duc de Brabant, en 1413).

(7) Gachard, *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, t. IV, p. 601. (Itinéraires de Jean IV, duc du Brabant, en 1417).

ses Etats et avait été forcé de se retirer à Maestricht, revient en force dans son duché ; c'est à Diest que se concentrent les troupes qui doivent écraser Bruxelles (1).

En 1429, Philippe de St-Pol est signalé à Bruxelles, puis à Louvain, ensuite à Haelen, à Diepenbeek et enfin à Maestricht (2).

En 1467, Charles le Téméraire voyage de Maestricht à Bruxelles par étapes ; il s'arrête à Hasselt, Diest et Louvain (3).

En juillet de la même année, le Téméraire parcourt encore la chaussée de Cologne à la mer (4).

En 1477, Maximilien d'Autriche l'emprunte à son tour lorsqu'il se rend à Bruges pour épouser Marie de Bourgogne (5).

En 1486, vers le mois de juillet, l'empereur d'Allemagne, Frédéric III passe par Hasselt à son retour de Brabant (6).

En 1488, en 1495, en 1496, Maximilien d'Autriche, alors roi des Romains et Albert de Saxe traversent Hasselt.

A la Toussaint 1498, le 5 février 1499 et à la Toussaint 1502, ils y sont encore ainsi qu'en témoignent les dépenses qu'ils ont faites pour leurs dîners à l'auberge « *In den Valk* » à Hasselt et qui nous ont été heureusement conservées (7).

En 1494, Philippe le Beau loge à Hasselt, quand son père fut élevé à la dignité impériale, et une autre fois en 1495 alors qu'il était accompagné de sa grand'mère Marguerite d'York (8).

Vers cette époque, le marquis d'Anvers et sa femme logent

(1) De Dynter, *Chronique des ducs de Brabant ad an.* 1421, éd. de Ram, t. III, p. 837.

(2) Gachard, *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, t. IV, p. 641. (Itinéraires de Philippe de St-Pol, duc de Brabant, en 1429).

(3) H. Vander Linden, *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, ad an.* 1467.

(4) H. Vander Linden, *Itinéraires de Charles, duc de Bourgogne, ad an.* 1467, juillet.

(5) H. Vander Linden, *Itinéraires de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche*, Bruxelles, 1935, *ad an.* 1477, août.

(6) Cité par Bamps dans l'article intitulé *Aperçu historique sur le nouveau local des Sociétés : Les vrais Amis et les Mélophiles, dit « In den Valk, Au Faucon » à Hasselt avec des notes inédites sur l'histoire de cette ville à la fin du XV*e *et du XVI*e *siècle, dans Société chorale et littéraire des Mélophiles de Hasselt, Bulletin de la section littéraire*, t. XXV, 1889, p. 89.

(7) *Ibid.*, p. 89, n. 1.

(8) *Ibid.*, p. 77.

à Hasselt ainsi que le comte Englebert de Nassau député du duc Maximilien d'Autriche (1).

En 1496, Arnold van Harff, un pèlerin qui nous a laissé ses itinéraires, est passé également par Louvain, Diest et Hasselt pour se rendre de Bruxelles à Cologne (2).

En 1506, Erard de la Mark écrit au magistrat de Hasselt pour recommander « de faire bon accueil aux envoyés du duc de Gueldre et à ceux qui arriveront du Brabant » (3).

En juin 1521, Charles-Quint voyage d'Aix-la-Chapelle à Maestricht, de Maestricht à Curange, de Curange à Bruxelles (4).

Les comptes communaux de la ville de Hasselt ainsi qu'un registre de comptes de régals et de vin nous ont conservé le nom des personnalités qui traversèrent la ville en même temps que la mention de la nourriture et des boissons qu'elles y ont consommés. La liste est relativement longue et atteste en tous cas la vitalité de ce segment de la route Cologne-Bruges. En 1521, la ville donne l'hospitalité à la reine d'Espagne, au comte Henri de Nassau, général de Charles-Quint et à sa femme. En 1523 et en 1525, au roi de Danemark, Christian II. En 1532, à Charles-Quint. En 1538, au prince d'Orange et au comte palatin. Le jour de la Saint Barthélemy 1540, au prince d'Orange. Le 11 octobre de la même année, au comte palatin Frédéric. Au commencement de l'année 1541, au comte Guillaume de Nassau et à Guillaume van Beverst. Le 1er septembre 1543, à la reine Marie, gouvernante des Pays-Bas et à sa suite (5).

(1) *Ibid.*, p. 89.

(2) *Itinéraires des pèlerinages du chevalier Arnold van Harff* (1496-1499) publiés en annexe de l'édition de « La description des Pays » de Gilles LE BOUVIER. 1908., Paris, Leroux.

(3) Lettre d'Erard de la Marck datée : Maestricht, 21 novembre 1506, original en flamand signé Erard, contre-signé Bardoul, analysée par H. VAN NEUSS dans un inventaire intitulé : *Lettres des Princes-Evêques de Liège au Magistrat de Hasselt,* dans *Société chorale et littéraire des Mélophiles de Hasselt, Bulletin de la section littéraire*, t. XXII, 1885, p. 99.

(4) GACHARD, *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, Brux., 1874, t. II, p. 29. (Itinéraires de Charles-Quint, en 1521, juin).

(5) Tous ces voyages sont cités par BAMPS dans l'article intitulé *Aperçu historique sur le nouveau local des Sociétés Les vrais amis et les Mélophiles...* déjà mentionné (*Société chorale et littéraire des Mélophiles de Hasselt, Bulletin de la Section littéraire*, t. XXV, 1889, p. 73.

En mai 1545, Charles-Quint fait un nouveau voyage à Diest, à Curange, à Maestricht et à Aix (1).

En août 1568, à l'annonce d'une expédition espagnole contre Maestricht, l'évêque de Liège envoie des instructions à Hasselt pour que ces troupes puissent aisément se procurer des vivres (2).

Ambroise Spinola passe encore par Hasselt pour aller assiéger Juliers (3).

Isabelle est reçue à Hasselt en 1627 (4).

Enfin, Ferdinand de Bavière écrit au Magistrat de Hasselt pour recommander le fils aîné du landgrave de Hesse qui, se rendant à Bruxelles, passera par leur ville (5).

Cette enquête rapide, qui naturellement n'a pas la prétention d'être exhaustive, nous permet au moins, de nous rendre compte, de voir la physionomie, la courbe idéale de la prospérité de la route.

Cette courbe nous apparaît comme peu élevée et surtout comme absolument régulière : elle ne présente aucun bond, aucune saute subite.

Nous avions déjà constaté que la chaussée Cologne-Bruges n'avait pas ruiné la chaussée Brunehaut, que celle-ci, au contraire, durant tout le Moyen Age et même toute l'époque moderne avait été prospère. Supposant alors provisoirement qu'elle l'avait concurrencée quand même, qu'au moins à un certain moment, elle s'était enrichie d'une partie du trafic de l'autre, nous nous attendions à trouver une chaussée riche, une activité brusquement décuplée... Nous nous rendons

(1) Gachard, *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, t. II, p. 308. (Itinéraires de Charles-Quint, en 1545, mai).

(2) Lettre de Gérard de Groesbeek au Magistrat de Hasselt datée de Liége, 20 août 1568, original en flamand analysé par H. Van Neus dans l'inventaire intitulé « Lettres des Princes-Evêques de Liège au Magistrat de Hasselt ». (*Société chorale et littéraire des Mélophiles de Hasselt, Bulletin de la section littéraire*, t. XXVI, 1889, p. 161).

(3) Mantelius, *Hasseletum...*, p. 91.

(4) *Ibid.*, p. 91.

(5) Lettre de Ferdinand de Bavière au Magistrat de Hasselt, datée de Liège, 1er juillet 1621, original en flamand analysé par H. Van Neus dans l'inventaire intitulé « Lettres des Princes-Evêques de Liège au Magistrat de Hasselt ». (*Société chorale et littéraire des Mélophiles de Hasselt, Bulletin de la section littéraire*, t. XXXVIII, 1892, p. 116.

compte maintenant qu'il n'en est rien. Jamais la chaussée Cologne-Bruges n'a influencé la chaussée Brunehaut. Elle ne l'a jamais lésée. Leurs courbes de prospérité qui s'élèvent normalement, parallèlement, sans sautes brutales, en sont la meilleure des preuves, puisque toute concurrence suppose le dépouillement de l'un et l'enrichissement de l'autre et, en style graphique, arrêt et montée brusques. Rien ne montre deux prospérités successives, rien ne prouve une concurrence.

Les textes nous parlent toujours des deux chaussées Cologne-Bruges et Cologne-Bavai comme de deux artères stratégiques, comme de deux chemins suivis par des voyageurs, jamais comme de deux axes commerciaux. On peut dire que cette particularité tient à nos sources ; les chroniqueurs et les ecclésiastiques, les seuls qui écrivent alors, s'occupent très peu des marchands.

Quoi qu'il en soit, les deux chaussées, axes commerciaux ou non, n'ont pas subi le contre-coup des prospérités successives des provinces belges. Le pays mosan et la Flandre ont pu s'enrichir tour à tour sans influencer nos deux routes en rien. Les deux chaussées ne sont pas solidaires de la prospérité du pays, elles mènent une vie propre et indépendante.

Le Moyen Age n'a pas beaucoup de routes. Il ne connaît pas les lignes directes, il a l'habitude des détours invraisemblables

Eginhard raconte en 830, que pour aller de Cologne à Gand, il a remonté la chaussée Brunehaut jusqu'à Valenciennes, puis a descendu l'Escaut en barque jusqu'à Gand. De cet épisode, on aurait tort de conclure qu'au IXe siècle la route Cologne-Bruges n'existait pas encore et que ceux qui voulaient aller de Cologne à Gand empruntaient normalement la chaussée Brunehaut jusqu'à Valenciennes pour ensuite prendre une barque et descendre l'Escaut jusqu'en Flandre. Eginhard donne lui-même les raisons qui l'ont amené à adopter cet itinéraire Il avait d'abord eu l'intention d'aller en France Ce n'est qu'en cours de route que, malade et fatigué, il changea d'avis et préféra Gand à la France, et surtout la douceur des voyages en barque à l'incommodité des chevaux. Toute cette odyssée, Eginhard l'explique lui-même bien simplement dans

une lettre d'excuse qu'il envoie à l'impératrice Judith en mars 830 (1).

Mais pour se rendre à Bruxelles, le Liégeois descend ordinairement la Meuse jusqu'à Maestricht pour rejoindre alors la chaussée Cologne-Bruges qu'il suivait jusqu'en Brabant (2). Le nombre de ces voyages bizarres, Liège, Maestricht, Bruxelles, que nous allons citer en suivant l'ordre chronologique, nous fera bien comprendre qu'il s'agit d'un itinéraire normal et non de détours accidentels.

En 1395, Jean de Bavière retiré à Diest, signe le 27 décembre à Caster, près de Maestricht, un accord avec ses sujets et rentre à Liège (3).

En 1407, les échevins, fuyant les Hédrois, se réfugient en Brabant. C'est par Maestricht qu'ils s'y rendent puisque l'un d'eux meurt à Diest, chemin faisant (4).

En 1416, une ambassade brabançonne se dirigeant vers Liège rencontre à Maestricht le roi des Romains (5)

En 1446, Jean de Heinsberg qui était à Bruges apprend que le duc de Brabant veut lui nuire ; pris de panique, il se retire précipitamment dans son évêché, ne s'arrêtant de courir, tant est grande sa frayeur, qu'à Diest (6).

En 1456, Louis de Bourbon est signalé à Curange et à Maestricht avant de faire son entrée à Liège (7).

En 1460, les envoyés de Philippe le Bon qui doivent aplanir les différends entre Louis de Bourbon et les Liégeois passent par Maestricht pour aller de Bruxelles à Liège (8).

En 1463, après une trêve négociée par le légat du pape

(1) *Mon. Germ. Histor., Epistolae*, t. III, lettre 13.

(2) Il faut signaler pour cet itinéraire l'influence qu'ont pu avoir les coches d'eau et l'utilisation des fleuves.

(3) *La Chronique de* 1402, éd. Bacha, p. 428.

(4) *Chronique de Jean de Stavelot*, éd. A. Borgnet, p. 107.

(5) De Dynter, *Chronique des ducs de Brabant*, liv. VI, c. XCIX, éd. de Ram, t. III, p. 772.

(6) *Chroniques liégeoises*, éd. Balau et Fairon, t. II, p. 245.

(7) *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, éd. C. de Borman, p. 47.

(8) H. de Merica, *de Cladibus Leodiensium*, c. V, éd. de Ram, dans *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les Princes-Evêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, Bruxelles, 1844, p. 141.

Pierre Ferrici, Louis de Bourbon, retrouvant son intransigeance, anéantit tout le fruit des efforts pacificateurs ; après une assemblée capitulaire où on s'explique en termes pleins d'aigreur, il reprend le chemin de l'étranger. Partant de Liège, il se retire d'abord à Maestricht, puis à Curange (1).

En 1534, Jehan de le Sauch envoyé par Marie de Hongrie à Erard de la Marck, rencontre, chemin faisant, l'évêque de Liège à Curange (2).

En 1537, un colis de poissons commandé par l'évêque de Liège à Hasselt est d'abord envoyé à Maestricht, puis transporté en bateau à Liège (3).

En 1538, Florent d'Egmond, envoyé de Bruxelles à Liège par Marie de Hongrie, s'y rend par Maestricht (4).

La même année, Corneille de Berghes emprunte le même itinéraire pour faire sa Joyeuse Entrée à Liège (5).

En 1540, Corneille de Berghes répète le même voyage Curange, Maestricht, Liège (6).

Les relais des courriers qui, journellement, relient les cours de Bruxelles et de Liège sous le principat de Corneille de

(1) *Chronique de Jean de Looz*, éd. de Ram dans *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les Princes-Evêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, p. 17.

(2) E. de Marneffe, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle* t. I, pp. 200-201.

(3) Lettre d'Erard de la Marck au Magistrat de Hasselt datée de Huy, le 12 octobre 1537. L'évêque écrit qu'il attend, à la Toussaint, la visite de la reine (Marie de Hongrie) et il prie le Magistrat de Hasselt de lui envoyer des provisions, entre autres de bonnes et grosses carpes ; cette lettre est citée par H. Van Neus dans l'Inventaire intitulé *Lettres des Princes-Evêques au Magistrat de Hasselt* dans *Société chorale et littéraire des Mélophiles de Hasselt, Bulletin de la Section littéraire*, t. XXII, 1885, p. 109. — Bamps, qui a parcouru les comptes communaux de la ville de Hasselt connaît la réponse faite à cette lettre (*Société chorale et littéraire...*, t. XXV, 1889, p. 113) « Nos bourgmestres se mirent en devoir de satisfaire le prince car, le 28 octobre suivant, ils envoyèrent à Maestricht le poisson demandé, le déposèrent en sûreté la nuit dans la Meuse et louèrent un bateau pour le transporter tout frais à Liège le lendemain ».

(4) E. de Marneffe, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle*, t. II, p. 20. (Lettre de Florent d'Egmond à Marie de Hongrie, 6 avril 1538).

(5) L. E. Halkin, *L'élection du Prince-Evêque de Liège Corneille de Berghes* dans *Chronique archéologique du Pays de Liège*, t. XXVII, Liège, 1936, pp. 70-71.

(6) E. de Marneffe, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle*, t. II, p. 439. (Lettre de Philippe Nigri à Marie de Hongrie, Liège, 23 décembre 1540).

Berghes sont établis à Gempe, hameau de Winghe-Saint-George, entre Louvain et Diest (1).

En 1542, on ordonne au Sgr de Boussu de « tirer avec sa gendarmerie vers Diest pour se rapprocher de Liège (2) ».

En 1565, Gérard de Groesbeek fait sa Joyeuse Entrée à Liège. Il vient de Curange, s'arrête à Maestricht, traverse Herstal et entre dans sa capitale par la porte Saint-Léonard (3).

En 1572, le prieur des Prêcheurs se noie en revenant de Curange. Preuve certaine de son passage par la Meuse et par Maestricht (4).

Enfin, Henri de Berghe, se retirant de Bruxelles à Liège, entre dans la ville par le faubourg Saint-Léonard (5).

Pour aller à Aix-la-Chapelle, à Cologne, en Allemagne, on procède de la même façon. On descend la Meuse jusqu'à Maestricht pour retrouver là, la chaussée Cologne-Bruges qui seule y menait.

Ainsi, en 1106, Henri V qui marche sur Liège pour chasser son père de son dernier refuge, envoie en avant un corps d'élite s'assurer du pont de Visé (6).

En 1225, un bandit arrêté à Huy est conduit par Visé à Cologne pour y être jugé et exécuté (7).

(1) E. DE MARNEFFE, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle*, t. II, p. 214. (Lettre de Corneille de Berghes à Marie de Hongrie, 24 juin 1542. *Ibid.*, t. II, p. 215 (Lettre de Marie de Hongrie à Corneille de Berghes, 26 juin 1542).

(2) E. DE MARNEFFE, *La Principauté de Liège et les Pays-Bas au XVIe siècle*, t. II, p. 235. (Lettre de Marie de Hongrie à Philippe de Lannoy et à Philippe Nigri, Bruxelles, juillet 1542).

(3) *Conclusions capitulaires*, 3 juin 1565.

(4) *Chroniques liégeoises*, éd. Balau et Fairon, t. II, p. 558.

(5) *Conclusions capitulaires*, reg. 138, p. 144, 6 juin 1632. *Exposuit dominus cancellarius dominum comitem Van den Bergh hesterna die appulisse Visetum et hac nocte pernoctasse in monasterio sancti Leonardi in suburbiis hujus civitatis intendereque ad eandem civitatem venire*, rapprocher ce texte de ce passage d'une chronique. (Univ. Liège, *Chronique* c. 174, p. 367 : *Au commencement du mois de juin, le comte Henri de Bergh se retira malcontent de Bruxelles à Liège. Il n'osa d'abord entrer ains s'arrêta aux faubourgs et monastère de Saint-Léonard.*

(6) On s'arrêtait parfois à Visé pour suivre un raccourci qui rejoignait à peu près directement la grande chaussée Cologne-Bruges en évitant ainsi le coude de Maestricht, ces itinéraires sont toutefois assez rares. — Sur l'expédition de Henri V, voir F. ROUSSEAU, *La Meuse et le Pays mosan en Belgique, leur importance historique avant le XIIIe siècle*, dans les *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XXXIX, p. 132-133.

(7) *Reineri Annales ad an.* 1225, éd. Pertz dans *Mon. Germ. Histor., Script.*, t. XVI, p. 672, in-fol.

Un moine revenant de Cologne guérit un paralytique à Vivegnis (1).

En 1421, un légat du pape venu prêcher la croisade est reçu à la porte Saint-Léonard. Il venait de Rome par l'Allemagne, Cologne et Maestricht (2).

Jean de Heinsberg, répondant à son appel et partant pour Rome est signalé à Bemelen près de Maestricht, puis à Cologne (3).

Enfin, c'est à la porte Saint-Léonard que les Liégeois acclament leur évêque à son retour de croisade et de Rome (4).

En 1416, le roi des Romains venant d'Allemagne passe par Aix et Maestricht pour se rendre à Liège (5).

En 1465, Jean de Herpel, acolyte du fameux Raes de Heers, craignant à bon droit la colère des Liégeois, tente de s'enfuir à Cologne, mais il est arrêté à Herstal et conduit devant le mambour (6).

En 1468, le légat du pape Paul II, Onufrio de Santa Croce, venant de Rome, descend le 27 avril à la Chartreuse de Maestricht et est reçu solennellement à Liège, le 30 du même mois (7).

En 1467, après le sac de Liège, Charles le Téméraire se dirigeant vers Aix la-Chapelle, passe par Maestricht avec ses troupes (8).

En 1520, Erard de la Marck, invité par l'empereur Maximilien, se rend en Allemagne par Maestricht (9).

Charles-Quint, venu deux fois de Germanie à Liège, a emprunté les deux fois la route de Cologne à la mer (10).

(1) Chapeaville, *Gesta Pontificum Leodientium*, Liège, 1613, t. II, p. 316. (Annotations à la chronique de Jean de Hocsem.)

(2) *Chronique de Jean de Stavelot*, éd. A. Borgnet, p. 187.

(3) *Chronique de Jean de Stavelot*, éd. A. Borgnet, p. 188.

(4) *Chronique de Jean de Stavelot*, éd. A. Borgnet, p. 540.

(5) De Dynter, *Chronique des ducs de Brabant*, liv. 6, ch. CXIX, éd. de Ram, t. III, p. 772.

(6) *Chronique d'Adrien d'Oudenbosch*, éd. C. de Borman, p. 120.

(7) *Chronique de Jean de Looz ad an.* 1468, éd. de Ram dans *Documents relatifs aux troubles du pays de Liège sous les Princes-Evêques Louis de Bourbon et Jean de Horne*, p. 56.

(8) *Chroniques liégeoises*, éd. Balau et Fairon, t. II, p. 255.

(9) E. Buchin, *Itinéraires d'Erard de la Marck depuis son élévation au trône épiscopal jusqu'à sa mort*, publiés en annexe du *Règne d'Erard de la Marck*, Liège, 1931.

(10) Gachard, *Voyages des Souverains des Pays-Bas*, t. II, p. 28. (Itinéraire de Charles-Quint en 1520, octobre).

En 1631, le chapitre envoie une délégation à Visé acclamer le prince à son arrivée à l'évêché (1).

En 1648, Ferdinand de Bavière, arrivé à Liège par Visé, voit se fermer devant lui la porte Saint-Léonard (2).

Au début du XVIIIe siècle, les malles postales qui assurent le service entre Liège et Aix-la-Chapelle font également le crochet par Maestricht. C'est du moins ce que nous apprennent deux horaires qui furent exposés au *Musée Postal* à Bruxelles en 1937 :

Arrivée des Postes à Bruxelles

Tous les jours à 10 heures du matin :
de Louvain, Tirlemont, St-Trond, Liège, Maestricht, Aix, Dusseldorf, Cologne, Manheim, Vienne.

Départ des Postes de Bruxelles

Pour Louvain, Tirlemont, St-Trond, Liège, Maestricht, le pays de Limbourg, Aix, Dusseldorf (3).

Enfin, Joseph François, un peintre belge qui revenait de Rome par l'Allemagne, passe par Maestricht et Liège pour rentrer à Bruxelles (4).

Ces détours, à première vue étonnants, dont nous venons de voir l'application pour la chaussée Cologne-Bruges, existaient tout autant pour la chaussée Brunehaut puisque Charles le Téméraire en 1466, pour aller de Namur à Liège, remonte jusqu'à Gembloux pour retrouver la chaussée Brunehaut qu'il suit jusqu'à hauteur de Liège. La vallée de la Meuse entre Namur et Liège, d'ailleurs, n'était utilisée que par la batellerie et ne renfermait pas d'autre route qu'un chemin de halage.

Routes indépendantes de la prospérité et du déclin des pays, détours considérables, nous amènent à poser en termes nouveaux le problème de la voirie au Moyen Age et aux débuts de l'époque moderne.

(1) *Conclusions Capitulaires*, vol. 137, f° 74, 31 janvier 1631.
(2) MANTELIUS, *Hasseletum...*, p. 94.
(3) Document tiré des *Archives Générales du Royaume, Etats de Brabant*, Liasses relatives aux chaussées Bruxelles, Louvain, Tirlemont, St-Trond.
(4) *Les notes touristiques de Joseph François, peintre belge*, commentées par R. VANDER BURGHT dans le *Bulletin officiel du Touring-Club de Belgique*, du 15 octobre 1929, p. 310.

Le Moyen Age n'a pas des routes artificielles comme les nôtres, créées de toutes pièces pour la rapidité et la commodité des voyages. Il a vécu lui d'une toute autre voirie, d'une voirie que nous qualifierons de naturelle. Ne nécessitant aucun entretien, n'ayant jamais été créée, elle est commandée par la figure des lieux, et non par les besoins humains.

Qu'on y réfléchisse, la chaussée Brunehaut est une voie naturelle. Personne ne l'a construite,personne ne l'a réparée ni entretenue et pourtant elle a servi des siècles et maintenant encore, merveilleusement sèche et nette, elle peut supporter le plus lourd trafic.

Elle existait bien avant César. Les Cimbres l'ont empruntée pour déferler sur la Gaule, César l'a suivie pour envahir la Belgique. L'ordre dans lequel il a attaqué les tribus belges l'indique assez : Nerviens, Aduatiques, Eburons. En 55 encore, le général romain la parcourt, puisque après le passage du Rhin que l'on situe d'ordinaire vers Cologne et une rapide incursion en Germanie, il traverse notre pays avec toute son armée et se dirige directement vers la Morinie où il prend Boulogne comme point d'embarquement de ses troupes vers la Bretagne (1).

L'empire romain a pu canaliser, aménager le chemin naturel, en faire une chaussée. Mais cette voie romaine n'a été qu'un incident qui bien vite a disparu puisque le Moyen Age n'entretient ni ne répare les routes artificielles (2).

Le Moyen Age manquant de pouvoirs centralisateurs assez entreprenants et assez forts pour s'occuper de voirie n'a pas conçu les routes à la moderne.

Du Xe au XVIIe siècle, la chaussée Brunehaut n'est pas une voie fixe et rigide, telle que les hommes les construisent, courant entre deux fossés toujours les mêmes, mais une route

(1) Sur l'emploi de la chaussée Brunehaut avant et pendant la conquête romaine, voir l'ouvrage de M. ROUSSEAU, *La chaussée romaine de Bavai au Rhin*, pp. 4 et 5.

(2) Le commandant Lefèbvre DES NOETTES dans son ouvrage *L'attelage et le cheval de selle à travers les âges*, Paris, 1931, pp. 165 et svv. démontre même que les chaussées romaines étaient très mal construites et très fragiles. Mais nous ne voulons pas tirer argument de cette opinion qui n'est pas partagée par tous les archéologues.

non tracée flottant dans une zone propice aux communications. Les itinéraires des voyageurs qui l'ont suivie ne se superposent jamais exactement. Les villages qui en forment les points d'étapes s'égrènent sur des lignes parallèles sans doute, mais différentes et couvrant de larges nappes. Le fossé que l'on creuse en 1454 pour couper la route barre, de par sa longueur même, une zone et non un simple chemin. En un mot, ce n'est pas la chaussée Brunehaut, la rigide voie romaine qui sert au trafic mais la Hesbaye entière. Ceux qui, en été, ont vu l'aisance avec laquelle les lourdes charrettes de foin, de blé et même de betteraves roulaient sur les champs, comprendront cette idée. En réalité il n'y a pas de véritable route mais simple passage à travers une région commode.

Au Moyen Age, le tracé exact de la chaussée romaine Cologne-Bavai s'est effacé, mais on continue à employer l'itinéraire. Comme on n'a plus l'idée de ces constructions onéreuses et savantes, on se borne à frayer une piste. Puis, si celle-ci s'embourbe ou si elle est traversée par un champ, on recommence un tracé parallèle au premier, qui est peut-être parallèle au « chemin vert » qu'est devenue l'ancienne chaussée. Au lieu d'un tracé linéaire, on a des tracés parallèles, tous assez confus, au moins pour certains segments, car les approches des villes devaient avoir des chaussées à tracé fixe. Des villages s'établissent le long de chaque route parallèle et profitent de leur ambivalence ou mieux polyvalence (1).

La chaussée Cologne-Bruges est aussi une voie naturelle. Comme la chaussée Brunehaut suit le cours de la Méhaigne et du Geer, elle longe, elle, le cours du Démer. Elle n'a jamais été créée, jamais nulle part on n'a trouvé mention de sa

(1) Les habitués des documents d'archives ne s'étonneront pas de ces voies qui changent, je cite cependant un document (*Abbaye du Val-Benoît, Biens*, 3e liasse relative à Heure-le-Romain) qui indique le déplacement d'une grand'-route, celle qui reliait Liège à Maestricht « Nota que ledit real chemin qui du tème de l'ancien circuit allait de 6 voyes droit sur le rena ou susdite quarrée pierre de Namur, se trouve à présent changé et remis beaucoup plus vers Geer dans la hauteur d'Heur, et cela dit on parce que cetoit un chemin impraticable pour d'autres à raison du mauvais territoire qui étoit très humide. » — Dans un capitulaire, en 821, Louis le Pieux fait déplacer les douze ponts de la Seine pour les rétablir là où maintenant ils sont nécessaires, c'est-à-dire pour les mettre en correspondance avec les tronçons déplacés des chemins (*Mon. Germ. Histor., CC.*, t. I, p. 301).

construction, ouvrage pourtant considérable qui, s'il avait existé, aurait laissé des traces. Elle se présente vraisemblablement aussi comme une zone de passage et non comme une route à tracé linéaire, mais nos sources trop laconiques et ne donnant que des points principaux d'étapes ne nous permettent pas de le prouver.

Ces routes créées par la nature et non par l'homme ne longent évidemment pas une ligne idéale qui relierait les grandes villes. Comme les fleuves coulent en suivant leur vallée, les chaussées naturelles s'inquiètent uniquement de suivre la zone de terre propice aux communications, de là ces détours invraisemblables des itinéraires médiévaux. La seule façon de voyager alors étant de rejoindre d'abord au plus près une de ces routes pour ne la quitter qu'au moment où elle s'écartait vraiment trop de l'endroit que l'on voulait atteindre. Mais en revanche, ces routes sont éternelles. Les voies naturelles sont semblables à des fleuves qui ne s'inquiètent pas des régions qu'ils traversent, ils ne tirent pas leur force de leurs riverains. Les régions tombent, les fleuves restent. Le pays mosan a pu s'effacer au XIIIe siècle, sa décadence n'a pas entraîné celle de la chaussée Brunehaut, elle lui a survécu et aujourd'hui même elle existe toujours puisque la chaussée Cologne-Bavai-Boulogne a été le chemin des Allemands en 1940. Les envahisseurs sont descendus par la chaussée Brunehaut en balayant de front plusieurs kilomètres, faisant simultanément ce que les petites armées du Moyen Age faisaient successivement.

Concluons : les historiens qui ont montré la chaussée Brunehaut tombant en décadence et devenant un chemin vert à partir du XIIe siècle, sont partis d'une idée à priori. S'ils avaient eu le loisir d'examiner de plus près ce point de détail, nul doute qu'ils eussent conclu comme nous.

Jean HOYOUX.

ORIGINE DU POUVOIR PRINCIER DANS LA PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE

L'histoire des élections des princes-évêques de Liége n'a pas encore été écrite. Quelques monographies y ont été consacrées. Cependant aucune d'entre elles ne s'est inquiétée de savoir quand l'élu prenait en réalité possession du trône épiscopal. Plusieurs étapes s'échelonnent entre la candidature et les premières manifestations du pouvoir. La présente étude a pour but de fixer le moment exact où l'autorité princière commence à s'exercer.

La charge de prince-évêque est une fonction double ; en tant qu'évêque, le successeur du titulaire défunt est élu par le Chapitre, héritier des anciens pouvoirs électifs de l'assemblée des fidèles et son élection soumise à l'approbation du pape ; en tant que prince, détenteur d'un fief, il reçoit ses pouvoirs de l'empereur, son suzerain. Le prince-évêque reçoit donc les pouvoirs spirituel et temporel de l'intervention conjuguée de ces deux autorités. La Cité et les bonnes villes, sans être intervenues dans l'élection, qu'elles n'ont même pas le droit d'apprécier, reçoivent le prince avec solennité ; cette réception, qui conserve un caractère formaliste, porte le nom de Joyeuse Entrée.

Ces différentes formalités s'échelonnent parfois sur plusieurs mois ; il nous faut examiner pour cette étude en quoi chacune d'elles consiste, quels pouvoirs elle confère et s'il existe des principes rigides ou souples auxquels les princes se sont soumis.

Les éléments qui peuvent marquer le début du pouvoir du prince-évêque sont l'élection, la confirmation papale, la réception des *regalia* et la Joyeuse Entrée.

A la mort d'un évêque, les chanoines de Saint-Lambert procèdent à l'élection du successeur en choisissant parmi des candidats dont le nombre varie ; le choix se fait au jour fixé par le prévôt du Chapitre ; le délai entre la mort de l'évêque et la désignation du successeur est plus ou moins long suivant les circonstances ; l'atmosphère des jours précédant l'élection est plus ou moins fiévreuse suivant l'ampleur de la brigue électorale, la valeur et la personnalité des candidats.

A aucune époque, l'élection n'a permis l'exercice immédiat du pouvoir.

Pour obtenir la confirmation papale, des envoyés du Chapitre et de l'élu sont dépêchés en cour de Rome ; ils doivent notifier l'élection et plaider la cause de l'élu ; un procès d'information commence devant la curie romaine. Si l'enquête est favorable, le pape confirme l'élection ; il fait connaître sa décision par des lettres au Chapitre et à l'élu ; parfois, avant cette annonce officielle, des prêtres du diocèse ou des Pays-Bas, revenant de Rome, rapportent l'annonce officieuse de l'approbation pontificale. D'après le Concordat de Worms de 1122, dans nos contrées, le candidat doit être proclamé prince avant d'être consacré évêque.

L'attribution des *regalia* existe depuis 1122 ; elle consiste dans une délégation par l'empereur de ses droits régaliens à l'évêque en tant que prince. Dans la pensée des signataires du Concordat de Worms, elle correspond à l'investiture temporelle et est le point de départ de la puissance de l'évêque. Dès qu'il est élu, le prince demande les *regalia* à l'empereur soit personnellement, soit par des mandataires ; il peut les obtenir également des échevins de Francfort quand l'empereur est au delà du Mein.

La Joyeuse Entrée, se fait avant ou après la confirmation papale, avant ou après les *regalia*. Le prince entouré d'une suite nombreuse visite d'abord Liège, puis les bonnes villes : ce ne sont que réceptions fastueuses et réjouissances populaires. Dès le XIIIe siècle, à l'occasion de la Joyeuse Entrée, le prince jure fidélité à la Capitulation devant le Chapitre

assemblé : le prince prend ensuite dans le chœur possession du trône épiscopal.

A aucune époque l'approbation populaire, ni le serment n'ont permis l'exercice immédiat du pouvoir.

Le but de cette étude nous autorise à omettre l'élection et la Joyeuse Entrée pour nous attacher à la confirmation papale et l'attribution des *regalia*.

La question capitale à trancher est de savoir lequel de ces deux derniers éléments fait de l'évêque un prince temporel jouissant effectivement des droits attachés au pouvoir souverain, ayant le droit de rendre justice, d'édicter, de battre monnaie, de lever des impôts, de lever des troupes, de relever des fiefs et de recevoir le serment de fidélité des vassaux.

Pour la nécessité de l'exposé, nous devons distinguer le Moyen Age des temps modernes.

Au Moyen Age, en théorie, d'après le Concordat de Worms de 1122, l'attribution des *regalia* par l'empereur est très importante et précède l'investiture spirituelle (les bulles pontificales reconnaissent l'évêque seulement et lui confèrent l'administration spirituelle du diocèse) ; en réalité nous ne pouvons pas tirer de conclusion définitive vu l'imprécision des chroniques, la pénurie des sources diplomatiques et la politique autoritaire de certains grands papes du Moyen Age dont on peut saisir des manifestations dans d'autres domaines.

Pour les temps modernes, les sources plus nombreuses permettent de dégager les principes suivis et l'étude spéciale des *sede vacante* du XVIe siècle apporte une solution à la question de droit.

Fait important, l'attribution des *regalia* a perdu de la valeur dans tout l'empire. Boerger (1) affirme qu'au XVe siècle, en Allemagne, plusieurs princes ecclésiastiques règnent sans l'obtention des *regalia*. Ainsi à Utrecht, le pape donne l'investiture spirituelle et temporelle par la formule « te... curam et administrationem ipsius tibi et spiritualibus et temporalibus committendo ». Cette nouvelle formule est aussi bien en usage

(1) Boerger, *Die Belehnungen der deutschen geistlichen Fürsten*, 1901.

à Utrecht que dans les autres évêchés allemands ; l'empereur accorde les *regalia*, mais en même temps naît l'idée que le pape peut donner les deux investitures (het geheele bestuur). Cette substitution progressive se remarque à Liège. Si même au début de l'époque moderne se perpétue l'usage de demander et d'obtenir les *regalia*, cette pratique n'est plus qu'une habitude ; l'évêque et le Chapitre n'y ont accordé qu'une attention toute relative.

La confirmation papale acquiert la place prépondérante et, dès le XVIe siècle, elle a constitué le point de départ du pouvoir temporel et spirituel du prince-évêque ; les exemples que nous donnons appuient cette thèse.

Si la confirmation de la cour de Rome est devenue si importante, c'est que les tréfonciers liégeois y ont aidé. Gardiens des traditions, gros propriétaires, détenteurs d'une grande part du pouvoir politique dans la principauté, ils accordent la plus grande attention à l'administration du pays ; si, pendant le règne, ils partagent ce droit avec l'évêque, à chaque élection, ils transmettent le pouvoir à l'élu ; le Chapitre joue donc un rôle de premier plan : pendant le *sede vacante*, c'est-à-dire l'intervalle qui sépare deux règnes, il administre seul la principauté dans des limites constitutionnelles assez lâches.

La confirmation papale parvient au Chapitre Cathédral par les lettres apostoliques plombées ; leur lecture est faite un jour de séance plénière du Chapitre, c'est à partir de ce jour que le prince règne ; parfois des prêtres du diocèse ou les délégués du prince séjournant à Rome et mis au courant de l'approbation du souverain pontife, la rapportent au prince-évêque de vive voix ; celui-ci se considère comme confirmé et l'interrègne cesse (1).

L'étude des registres des conclusions capitulaires, particulièrement des registres consacrés aux vacances de siège (2) ; l'examen des ordonnances édictées par les princes-évêques ;

(1) C'est le cas pour Jean de Heinsberg (fin XVe s.) et Ernest de Bavière (fin XVIe s.).

(2) Il existe un seul registre *sede vacante* pour le XVIe siècle : vacances précédant les règnes d'Erard de la Marck et Ernest de Bavière.

la lecture des archives du Conseil privé permettent de suivre les manifestations du pouvoir temporel et d'indiquer le moment où le Chapitre transmet le pouvoir à l'évêque.

L'étude des sceaux des évêques n'apporte pas de complément de preuves (1) ; car « le fait que le prince avait ou non obtenu ses régales n'avait aucun effet quant au type et à la légende des sceaux ; il n'amenait non plus aucune modification dans le libellé des titres portés par l'évêque dans les actes officiels ».

L'histoire du premier prince-évêque du XVIe siècle. Erard de la Marck, donne un exemple de l'importance secondaire accordée à l'investiture impériale. A la mort de Jean de Hornes, Erard de la Marck est élu par le Chapitre, le 30 décembre 1505(2) le *sede vacante* se prolonge néanmoins, le Chapitre reste chef de la principauté et il prend certaines dispositions en tant que souverain comme en témoignent maints actes.

Un *cri du perron* du 3 janvier 1506 fait savoir, « devant les vénérables doyen et Chapitre » que le tribunal des échevins de Liège a repris ses audiences (3).

Or, le prince étant juge suprême, son tribunal cesse de siéger à sa mort et ne rentre en charge qu'avec le nouveau prince. On pourrait penser que le Chapitre considère l'interrègne comme terminé, dès le 3 janvier, ce qui infirmerait notre thèse. Il n'en est rien : ce n'est pas Erard qui agit dans l'acte que nous avons analysé ; c'est le Chapitre qui prend ses responsabilités, précisément parce que l'interrègne menace d'être long.

Pendant le mois de janvier 1506 se font des nominations à des postes importants ; désignation, le 3, de châtelains et mayeurs ; le 21, d'un drossard ; le 30, du maieur de la cour féodale du prince (4) ; or, les désignations sont l'apanage du pouvoir princier ; elles constituent une délégation du pouvoir militaire ou judiciaire, l'interrègne continue.

(1) E. Poncelet, *Les sceaux et les chancelleries des princes-évêques de Liège.*
(2) A. E. L., *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 5.
L. E. Halkin, *L'élection du prince-évêque de Liége Erard de la Marck*, dans le *Bulletin de l'Institut Archéologique liégeois*, t. LII, p. 44, Liége, 1927.
(3) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 7.
(4) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f°s 9 et 10.

Plusieurs actes émanés du Chapitre font allusion à l'absence du prince-évêque ; un acte du 1er février 1506 signale « le siège épiscopal étant vacant » (1) ; de même le 12 février 1506 : « Comme le siège épiscopal était virtuellement vacant » (2) ; de même une charte du 22 février relatant une vente : « le siège épiscopal étant vacant » (3).

Pourquoi cette prolongation d'interrègne si ce n'est dans l'attente de la confirmation ?

Le pape Jules II, le 2 mars 1506, confirme, en consistoire, l'élection d'Erard de la Marck ; les deux bulles envoyées l'une au Chapitre, l'autre à l'élu précisent : « Erardum... praefecimus in episcopum et pastorem curam et administrationem ipsius ecclesie in spiritualibus et temporalibus » (4). Chacune des bonnes villes est avertie, le 24 mars, de la confirmation papale(5).

Cependant le prince n'agit en souverain qu'après sa réception du 18 avril ; ce jour, Robert de Moege au nom d'Erard présente la bulle de confirmation et est accepté par les tréfonciers (6). Le 20 avril 1506, l'intitulation d'un acte donné à Bouillon comporte « Erard van der Marck, lyder genaeden goeds elect confirmeert tot Ludick » (7). Le 3 mai, le prince-évêque confère l'autel de Saint Laurent dans la Cathédrale à Etienne Jehannot, maître es arts et en médecine (8). Le 13 mai, « Erard de la Marck, élu et confirmé de Liège » nomme des procureurs (9).

A partir de 1507, il édicte des ordonnances ; du 18 février nous possédons une ordonnance modifiant la paix Saint-Jacques de 1487 (10) et d'autres suivent.

Erard se livre à la frappe des monnaies dès 1507 (11). Le

(1) Schoonbroodt, *Inventaire des Archives du Val-Saint-Lambert*, n° 1593.
(2) E. Poncelet, *L'avouerie de la Cité de Liège* dans le *Bulletin Société Art et Histoire*, t. 23, p. 242, 1931.
(3) E. Poncelet, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert*, t. V, p. 247.
(4) L. E. Halkin, *o. c. B. I. A. L.*, t. LII, p. 48-49-55-57.
(5) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 14.
(6) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 14.
(7) P. Gorissen, *Geschiedenis van de Privilegies der stad Hasselt* dans *Verzamelde opstellen*, t. XIV, p. 192, 1938.
(8) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 21.
(9) E. Poncelet, *o. c.*, t. V, p. 248.
(10) *Recueil des Ordonnances de la Principauté de Liège*, 2e série, t. I.
(11) D'après Brusthem, *B. I. A. L.*, t. VIII.

22 avril 1509 il reçoit l'investiture impériale (1) ; cette investiture tardive ne l'a donc nullement empêché d'exercer ses droits réguliers avec l'assentiment du Chapitre.

Le XVIe siècle a vu naître le système des coadjutoreries (2), qui restreint le pouvoir du Chapitre en matière d'élection, et à la mort de l'évêque la période *sede vacante* est très courte, parfois même nulle ; la coadjutorerie impliquant le droit de succession, le pape confirme la désignation du coadjuteur ; c'est la lecture des bulles de coadjutorerie qui met fin au *sede vacante*, généralement prince et Chapitre ne demandent plus de confirmation au pape, à l'élection.

Depuis 1530, Corneille de Berghes est coadjuteur d'Erard de la Marck (3) ; celui-ci meurt le 16 février 1538 ; Corneille est reçu par le Chapitre le 1er mars 1538 ; ce même jour sont lues les bulles de coadjutorerie (4) ; ces bulles constituent une confirmation du choix du futur prince ; les tréfonciers lui accordent l'importance d'usage. Le 18 février 1540, Charles-Quint accorde l'investiture temporelle (5) ; néanmoins auparavant Corneille de Berghes a fait acte de souverain en intervenant dans la collation d'un canonicat et de la charge de chantre de la Collégiale Saint-Denis à Liège ; à cette occasion, le prince-évêque s'intitule *Cornelius de Berghis Dei et apostolice sedis gratia, episcopus leodiensis* (6). Dès 1538, il avait édicté une ordonnance concernant la réformation des abus existants en matière de justice (7).

Pendant son règne, Corneille de Berghes choisit comme coadjuteur Georges d'Autriche en 1541 ; les bulles de confirmation de coadjutorerie datent du 23 février 1541 (8). Lors

(1) A. E. L., *Conseil aulique, acta feudalia.*

(2) Pour les princes dont la succession s'est effectuée par voie de coadjutorerie nous ne possédons aucun renseignement dans le registre *sede vacante.*

(3) L. E. Halkin : *L'élection du prince-évêque de Liège Corneille de Berghes, Chronique Archéologique du Pays de Liège,* t. XXVII, p. 67.

(4) *Conclusions capitulaires,* vol. 113*bis*, fos 11 vo et 12.

(5) *Conseil aulique, acta feudalia.*

(6) *Conseil privé, Dépêches,* vol I, fo 12, sans date.

(7) *R. O. P.*, 2e série, t. II, p. 109.

(8) L. E. Halkin, *Contribution à l'histoire de Georges d'Autriche, prince-évêque de Liège,* R. B. Ph. H., t. XV, p. 57.

de la résignation du trône épiscopal par Corneille à la fin du mois de mars 1544 (1), Georges d'Autriche devient prince-évêque ; le 24 juin « Devant le Chapitre assemblé » il montre les lettres apostoliques qui confirment sa coadjutorerie et l'acte notarié par lequel son prédécesseur résigne l'évêché de Liège en sa faveur ; on lit les lettres et après sa demande il est admis et reçu comme prince-évêque de Liège (2). Les *regalia* accordés par Charles-Quint sont datées du 18 novembre 1544 (3) ; on ne peut établir, d'après les sources officielles, la date exacte du début du règne, car la première ordonnance conservée est du 12 décembre 1545 (4).

Robert de Berghes est désigné comme coadjuteur par l'empereur le 18 décembre 1549, reconnu par le Chapitre en 1550 et par le pape le 25 juin 1554 (5). A la mort de Georges d'Autriche, le 4 mai 1557, Robert de Berghes devient prince-évêque ; il est reçu par le Chapitre le 5 mai après lecture des bulles de confirmation de coadjutorerie (6) ; il est mis immédiatement en possession du pouvoir ; dès le 15 mai 1557 il édicte une ordonnance relative à la conservation des bois du marquisat de Franchimont (7) et cependant ce n'est que le 28 janvier 1558 que sont envoyés les *regalia* (8).

L'état maladif de Robert de Berghes exige la nomination d'un coadjuteur (9). Le 1er mai 1562, le doyen Gérard de Groesbeeck est choisi comme administrateur de l'évêché (10) et, le 6 mars 1563, coadjuteur perpétuel. Lors de la résignation officielle de Robert, le 11 avril 1564 (11), après une nouvelle élection, à l'unanimité, Gérard est élu prince-évêque. Des délégués sont envoyés à Rome pour obtenir la confirmation.

(1) *Conclusions capitulaires*, vol. 113*bis*, f° 48.
(2) *Conclusions capitulaires*, vol. 113*bis* (1538-1544), pas de pagination.
(3) *Conseil aulique, acta feudalia.*
(4) *R. O. P.*, 2e série, t. I, p. 139.
(5) L. E. Halkin, *La coadjutorerie des princes-évêques de Liège au XVIe siècle*, R. B. Ph. et H., t. VII, p. 1413, Bruxelles, 1928.
(6) C. Tihon, *La principauté et le diocèse sous Robert de Berghes*, p. 47 et suiv.
(7) *R. O. P.*, 2e série, t. I, p. 255.
(8) *Conseil aulique, acta feudalia.*
(9) C. Tihon, *o. c.*, p. 95.
(10) *Conclusions capitulaires*, vol. 115, f° 27.
(11) *Conclusions capitulaires*, vol. 115, f° 321.

La principauté est dans une mauvaise situation ; le Chapitre eu hâtant la démission de Robert de Berghes voulait donner au pays un prince puissant, capable dès le premier jour de prendre en mains le gouvernement ; la longue attente de la confirmation papale aurait pu aggraver la situation, dans une de ses séances, le 11 avril (1), le Chapitre se demande au sujet de l'administration de l'évêché de Liège, si celle-ci restera au pouvoir du Chapitre jusqu'à ce que l'élu ait demandé et obtenu la confirmation du pape et l'ait produite devant le Chapitre selon l'antique coutume observée dans ce pays jusqu'à présent ou si le prince détiendra l'administration immédiatement ; après délibération, pour certaines raisons les chanoines permettent que l'administration revienne à l'élu ; cependant celui-ci est tenu de s'adjoindre une commission de deux ou trois membres choisis au sein du Chapitre. Nous voici donc en présence d'un texte qui reconnaît toute autorité au Chapitre jusqu'à la confirmation papale, en vertu d'une coutume ancienne, devenue pour les tréfonciers un droit ancien, auquel ils tiennent beaucoup.

Le pape fut peut-être mécontent de cette méthode rapide pour la prise du pouvoir ; il confirme l'élu plusieurs mois après son élection le 16 décembre 1564 (2) en lui accordant l'administration spirituelle et temporelle ; nous assistons donc au même phénomène que dans les autres principautés ecclésiastiques d'Allemagne ; le pape se substitue à l'empereur pour attribuer le temporel. Quelle force pouvait encore avoir l'attribution des *regalia* par Maximilien II le 2 novembre 1565 (3)? d'ailleurs dès la décision du Chapitre, Gérard de Groesbeeck avait prorogé les commissions pour maieurs,

(1) *Conclusions capitulaires*, vol. 115, f° 327.

(2) Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert*, t. V, p. 373, n° 4131 ; p. 375, n° 4141.

L. Jadin, *Procès d'information pour la nomination des évêques et abbés des Pays-Bas, Liège et Franche-Comté d'après les archives de la Congrégation Consistoriale. B. I. H. B. R.*, t. 8, 1928. Cet auteur n'est pas d'accord quant à la date de confirmation. Gérard de Groesbeek : nomination au siège épiscopal de Liège au Consistoire du vendredi 23 février 1565 d'après le rapport du cardinal d'Ara Coeli.

(3) *Conseil aulique, acta feudalia.*

E. Poncelet, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert*, t. V, p. 376, n° 4150.

receveur général capitaine, procureur général, etc. (1) ; dès 1564 il a édicté des ordonnances (2) ; dans un acte du 14 avril, il s'intitule « Gerardus de Groesbeeck, dominus electus... » (3) ; mais fidèle à la promesse de participation du Chapitre dans l'administration, en octobre 1564, il prie le Chapitre de Saint-Lambert de lui donner son avis au sujet de la détention prolongée d'un bourgeois malgré le jugement des XXII.

En 1578, le prince-évêque est promu cardinal (4) ; néanmoins le Chapitre garde le droit d'élection.

Le 27 décembre 1580 Gérard de Groesbeeck tombe gravement malade, le Chapitre se réunit et Son Altesse ayant demandé un coadjuteur, le Chapitre fixe son choix, avec promesse de succession, sur Ernest de Bavière qui, par sa fortune et ses talents, pouvait être d'un grand secours au pays (5). Dès le 28 décembre, des dispositions sont prises par le Chapitre pour garder les forteresses (5) ; le 29 survient la mort de Gérard (5).

A cette date, s'ouvre un interrègne assez long, il offre beaucoup d'intérêt ; nous sommes très bien renseignés sur les événements qui se sont déroulés pendant cette période ; ils sont relatés au jour le jour ; nous assistons à maintes délibérations du Chapitre où ses droits sont affirmés, ses prérogatives défendues contre les prérogatives du prince ; les avis des juristes ne font pas défaut ; toute la politique défensive des chanoines de Saint-Lambert nous apparaît.

Le jour même de la mort du prince, le Chapitre s'occupe de l'administration spirituelle et temporelle de la principauté ; il décide que les dépêches du Conseil ordinaire seront signées par lui (6) et pour ne pas arrêter le cours de la justice, un Cri est proclamé au perron : « la loy du dit pays est ouverte pour administrer à ung chascun qui la requiert » (7), et le 10 février

(1) *Conseil privé, Dépêches*, t. VI, f°s 1 et suiv.
(2) *R. O. P.*, 2e série, t. I, p. 281 (2 novembre 1564).
(3) *Conclusions capitulaires*, vol. 115.
(4) L. E. Halkin, *La coadjutorerie des princes-évêques de Liège du XVIe siècle*, R. B. Ph. et H., t. VII, p. 1114, 1928.
(5) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f°s 31 et suiv.
(6) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 38.
(7) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 40.

il annonce que tous les officiers ont été maintenus en leurs offices (1).

Le 30 janvier 1581, Ernest de Bavière est élu (2).

Le même jour on met au point la capitulation (3) à laquelle le prince jurera fidélité le jour de la Joyeuse Entrée ; nous y retenons l'article relatif à l'absence du prince et prévoyant son remplacement par le Chapitre pendant cette absence.

Ernest de Bavière a des démêlés avec son oncle le duc de Juliers, il demande au Chapitre la possibilité de s'absenter pendant deux mois (son absence se prolongera jusqu'au mois de juin) ; le 30 janvier 1581 une convention est signée entre le prince et le Chapitre ; le texte nous est livré sans commentaires par le registre *sede vacante* (4) ; certains articles concernent des questions d'actualités (biens du défunt prince-évêque, subsides) ; d'autres envisagent les solutions à maintes questions litigieuses (testaments des chanoines, juridiction de l'évêché, préservation des droits de feu et fuite, administration de la mense épiscopale, réparation des places fortes, préservation du territoire, etc.) ; l'absence seule du prince n'explique sans doute pas cette convention ; n'est-ce pas une mise au point de certaines prérogatives?

Le même jour le prince prête serment à un texte de sept articles (5) traitant de problèmes d'actualité à solution immédiate : la médiation ou l'appui du prince avait son importance.

Avant de quitter Liège, Ernest de Bavière a désigné les membres de son Conseil privé (6), choisis dans l'Eglise de Liège et en dehors ; ce sont Nicolas de Woestenraedt de Saint-Laurent, chancelier ; Jean de Fumaye, chanoine de la Collégiale Sainte-Croix ; les échevins Jean Jugius et Pierre Oranus, Adrien de Rethac et Godefroid Taxis ; les conseillers sont présentés au Chapitre par le prévôt dès le 1er février et, quelques jours plus tard, les membres choisis en dehors du Chapitre

(1) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 45.
(2) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 58.
(3) *Conclusions capitulaires*, vol. 116, f° 525 ; vol. 267, f° 58.
(4) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f°s 64 et suiv.
(5) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 66.
(6) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 68.

prêtent serment de fidélité à la religion catholique, à l'autorité, juridiction, droits et coutumes du Chapitre (1).

Le prince est retourné en Allemagne après avoir donné des apaisements à certains chanoines quant à la validité de son élection (2) ; le Chapitre est à la tête de la principauté, car l'évêque n'a pas encore reçu la confirmation du pape et il est éloigné de la principauté. Lors d'une réunion capitulaire, le 3 février 1581 (3), le Chapitre pose la question de savoir *à qui l'administration de l'évêché et la principauté revient avant la confirmation de l'élection, au Chapitre ou à l'élu* (4) ; le 6 février de nouvelles discussions surgissent à ce sujet ; le Chapitre décide de porter la question de souveraineté *sede vacante* devant des juristes ; il se ralliera à leur sentence ; les chanoines Conrad de Gavre, Guillaume Elderen et Jean de Berlo sont désignés pour se mettre en rapport avec les jurisconsultes. Le Chapitre a-t-il des doutes sur ses prétentions au pouvoir pendant le *sede vacante* ? Non, il préfère les asseoir sur des textes de droit canon et des sentences de juristes de valeur parce que les temps sont troublés.

En attendant la décision des juristes, les tréfonciers expédient les affaires courantes et résolvent provisoirement certaines questions secondaires ; c'est ainsi qu'ils décident d'envoyer les lettres, pour ce qui regarde les affaires de l'évêché et de la principauté, au nom de l'élu (5). La sentence des juristes Jean Lupus et Théodore Blisia est parvenue au Chapitre, elle y est lue en séance plénière le 10 février 1581 (6) et figure *in extenso* dans le registre des conclusions capitulaires.

S'en référant au droit canon, Lupus et Blisia affirment qu'avant la confirmation, l'élu ne peut gouverner régulièrement ni au spirituel, ni au temporel ; des exceptions peuvent être

(1) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f°s 68-73 ; pour toute affaire importante, ces conseillers doivent en référer au Chapitre.

(2) Ernest de Bavière était déjà possesseur de deux évêchés. Le 3 février 1581, en séance capitulaire lecture de la licence accordée par Grégoire XIII.

(3) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 69 v°.

(4) Dans ce texte la période précédant la confirmation est désignée par l'expression *sede vacante*.

(5) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 70.

(6) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f°s 71-72.

faites, ainsi Innocent III, lors d'un Concile général a déclaré que des évêques élus, en toute concorde, eu égard aux nécessités du moment et pour le bien des églises, peuvent obtenir une dispense pour administrer au temporel comme au spirituel, avant la confirmation ; il faut craindre toutefois fraudes ou usurpations comme l'a fait remarquer au Concile général de Lyon, le pape Grégoire X ; on peut les éviter, si l'élu est dispensé, en désignant un procurateur de la part du Chapitre pour l'aider dans l'administration. Comme Ernest de Bavière a été élu pour ses grandes qualités, sans opposition pour son âge, qu'il est dispensé légitimement pour un évêché situé hors d'Italie et soumis à la confirmation papale, il peut avoir le droit d'administrer au temporel comme au spirituel. Comme d'autre part, d'après le serment le gouvernement pendant l'absence d'Ernest revient au Chapitre (1), les juristes proposent de faire exercer le pouvoir conjointement par le Chapitre et l'évêque. Telle fut la sentence, elle prouve qu'en droit canon, la règle est de faire débuter le pouvoir temporel et spirituel à la confirmation par le Saint-Siège.

L'examen des activités capitulaires démontrera s'il a été tenu compte de l'avis des juristes et si, dans l'administration laissé au Chapitre en l'absence du prince, entrent toutes les manifestations du pouvoir princier y compris la collation des bénéfices.

Les chanoines choisissent des députés pour aider le Conseil de l'élu ; ce sont le doyen Arnold Hoen, le prévôt Wynand de Wyngaert, Conrad de Gavre, Charles de Duras, Jean de Berlo, Michel Nuyens et Jacques Carondelet ; tous ces députés forment une commission mixte qui connaîtra des affaires de Liège avec obligation d'en référer à l'assemblée capitulaire pour les cas graves. Le Chapitre décide que les lettres, missives et commissions pour les offices seront envoyées au nom de l'élu et du Chapitre *conjunctim* ; pour les princes étrangers elles seront envoyées au nom de l'élu (2). Quant aux finances, il

(1) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 60 : Capitulum vices supplebit, electo absente.

(2) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 70 v° ; le texte ajoute « que cela ne fasse pas précédent et ne nuise en rien aux droits du Chapitre ».

est décidé que la comptabilité administrative de l'évêché (temporel et spirituel) doit être remise à l'écolâtre et au chanoine Elderen spécialement désignés ; que les comptes doivent être remis tous les mois par la commission mixte (1). En matière de justice tous les officiers sont maintenus en leurs offices. En matière de législation, suivant l'avis des juristes, les édits paraissent au nom de l'évêque et du Chapitre ; dans les ordonnance et mandement du 6 mars 1581 et de juin 1581, l'intitulation est la suivante : « Ernest, par la grâce de Dieu évesque de Liège et nous doyen et Chapitre de la Cathédrale Eglise de Liège... » (2). En matière de nomination, la commission décide de ne pas limiter les droits du Chapitre pendant le *sede vacante* ; cette décision est prise par devant notaire (3).

Le Chapitre prend maintes précautions pour défendre ses droits, mais de crainte de les perdre, ne les outrepasse-t-il pas ? Peut-il, comme le prince, pourvoir à toutes les charges et à tous les bénéfices? Les vacances qui se présenteront dans les mois suivants susciteront maintes discussions et permettront une délimitation de l'intervention des chanoines dans la collation des bénéfices.

Le 21 février, le Chapitre désigne un doyen pour la Collégiale Saint-Barthélemy (4), s'arrogeant cette désignation comme un acte d'administration, en se basant sur des précédents (5) ; il la soumet au prince qui, d'après le serment prêté le 30 janvier, doit approuver et faire diligence pour obtenir confirmation du pape.

Le 7 avril meurt François Favillon, chanoine et écolâtre ; il faut le remplacer ; il semble que le Chapitre ait fait la distinction entre la charge d'écolâtre et la prébende canonicale, considérant la première comme une fonction à laquelle il pouvait nommer un successeur, la seconde comme objet de

(1) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 71.
(2) *R. O. P.*, 2e série, t. II, p. 4.
(3) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f°s 70-71. En tête des paragraphes ci-dessus mentionnés figure ce titre : *Prescriptions pour retenir le droit et l'autorité du Chapitre à la requête de l'Elu et du Chapitre lui-même.*
(4) *Conclusions capitulaires*, vol. 116, f° 531.
(5) 1er avril 1506, *Conclusions capitulaires*, vol. 276, f° 14.

litige ; en vertu des anciens droits la première prébende vacante après la mort de l'évêque revient au Chapitre, c'est celle de l'écolâtre, elle est grevée et les chanoines ne veulent pas l'accepter, puis quelques jours plus tard élisent Jacques Carondelet ; celui-ci prête le 14 avril le serment d'usage (1).

Le 9 mai, lors du décès de Jean de Harff, gardien des sceaux du Chapitre et de la clef des archives, c'est le chanoine G. d'Erp qui lui succède et prête le serment voulu (2).

Mais le Chapitre a des hésitations pour la collation des bénéfices, il fait exhumer les chartes et registres pour chercher dans les anciens textes une réponse à ses doutes et consulte à nouveau des juristes (3). Quand on envisage le remplacement du prince-évêque dans son canonicat au début de juin, un accord est établi concernant la collation ; d'après cet accord, le Chapitre *sede vacante* fera les présentations, confirmations et résignations (4).

Ernest de Bavière fait sa Joyeuse Entrée dans la Cité de Liège, le 18 juin 1581 ; le délai accordé par l'empereur Rodolphe pour demander les *regalia* est prolongé jusqu'à la fin de juin (5).

Sur ces entrefaites, le prévôt au nom du Chapitre expose au prince les droits des chanoines et l'informe d'une consultation des juristes dont les résolutions touchant l'administration ont été lues le 16 juin ; quelques jours plus tard, le 25 juin, le Chapitre émet le vœu d'attribuer le canonicat et prébende afférente vacants par la mort de l'écolâtre ; de nouveaux délégués informent Son Altesse des revendications, ce sont les chanoines Gavre, Duras et Elderen ; le prince accepte de s'en référer à des juristes qui connaîtraient du droit du prince comme de celui du Chapitre pour qu'il ne soit fait injure à personne (6).

Le registre des conclusions capitulaires contient un second

(1) *Conclusions capitulaires*, vol. 116, f°s 541-42.
(2) *Conclusions capitulaires*, vol. 116, f° 547 ; succession automatique, comme le plus ancien chanoine.
(3) *Conclusions capitulaires*, vol. 116, f°s 549-551 : 12 mai 1581.
(4) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f°s 79-81.
(5) Bormans et Schoolmeesters, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert*, t. V, p. 408. Le 3 mars 1582, nouvelle prorogation, t. V, p. 410.
(6) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f°s 90-91.

groupe de sentences des maîtres Lupus, Blisia et Gérard de Fléron (1). Leurs avis diffèrent : pour Jean Lupus, le Chapitre peut conférer les bénéfices vacants depuis la mort de Gérard de Groesbeeck ; il s'appuie sur des antécédents sous le règne de Louis de Bourbon et d'Erard de la Marck et invoque la nécessité de la confirmation papale pour régner. Théodore Blisia estime que la collation des bénéfices est du pouvoir du prince ; d'après l'accord passé en février, elle pourrait se faire *conjunctis nominibus*. Enfin, Gérard de Fléron rappelle la commission formée en février, la décision d'administrer le pays conjunctim ; l'administration comprend-elle la collation des bénéfices ? oui, quand le pape délègue le pouvoir à un administrateur qui régit au nom du prince, car la collation est un fruit ; le cardinal Otton soutient les droits du Chapitre en ce domaine ; l'archevêque de Cologne les nie ; le statut établi après l'élection n'en dit mot ; des antécédents existent ; devant cette foule de sentences, arguments et précédents contradictoires, Gérard de Fléron préconise une solution habile et élégante : faire incomber la collation des bénéfices à la commission mixte.

« Pour sauvegarder le droit de l'Eglise » le Chapitre désigne le 18 août pour la prébende canonicale de l'écolâtre Favillon, Walter Hoen de Hoensbroeck (2), clerc du diocèse de Liège, reçu le 12 septembre (3).

Pendant les discussions, la nouvelle de la confirmation papale parvient, mais oralement ; de plein droit Ernest de Bavière dirige la principauté et confère les bénéfices (4).

Le Chapitre semble s'être incliné devant cette nouvelle, envoyée sans doute de Rome par des agents du diocèse ; nous plaçons la confirmation dans la première quinzaine de juillet, car le 19 juillet un texte porte comme intitulation « Ernest

(1) *Conclusions capitulaires*, f° 92 : 4 juillet 1581.
(2) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 78.
(3) DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert*, t. III, p. 165.
(4) A cette date, environ mi-juillet, aucune trace dans les textes de la réception de bulles pontificales ; mais le scribe rapporte la nouvelle dans le registre des Conclusions capitulaires.

de Bavière, élu et confirmé de Liège» (1) (de même le 1er août 1581, le 23 novembre 1581 et le 8 janvier 1582) (2) ; ce même jour le Chapitre décide d'avertir l'archidiacre de Brabant pour qu'il hâte l'expédition de la confirmation pontificale ; le 16 mai 1582, le chancelier, au nom de l'évêque, présente au Chapitre les lettres apostoliques de confirmations de l'élection de Son Altesse a l'évêché de Liège (3).

Dès juillet 1581 (4) le prince ordonne l'essai de monnaies ; ces essais, la publication des édits et ordonnances, la réception des serments de fidélité des vassaux, l'envoi de lettres de commission de châtelain (5) et maieurs (6) sont autant de manifestations du pouvoir temporel avant le 4 janvier 1583, date de l'envoi de s*regalia* par l'empereur Rodolphe de Habsbourg (7).

Ce règne comme les précédents confirme donc d'une façon éclatante que le pouvoir spirituel et temporel du prince-évêque de Liège pendant la période moderne naît de la confirmation papale et non de l'octroi des *regalia*.

Les textes du Moyen Age invoqués dans les discussions du XVIe siècle, textes émanant de la Curie romaine ou du Chapitre de Saint-Lambert, la sauvegarde de droits acquis et le respect de la tradition dans l'Eglise nous permettent de supposer que le Moyen Age a connu lui aussi la priorité de la confirmation pontificale sur la confirmation impériale.

Germaine WILLIOT.

(1) E. Poncelet, *Cartulaire de l'Eglise Saint-Lambert*, t. V, p. 408.
(2) *Conclusions capitulaires*, vol. 116, f° 648 : *Ernestus, dei et apostolice sedis gratia episcopus.*
(3) *Conclusions capitulaires*, vol. 116, f° 731.
(4) *Conclusions capitulaires*, vol. 116, f°s 585-594-602.
(5) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 102.
(6) *Conseil privé, Dépêches*, t. XII, f° 4.
(7) *Conclusions capitulaires*, vol. 267, f° 104. — *Conseil aulique, acta feudalia.*

TOPONYMIE DE BOLLAND

LISTE DES OUVRAGES CITÉS

Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie... Btop.
Bulletin de la Société liég. de littérature wallonne..... BSW
Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire..... BSV
Les Dialectes belgo-romans ..... DBR
BACHA, E. *Chartes du Val-Dieu* (Bull. Comm. roy. hist. IV, 1894)
BASTIN, J. *Les plantes... de la Wallonie malmédienne* (Nos Dialectes, 8). Liège, 1939.
BRASSINNE, J. *Les paroisses de l'ancien concile de Saint-Remacle*, (Bull. Soc. art et hist. du dioc. de Lg., XIV, 1903, 267-372).
CARNOY. *Dictionnaire étymologique du nom des communes de Belgique*. Louvain, 1939-1940.
Cartulaire de l'abbaye du Val-Benoît, publ. par J. CUVELIER. Bruxelles, 1906. ..... *Val-Benoît*
COLLART-SACRÉ, A. La libre seigneurie de Herstal... Liège, 2 vol. 1927, 1937 ..... *Herstal*
DAUZAT, A. *Les noms de lieux*. Paris, 1937.
DE RYCKEL, A. *Les communes de la province de Liège*... Liège, 1892 ..... *Communes*
— *Histoire de la seigneurie libre de Bolland* (1) (Bull. Soc. art et hist. du dioc. de Lg., 1895)..... *Bolland*
— *Histoire de la ville de Herve* (ib. 1937) ..... *Herve*
— *Rivières et ruisseaux de la province de Liège* (ib. 1923)
FELLER, J. — *Les noms de lieux en -ster* (BSV, 1904).
— *Les noms de personnes contenus dans les noms de lieux.* (Btop., 1928, 1929).
— *La seigneurie de Grand-Rechain...* (BSV, 1931).
— *Toponymie de la commune de Jalhay* (ib. 1936-7).
— *Toponymie de la seigneurie de Petit-Rechain...* (ib. 1921-2).
FOERSTEMANN, E. *Altdeutsches Namenbuch*. Bonn, 1900-1916.
GODEFROY, F. *Dictionnaire de l'anc. langue fr*..... GOD
GRANDGAGNAGE, Ch. *Mémoire sur les anc. noms de lieux*..... Bruxelles, 1854 ..... Gg.

(1) Les archives du château de Bolland, consultées par l'auteur, sont dispersées. Les pièces éditées ne peuvent être abordées qu'avec une grande prudence.

— *Vocabulaire des anc. noms de lieux*... Liège, 1859.

HAUST, J. *Dictionnaire liégeois*. Liège, 1933..... DL

— *Enquête dialectale sur la toponymie wallonne*. (Mem. de la Comm. roy. de top. et de dial., 3). Liège, 1940-41.

— *Etymologies wallonnes et françaises*. Liège, 1923.

KURTH, G. *Frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*. (Mém. couronnés Acad. roy. de B., in-8°, 1896-8).

LANGOHR, J. *Le nord-est de la province de Liège*... Bruges, 1933.

MEUNIER, J. *Bolland au pays de Herve*. (Touring Club de Belgique, 15 sept. 1938, pp. 280-283).

— *Epigraphie des environs de Verviers. Inscriptions et blasons de Bolland et de Theux*. Liège, 1933.

— *Par les ruelles du pays de Herve*. Verviers, 1935.

REMACLE, L. *Le parler de La Gleize*. (Mém. couron. Acad. roy. de Belg., 1937).

ROLAND, C. J. *Toponymie namuroise*, t. I, 1899-1903.

RUWET, J. *L'agriculture et les classes rurales au pays de Herve sous l'ancien régime*. (Faculté de philosophie et lettres, Liège, 1943).

VERKOOREN, A. *Inventaire des chartes et cartulaires des duchés de Brabant et de Limbourg*... Bruxelles, 1912, 8 vol.

VINCENT, A. *Les noms de lieux de la Belgique*. Bruxelles, 1927.

— *Toponymie de la France*. Bruxelles, 1937.

SOURCES D'ARCHIVES

Aux Archives de l'Etat, à Liège.

Collégiale Saint-Denis, reg. 8 (1324) ..... *S. Denis*

Cour de Bolland, registres aux œuvres : n° 1 (1438-1445) *Ba*, n° 2 (1540-1549) *Bb*, n° 3 (1549-1562) *Bc*, n° 4 (1562-1565) *Bd*, n° 5 (1565-1572) *Be*, n° 6 (1572-1583) *Bf*, n° 7 (1585-1601) *Bg*, n° 8 (1600-1608) *Bh*, n° 12 (1615-1625) *Bi*.

Matricules du duché de Limbourg, n° 283, Bolland (1772-1774) *BM*

Duché de Limbourg, fonds des Matricules, n° 187 (1772-74)... *Liasse*

Archives privées.

Rapport des biens [de Bolland], 1635 (1) ..... RB

Toponymie cadastrale de la Belgique romane (2) ..... *Top. cad.*

Cartes et plans.

Cartes militaires 1/10.000 et 1/20.000.

Plan cadastral primitif (3).

Plan de POPP [vers 1850].

(1) Chez M. J. RUWET, à Blégny-Trembleur.

(2) Relevé systématique des toponymes contenus dans tous les documents « primitifs » du cadastre, au Musée de la Vie Wallonne, à Liège.

(3) Copie du séminaire de géographie de l'Université de Liège.

Notice géographique et historique

Situation actuelle. — Bolland, qui faisait partie du canton judiciaire de Dalhem, a été rattaché, depuis 1870, au canton de Herve. La commune occupe une superficie de 600 hectares de prairies et de bois au centre du pays de Herve et compte 594 habitants. Elle est bornée par Mortier, Battice, Mélen, Cerexhe-Heuseux et Trembleur. Dans l'ensemble, son relief constitue une forte dépression de terrain où se soudent les vallées des ruisseaux de Bolland et de Noblehaie. Le village, avec son château, l'église et le presbytère, l'école, une ferme et quelques maisons, est au centre de la commune. Les habitations sont disséminées et se répartissent en 84 fermes et 51 maisons ouvrières. La culture est exclusivement herbagère (1941); les anciennes industries locales, une distillerie, un moulin à eau, une fabrique de bas de laine, ont disparu. La population non agricole travaille aux charbonnages du plateau, dans les industries de Herve ou dans les banlieues liégeoise et verviétoise.

Bolland dans le passé [1]. — *La seigneurie de Bolland* relevait du marquisat d'Anvers. Ses seigneurs, de la lignée des Houffalize, des Brandenberg, des Eynatten et des Lannoy, possédaient une cour féodale qui n'avait juridiction que sur 22 bonniers de terre à Bolland et sur 8 bonniers à Mélen. La haute cour de justice de Bolland jugeait en appel les sentences rendues par la cour de Ryckhold (Gronsveld) et ressortissait elle-même en appel à la cour de Herstal et au conseil de Brabant, puis à la cour d'Aix-la-Chapelle. En 1540, Charles-Quint décida que les appels se feraient à Dalhem. Pendant les guerres du 17e siècle, Bolland se mit sous la protection du roi d'Espagne, duc de Brabant.

La paroisse de Bolland constituait une enclave du doyenné de Saint-Remacle au sein de celui de Maestricht et faisait

(1) Voir Ruwet, *L'agriculture...*, p. 229 sv.

primitivement partie de la paroisse de Herstal (1) dont elle ne fut détachée que vers la fin du 14e siècle. Le patron en est saint Appollinaire et les seigneurs de l'endroit étaient les collateurs de la cure. L'église actuelle fut bâtie en 1714 (2).

Le couvent des Récollets, fondé en 1624 par les seigneurs, fut fermé en 1797. Il comprenait en annexes une chapelle, une brasserie, une ferme et des bois. Il en reste, à présent, la ferme dite *å (vî) covint* (3).

La chapelle de Noblehaie, érigée en 1707, agrandie en 1745, est dédiée à Notre-Dame des Vertus et attire quelques pèlerins. Selon Ryckel, elle aurait remplacé un oratoire plus simple.

Glossaire

Remarques préliminaires

Abréviations. — 1. Voir la bibliographie. — 2. *bon.*, *journ.*, *v.* (*g.*, *p.*) = bonniers, journaux, verges (grandes, petites) ; *comp.* = comparer, *dim.* = diminutif, *herit.* (*hirt.*, *yrt.*) = héritage, *j.* = joignant, *l.-d.* = lieu-dit, *nom.* nommé(e), *p. de pr.* = pièce de prairie, *p. de t.* = pièce de terre, *sit.* = situé(e).

Textes. — Les textes cités sont ponctués et accentués quand c'est nécessaire ; les vocables proprement toponymiques sont transcrits sans interprétation. On y emploie la majuscule lorsqu'il est établi qu'il s'agit d'un nom propre.

Les toponymes **vivants** sont en caractères **gras** comme tête d'article, en italique ordinaire dans le corps de l'article. Les toponymes qui ne sont connus que par des textes, sont en caractères ordinaires placés entre guillemets.

Dialecte. — C'est celui du pays de Herve, remarquable surtout par l'absence de nasales : le liégeois *rin qu'on pan* devient *rê qu'ô pâ* ; Bolland = *Bolâ* ; panse, champ, bon = *pâse*, *tchâ*, *bô*. Le liégeois *in*, voyelle nasale libre (jardin,

(1) Brassine, 288.
(2) Meunier, *Bolland*. — De Ryckel, *Bolland*, 198-201.
(3) *Bolland*, 201-205. — Meunier, *Par les chemins*, 204-5.

cousin, moulin, voisin) = *djårdé, cusé, molé, wèzé.* Quand la nasale est entravée (liég. *dint, tins*, dent, temps), elle devient *ê* très ouvert, voisin de *â*, qu'on peut écrire *ê* en romain dans l'italique : *dêt, têts.* Ce même son apparaît dans *tchêr* (liég. *tiér* colline) ; *cwêr* (c o r n u, c o r p u s) ; *Fêroûle*, l.-d. de Bolland ; *vêrt* (vert) ; il est bref dans *vète* (verte) ; *Hacbwèstêr*, l.-d. de Bolland ; etc — Enfin le son rendu communément par *å*, qui se prononce à Liège *ô*, à Seraing *â*, se prononce ici moins ouvert qu'à Liège ; il est intermédiaire entre *ô* et *ó* ; quelquefois, comme dans *wårder, djårdin* (garder, jardin), il peut devenir *ô* ouvert bref.

*lu vôye du l'***abêsse :** « lieux condist par delà l'abbaist » 1474 Bf 41 ; « dery labbes » 1542 Bb 32 ; « voye condist labesse » 1551 Bc 60v. [= abesse, nom d'une espèce de cerise, cf. Btop XI, 81.]

« a b l i n h a i e » : voir *nabléhåye.*

« A n d r i e r h a i e » : « fontaine de ~ » ± 1469 Ba 16. [*Andrî*, André.]

« a n g l e y e » : « herit. condist langleye... j. vers orient à ablinhaie » 1464 Bd 52v. [« au coron del anglee de jardin » Bc 62v. DL *anglêye* = angle.]

« a s s i s e » : « pr. nom. l'~ » BM 183. [*assîse* (f.) = prairie attenant à l'habitation.]

à **barbote-hé :** « le pré du Bierzeit de ce à Barbothé deseure l'eauwe » 1490 *Bolland* 239 ; « barbotheys » ± 1524 Ba 139v. [Du type « borbe », « bourbeter » ? *Barbote* est peut être nom de pers.]

« b a s s e » : « dans la basse » Popp. [DL *basse*, mare.]

« B a y a f o u s s e » : « les biens de baya fousse qui à présent tient Henry Baya » 1562 Bc 236v.

« b i e r g i c h a m p » : « en biergy chans j. a pré de saremont... et a pré des doyar » 1512 Ba 62 ; « bergichamps » 1566 ; « bergchamps » 1585.

« b i e r z e i t » : voir *barbote hé.*

« b o i s e u x » : « l. condist en boiseux » 1561 Bc 226v.

â **Bolland** [w. *bolâ*]. — « Bolan » 1221 *Val Benoît* ; « Bolant » 1227, ib. 52 ; « allodium de Bolant » 1324 S. Denis 50 v ;

« Boullans » 1364 VERKOOREN IV ; « au bollant » 1546 Bb 103v, 1547 ib. 103bis. — « à bas bollant » ± 1482 Ba 3v : l. d. au village. — « en liwe de sos bollan » 1454 Ba 2v ; « a son bollan » ± 1440, 1451 Ba 1, 11 ; « au son bollan » ± 1542 Bb 39, etc. [Dans le premier exemple, *sos* est dénasalisé pour *son*, anc. fr. *som*, *son* « sommet, haut », lat. s u m m u ; *en son* ou *a son* = en haut, au bout.] — « al hault bollant » 1553 Bc 91. — [Comp. *bolâte fôtinne* à Charneux, « bollante fontayne » à Herstal (*Herstal*, II, 74). RYCKEL, *Rivières* 12-13, cite le *Bolla*, affluent de la Vesdre à Nessonvaux, le *Bolland* à Ville-en-Hesbaye et à Sprimont. A Monceau-s.-Sambre (BSW, 1913, 295) on cite le l.-d. « le boulant » = terrain sujet aux éboulis. Comp. Btop III, 149 **Bollenbach* ; « terre au Bola » 1665, à Grand Rechain (BSV 1931, p. 20) ; « pré au Bolat » 1682 ; « pièce au Boula » 1736, ib. Selon Feller, *bolant* serait un dérivé de *boûre* = boaillir].

« b o r d o n s a u l x » : « bordonsare » 1499 *Bolland* 77 ; « en les bordonsaulx » 1548 Bb 130 ; « aux burdonsaulx » 1587 Bg 69. [Toutes les graphies sont en « saulx » = saule ; sauf celle de 1499. On sait combien cette source est sujette à caution. Le déterminant « bordon » (= bâton ?) est-il un nom de pers. ? Nous hésitons à le rapprocher du nom de pers. « Burdo » 1596 Bg 69, 1620 Bi 200v, etc.]

lu vôye dè(*s*) **boû**(**s**). [Le w. *boû* = bœuf. Assez souvent, dans les textes, « bous » est mis pour *bois*. Sans doute est-ce une simple graphie.]

« b o u g e e » : « en l. d. elle bougee » 1635 RB 15v. [*boudjêye* = touffe.]

bounî, bonnier. — *è* **bounî** : prairies en *nabléhâye* ; « herit. condist le bonnier » 1551 Bc 57. — « le bonir aux III haiest » 1536 Ba 123v ; « a bonir a trois hezes » 1552 Bc 67v. — « desseur lecourt... gis. peu plus hault envers amblihaye appellee le long bonnier » 1554 Bc 106v. — Voir « cornu ».

« b o u v i e r ». — « lieux condist elle bouvier » 1562 Bd 11 ; « elle bonnier (sic) » 1567 Bc 70 ; « el bovier » 1580 Bf 149v. Situation : entre *faftchâ* (Mortier) et *hacbrèstêr*. — « pr.

nom. l'enclos le grand bovi» BM 42. — «p. nom le petit bovi j. du nord au grand bovi» BM 84. [= bouvière].

al **brèssène**: maison au village [= brasserie].

«b r o u x» : «ung passeau alle Broux» 1490 *Bolland* 241. |*broû* = marécage.|

èl **brouwi**: «elle bruvier» 1566 Be 17. |*brouwi*, DL *brouwîre* = bruyère.|

«b u i s s o n». — «t. sit. au buisson» BM 93. — «alle voye de Liege, dit la terre au buisson BM 93. — «a grobusson» ± 1482 Ba 4v; «a groux bouxhon deseur gobceit» 1574 Bf 36 (à *gopsé*, l.-d. à Blégny) 1574 Bf 36.

bwès, bois. — *lu* **bwès d' bolâ**, au nord du village. — «jont a feroulle au boix le damoiseaux» 1544 Bb 57v; «al haie le damoiseaux» 1567 Be 50v. — *è* **bwès d' finroûl**: «boye qui gist en fenroulh» 1507 Ba 42. — «bois condist de gret-trix» 1551 Ba 12v.

à **inte-deûs-bwès**: «a tombeuy en deus boy» 1502 Ba 60; «a entre deux bois» 1595 Bg 235v. |Entre le bois du *tôbeû* et le *bas-bwès*]. — *lu* **bwès-d'è nabléhâye**: «a bois dablin-haye» 1567 Be 47.

al **câbûse**: l.-d. sans habitation, à la limite de Cerexhe-Heuseux. [= cambuse.|

câpagne (f.) [= étendue de champs]. — «lieu condist elle campainge» 1571 Be 160v. — «en champs des douimez» 1590 Bg 150v. — «en champs des favaiges» 1593 Bg 199. — «en champs de grettry» 1551 Ba 12v. — *lu* **câpagne du hacbwèstèr**. — «en champs de jardin» 1585 Bg 86v. — «en champs de leccourt» 1542 Bb 42v. — «sur les champs de macquau» 1603 Bh 188. — *èl* **câpagne d'è nabléhâye**. — «en camps de neiges» 1565 Bd 57. — «elle campainge delle seche saulx» 1576 Bf 105v, Be 39. — «t. gis. a *pery des camps*» 1507 Ba 26. |*pèri* = poirier ou *pîrî* = carrière; comp. «aux pereux» 1607 Bh 389 = *pîreû*.]. — *lu* **câpagne dèl pwète**. — «en champs de sonbellant» 1550 Be 112. — *lu* **vôye dè(s) tchâ(s)**: «la voie des champs» Popp.

lès wêdes à lès **cawes**: à l'est du chemin de l'église; «lieu condiss les cawes» 1553 Be 80; «les cowes» 1563; «les waites a let

cawes » *Plan primitif*. [*cawe* = queue, languette de terre. Comp. *La Gleize* 278. Voir « chawe ».]

ch voir **tch**.

chêne. — « gis. a chaisne de leux » 1555 Bc 119 ; « a chaisne de lups pris hors del terre alle grosse saulx... deseur fenroulle » 1555 Bc 126. [Même l.-d. à Battice ; *leû* = loup. Cf. Btop XIII, 53.]. — « chemin des Vawes [= *fawe*] au chêne sermon de Bolland » *Plan primitif* ; « place du chêne du sermon » Top. cad.

« c h a m p » : voir *câpagne*.

« c h a s s e » : « chemin qui se appelle la voye de la chasse jusques au fiesse [= faîte] qui tient le vesti de boullant » Bolland, Cour de justice, f. 2. Voir « chessavoie ».

« c h a v i i e » : « pré dit les chaviie » 1618 Bi 132v. [= *havêye* ?] Cf. « xhaviie ».

« c h a w e » : « à la voie des chawes » 1595 Bg 257 ; « la voie des chawes » 1600 Bg 295v. [DL *tchâwe* = choucas ? On pourrait lire *cawe*, queue car *ch* se lit parfois *c* : « chostét » = côté 1595 Ba 96v. Cf. *cawes*.]

« c h e r a v o i e » : « al ~ » 1567 Be 58v ; « cherha voye » 1573, « la chariable voye » 1600. [DL *tchèrâ-vôye* : voie charretière. Comp. « china fousse » et « chessavoye ».] Situation : près de *sârémô*.

« c h e s n e » : « t. dit le cortil à la chesne » 1622 Bi 227v. [*tchène* (f.) = chanvre.]

« c h e s n e u x » : « chemin chesneux » Popp. [Nom de pers. ? W. *tchêneû* = chênaie.]

« c h e s s a v o y e » : « à la chessavoye » 1581 Bf 201v, 207, 217. [De *tchèssî* ? Cf. DL *tchèssî moûnêye* et comp. « chera voie ».] Situation : dans la *câpagne d'è nabléhâye*. Voir « chasse ».

« c h i e n p r e i t » ou « c h i e u p r e i t » : « preit condist chien preit » 1576 Bf 107 ; « pré... en Grochier Patois nom. le prez le chien » BM 77. [Sans doute composé de *chien* (sobriquet ?). Cf. néanmoins Btop X, 227 sv., XI, 31 sv. Comp. « chierpreis ».]

« c h i e r p r e i s » : « sor ~ que tient H. de hadboester » 1452 Ba 1v. [Est-ce une faute pour « chienpreit » ? Comp. les nombreux *Cerfontaine* et cf. Btop XIV, 300.]

« c h i n a f o u s s e » : « le preit ~ » 1474 Bf 47, Bc 176 ; « ghenafosse j. a terres de zaremont et grettry » 1556 Bc 140v ; « chinaulx fosse » 1565. [*tchinâ* = chenal. Comp. « chera voie » et cf. un l.-d. semblable dans les archives de Battice.]

« c l u s u r » : « piche de t. j. alle ~ » 1507 Ba 26. [= enclos.]

so lu **c'mogne** [*c o m m u n i a, biens de la communauté] : « sur les communes » Popp. — « p. nom. grand commune » BM 190. — « p. nom. la petite commune » BM 191. — « p. de pr. nom. la nouvelle commune entre deux chemins » BM 230.

C o l g n o n » : « Fréderic de Brandenberck, jadis seigneur de Bolland [† 1405] et damoiselle Cunion sa femme ... a laissé et ordonné une pièce de terre j. aux doyards, qu'on dist le fief Colgnon » *Bolland* 221, 228.

« c o r n e t » : « s'appelle communément al ~ del grande piece » 1552 Bc 62v. [DL *cwèrnète*, dim de *cwène*, corne.]

« c o r n u » : « lieu condist al justice... a cornulx bonnier » 1568 Bc 83, Bf 149v. — « alle croix Mauhin dit la cornuwe weaide » 1635 RB 68.

« c o r r o n » : « weaide que on dist le corron jurnal » 1563 Bd 38. [*coron* (extrémité) du journal, ou *cron* journal ? Cf. *cwêr*.]

« c o r t i l » [= jardin potager] : « le hault cortil » 1601 Bh 58, 65. — « en l. d. derier les cortil » 1607 Bh 383, 409.

« c o r w e e » : « t. appellee le t. delle corwee » 1576 Bf 109 v. [*corwêye*, corvée.]

« c o u r » [= exploitation agricole]. Voir *lècoûr*, « oltry-curt », « preist », « tay ». — « basse-cour » : nom donné, dans les textes, à la ferme du château. Comp. Btop XI, 120.

â (*vî*) **covint** ou *al* **creûhelêye vôye** : « alle croyhevoye » 1550 Bc 18v ; « la koihee voie j... al verde voye » 1554 Bc 93v ; « al croxhille voiee » Bc 47. Carrefour des chemins *Hacbwèstèr*-Blégny et *Nètche-Sânî*. — « al croixsille voye deseur sombolant » 1567 Bc 58v.

« c r e u h e l e t » : « pré dit creuhelet j.... a bois d'ablinhaye » 1619 Bi 159. [Dim. de *creû*(*h*). Comp. les dim. *vôyelète*, *fosselète*, etc.]

« c r o u p e r i e » : « chemin de faschamps à serexhe nom. crouperie ». Plan primitif.

« c w ê r » [= extrémité] : « en fenroule gis. a koier Lavalle » 1568 Be 77v. Cf. « corron ».

« d a m o i s e a u x » : « voie qui passe oultre le ~ » 1572 Bf 8 ; « chemin appellé communément le damzais » liasse n.9.

« d a v i p o u t » : « tochant delle court de ~ » 1412 Ba 29v. Comp. le « bois du ~ » à Charneux. VERKOOREN, V, cite « Ulric de Davipout ». [Il s'agit peut-être, ici, d'un nom de famille. Le nom ne s'appliquerait qu'au lieu-dit de Charneux.]

« d i e l l e ». — « p. de prés pris hors de dielle » 1540 Bb 9bis ; « en diel à Lycourt » 1551 Be 57 ; « en diesle » 1552 Be 62v. — « pré appellé le dielle voie » 1549 Be 5. [*djèle* = terre glaise.]

a **djèyî** : « pr. nom. au noyer » BM 147.

a **djibèt** : l.-d. et ferme, à la route de Herve. Voir « justiche », « forche », « gibée ».

« d o u m é » : « t. gis. sur les doijme entre les deux voyes » 1553 Be 82 ; « sur le domme » 1567 Be 58v ; « a douxme de saremont » 1573 Bf 28v ; « sur les doumez » 1618 Bi 103v. [D'après FÖRSTEMANN, 1610, *dou* = *Thadulf*.]

a **doyå** [= douaire (du curé) ; l.-d. inhabité]. — « J. des doyar » 1481 Be 18 ; « hirtache qui s'apel la veide des doyar sy jont a voie de rosmel des costet d'amon et de l'autre a boy de gretry et de l'autre costet j. a tier de zaremont » 1503 Ba 56 ; « le doiarre » 1525 ; « docaur » 1546 ; « doyar de curé » 1635 RB 31. — « au lieu delle bruiere ... j. vers orient a deouare de neige » 1635 RB 16.

« e n c l o s ». — « p. nom. le grand enclo » BM 165. — « p. nom. le petit enclo » id.

« e r v a u » : « a ervau », au nord de *finroûl* BM 21.

al creû d' **faftchâ** : croix de pierre près de *faftchâ* (Mortier).

« f a u t e a s » : « a fauteas » 1515 Ba 100v. [**fawtê* = fouteau, diminutif du type *hougn(ète)-hougn'tê*, *roy-rôy'tê*. Voir Btop XIV, 425.]

« f i e f ». — « en l. d. les filz j. ... alle chessa voye » 1635 RB 56. — Voir « Colgnon ».

è **finroûle**: ferme, ruisseau et bois [*feroûl*]. — « feroule » 1454 *Bolland* 78, « fenroule » 1457 id.; « en feroule » 1482 Ba 3, « en fenroule » ± 1482 Ba 5v; « fearoule » 1445 Ba 5v; « sor les fenroul » 1510 Ba 59. — « deleis lez fenroulh le bastart » 1507 Ba 37. — « preit appelleit le halt feroul » 1547 Ba 9v. — « condist el bas fenroulh j. ... a ry qui vint d'ablinhaie, ... j. a bois des singneurs » 1515 Ba 96v. [Comp. Gg. *Voc.*, 26 « Ferrules, ferrulis » 1239 = *Fairoul* (dép. Fraire) et cf. Carnoy, *Dict.*, I, 176 ? De même Roland, *Top. nam.*, 568-9 : « Feroules » 1558.]

è **fohale**: sur Bolland et Mortier : « l. condist a foxhalle » 1572 Be 176 v.; « à esfohal » BM 128. [Dim. de *fosse*.]

fontaine, *fôtinne*. — « prez sit. à la waide à la fontaine » BM 121, 175. — « debvera ahecier l'eawe del fontainne de chaisne » 1557 Be 163. — « alle fonteine Bisses » 1635 RB 23. — « la fontaine del bruvier » 1568 Be 97v : cf. *brouwi*. — Cf. « Mauhin », « quifontaine », « toumant fontaine ».

« f o r c h e » : « t... a forche d'ablinhayee » 1573 Bf 28v; « az forches d'ablinhaye » 1593 Bg 207 [= *fotche*, fourche (patibulaire) ? Voir « gibée ».

fosse. — *alle* **fosse å sâviô**: sablonnière remblayée, « deseur le fosse aux savion » 1536 Ba 203v. [*sâvio* = sable.]

« demeurant en fosses » 1556 Be 155; « pièce al fosse » 1549 Be 6. — « pré aux fosses » *Plan primitif*. — « t. ... appelle le grande fosse » 1596 Bg 247. — Cf. *fohale*, « baya fousse », « china fousse », « herbiefosse », « pannefosse », *hé*, *More*, « mailhe », *sâviô*.

« f o s s e i t » : « entre les fossés d'Aublihaie et la croix... » 1490 *Bolland*, 240; « voie qui tient de fosseit d'ablin haies vers... » 1559 Be 194; « les fossés qui ont fait autrefois partie du bois de noblehaie » BM 9.

lu tchèr dèl **fowâte**. — « a thier condist delle fouarge » ± 1482 Ba 3v ; « thier del fouage » 1561 Bc 235 ; « tier des fouaige » 1490 *Bolland* 241. — « fauarge » 1442 *Bolland* 78 ; « l. condist a favage » 1564 Bd 51v ; « a favaige » 1567 ; « aux fouuaiges » 1605 ; « au foauche » BM 104 ; « au fowage en la campagne de haboister » BM 109. [Voir Btop IX, 191-3, XI, 69 sv, XIII, 252, etc. Remarquer la forme inédite *fowâte* pour *fwâdje*. Le mot est nom commun en 1602 (Bh 87) : « item (at en sa parte) la favaige ou que presentement le dit Henry besoigne » 1602 Bh 87.]

g. voir **dj**.

« g a r e n n e » : « montagnes nom. garennes pres du chateau » BM 2.

« g e n e u r » : « l. condist terre alle geneur » 1574 Bf 35. [*gneûr* = genévrier, cf. Bastin : *gneûve*.]

« g i b e t p l a t p i e d » : « au gibee plapi » 1542 Bb 38 ; « au gibet plapied » 1585 Bg 97 ; « a gibiet platpied » 1597 Bg 305. Voir *djibet*, « forche », « justiche ».

« G i l e t v o y e » : « priese de t. et weydes gis. entre gile voye et le court Johan Pugne » ± 1445 Ba 6 ; « sor gilles voy » 1502 Ba 60 ; « a gilet voye... j. vers favechamps a Gielet gros maistre notre mayeur » 1598 Bg 316.

« g o u f f e » : « empres del gouffe » 1671 Bc 149 ; « l. d. à la goffre » 1604 Bh 228. [*gofe* (f.) = gouffre dans un cours d'eau. Comp. le l.-d. *as gofes* à Mortier.]

à **grètri** : « gretris » 1457 Bolland 78 ; « Collet de gretris » 1469 Ba 13v. [Haust, Btop XIV, 302-3, explique ce nom par **Gèrt-ri* avec métathèse : *Grèt*.]

« g r o s s e s a u l x » : « al no alle grosse sa » 1507 Ba 26, Bb 93, 109v, etc.

à **hacbwèstêr** [*hagbwestèr*] : « hodeboster » 1324 S. Denis 50v ; « Hodeboster prope lenay in allodium de bolant » id. ; « Gerlach Van Hochbostart » 1382 Bacha 291 ; « hod boester » 1454 *Bolland* 28 ; « hadboester » 1452 Ba 1v ; « hacboester » 1490 *Bolland* 240. [Comp. *hobôster* DBR II, 8 et *hobômâls* id., à Jalhay ? Voir aussi « hodbomont » à Theux (Carnoy I, 267) et Feller, *ster* 203.]

« h a l l i e t » : l. d. la ~ au bois d'ablinhaye » 1620 Bi 190v. [**hayète*, dim. de *hâye*.]

« x h a v i i e » : « en l. d. la ~ j... au bois de fenroulle » 1635 RB 78, 78v. [*havêye*, cf. Btop XIII, 103.] Cf. « chaviie ».

« h a w i e r » : « item les ~ contenant 6 jorn. de wasson » 1635 RB 67. [*hawêre*, dér. de *hawer* = piocher (pour défricher). Comp. *èl hawê*, à Soumagne, etc.]

hâye = haie, bois : « voie hours priese delle haye de sarteaux... j. a thomant fontaine » 1571 Be 159. — Cf. *bwès*, « Andrier haie », *nabléhâye*, « halliet » « heoulle ».

hé = colline boisée : « en heis » 1462 *Bolland* 77 ; « condist el he » 1510 Ba 59v. — *èl* **(haute) hé**. — *èl* **basse hé** : « chemin del basse hez » BM 31. — « en la hey de sart » 1532 Ba 176. — Cf. *barbote-hé*.

« h e l a w e e » : « sentier helawee » Popp.

« h e n s v o y » (?) : « dedens le he, voy » 1550 Be 31. [« heus » pour « hens » ? Comp. « le wede Hens » 1556 Be 130.]

« H e n r o p p i n ». — « weide del croix henroppin » 1551 Be 52v. — « sur le thier henroppin » 1553 Be 91v bis, Bh 491. [Nom de pers.]

« H e r b i e f o s s e » : « en herbiefosse gis. enmey les herit. de Rigal de naige » 1457 Ba 6v ; « l. d. herbietfosse » 1635 RB 82. [Herbiè, nom de pers. ; cf. Först.]

« h e o u l e » : « al heoule » 1567 Be 47 ; « à la heyoule j. au bois d'ablinhaye » 1580 Bf 197 ; « heyolle » 1599 ; « hayoulle » 1635. [Dimin. de *hâye*.]

« h e r s a u » (?) : « j. vers hersau à ... » 1494 Bg 213. [Graphie erronée ? Voir « herwinsau ».]

« H e r w i n s a u ». — « ung journaulx de prés et heisse (?) herwysaulx » 1535 Ba 200 ; « prés de herwijn saux » 1541 Bb 15bis ; « alles herwinsaux » 1545 Bb 75bis. Situation : près de *nobléhâye*. — « pre appelle le basse herwynsaulx » 1550 Be 19v. [Saule de *Herewin*. Först. 782.]

hêsse = hêtre. (Cf. Btop II, 280 ; Bastin. 38 sv. ; *La Gleize* 299 etc.). — *lu* **hêsse dè(s) leû(s)** : nom de prairies ; « a werrixhes en allant vers le Hez de leux » 1490 *Bolland* 240 ; « a heist des leus » 1518 Ba 164 ; « le haist de leux » 1559 ;

« hesse dez loups » 1585. — « j. al haiest qui fut feu Collinex de haeboister » 1562 Bd 11, 17. — « al heze de lups... j. desseur a trixhe del heze susdite ». — Voir *bounî*, « herwinsau».

« h o b r e m o n t » : « a ~ BM 180 ; « a haubremont » Popp.

« H o m b l e t » : « homblet » 1490 *Bolland* 78 ; « al voy hombley » 1502 Ba 103 ; « voye hombelez » 1518 ; « voye homblet » 1555. Situation : du *doyå* au « pont de vaulx ». [Nom de pers. « Gillex Homblet 1564 Bd 54v. : dim. de *Humbert*, Btop IV, 247.]

« h o t t i n » : « pr. qui tient D. des naige qui s'apelle le preit hottin » 1502 Ba 27v ; « preit qui s'apelle en hot en fen roulle » (?) ib.

« h o u b l o n n i e r e » : « jardin nom. la ~ j... du nord au cimetiere » BM 3.

« j a r d i n » : — « en l. d. jardien » 1427 *Bolland* 235 ; « H. de jardin » ± 1452 Ba 2 ; « du maihenaiges appelleit bergerie... elle court de jardin » 1550 Bc 27. — « cortil ou jardin de saremont » 1553 Bc 85, 1607 Bh 383. [*djårdé* = verger.]

« J a s p a r » : « p. nom. la terre Jaspar » BM 87.

« j o u r n a l ». — « prés a pont de vas qui s'apelle les trois jornalh » 1514 Ba 78 ; « t. que ons dist les iii journaulx... deseur le fosse aux savion » 1536 Ba 203v. — « preit... qu'on dist les iii jurnal de casteaz » ± 1454 Ba 2v, 3. — « la t. aux onzes jornal » 1607 Bh 58. — « t. ... au deseur del seche saulx qui se nomme a loinge jurnale » 1566 Bc 39 ; « aux longs journaulx » BM 86. — « a journalx le priest » 1576 Bf 96v. [Mesure de superficie valant 5 verges gr. (21 a. 79,45 ca.) BIAL 60, 1936, p. 297.]

« j u m e n t p r e y s » : « preis... à Bollan qui s'apelle ~ » 1518 Ba 155v ; « le jument preis j... alle voye hombelez » 1518 Ba 141v.

« j u s t i c h e » : « p. extant al ~ » 1565 Bd 59v ; « al justice deseur fafchamps » 1568 Bc 72. Cf. *djibèt*, etc.

« L a m b i e r s a u l x » : « en lambiersaulx » 1561 Bc 234 ; « sur les lambertsaulx » 1593 Bg 207, 224. Situé à *nabléhåye*.

à **lècoûr** (ou *lès coûrs* ?) : « qu'on dist le court à licour » 1457 Ba 8 ; « J., mambor de leycourt » 1440 Ba 10 ; « H. de licoure »

1462 Ba 12 ; « lez byen de ley court que on dist le court Jehan Henrottau » 1524 Ba 138 v ; « au lecourt » 1548 ; « leccourtz » 1563 ; « à allecour » BM 141. [Comp. *Herstal* II. 400 : place de la Licourt, « ens le lycourt » 1317 ; *Laissard* (VINCENT, *France*, 309) « l'cyssart » 1283 ; *Leyvaux* (id. 207) ; *Limont* à Tavier (p. 53). Le premier élément doit être un nom de pers.]

« L e w a i l h e » : « en l. d. au thier le wailhe » 1587 Bg 68v, 264 ; « a thier le waile » 1635 RB 42v. [*Lewâle* est aujourd'hui un nom de fam.]. Situation : à *inte-deûs bwès*.

« L i b u s g h e n » : « maison... sit. au dit noblehaye nom. le bien libusghen » BM 146.

« L i e n n e » : « appellé le preid Lienne j. au preid macqueau » 1588 Bg 87v.

â tchèstê **Lognê** : ferme à *Lècoûr*. [*Lognay* = nom de fam. Cf. *Bolland* 212.]

« L o h a t » : « prairie appelée lohat » liasse n° 154.

« L o l y ». — « prez nom. mayeur prez... prise hors du prez loly » BM 94. — « t. sur la campagne de haboister... nom. le trou loly » BM 215. [Nom de pers. : Bg 36v. etc. ; *l'ôlî* = l'huilier.]

loup : « jardin potager... au thier fouage dit le loup » BM 26. — Voir *hêsse* et *tchêne*.

« L o v a r » : « des chosteis de desous y jondent a thier Lovar » 1516 Ba 103v.

« l o v i c h e f o s s e » : « j. a la ~ » 1557 Bc 161. [DL *lovis'* = propre au loup.]

« m a c k e a, m a c q u a u ». — « sur les champs de macquau » 1603 Bh 188. — « s'appelle le pre macke » 1550 Bc 29 ; « le pre mackea gis. a sonbollant j. al voye qui vient sur le trixhe » 1555 Bc 122 v ; « prez mackex » 1556 ; « preit... mackeaux » 1567.

« M a i l l a x » : « appellee la t. maillax... j. a douxme de saremont » 1573 Bf 28v ; « la t. maija j. vers orient al chesa voie » 1583 Bf 217 ; « la t. mayard » 1590. [Nom de pers. : *Maillard*.]

« m a i l h e » : « desseur le fosse alle mailhe » 1585 Bg 42. Cf. « marlier ». [*måye* = marne.]

« m a l v a u x » : « en l. d. la mal vaux j. ... alle voye de l'abbeesse » 1635 RB 25v. Comp. *à målvå* (Battice).

« m a r l i e r » : « hours pris del t. al ~ » 1569 Be 115. [DL *mårlîre* = marnière.]

« M a r t i n G e o r g e » : « nom. la t. Martin George à la campagne d'hacboister » BM 11.

« M a u h i n ». — « en champs de sombolland pres la croix Jean Mauhin » 1604 Bh 220 ; « à la croix Mauhin » 1620 Bi 175. — « lieu dit la fonteine Mauhin » 1603 Bh 130. — Cf. thier, voie. Voir MEUNIER, *Epigraphie* 25 : IEHAN MAVHYN 1555...

« m a y e u x p r é » : « pré appelle mayeux pre » 1545 Bb 93v, 1506 Be 15v ; « mayeur prez » BM 94. [Situé sur Bolland, Battice et Mortier, cf. 1569 Be 100v. Comp. *La Gleize* 304 311 et la top. de Jupille : « mailleurpreit » 1337.]

« m e s p i l r o u x » : « en champs mespilroux j. ... a boix d'anblihaye » 1552 Be 67v ; « a mespinroulx » 1567 ; « mespilleroux » 1568 ; « au mespereux » 1635 RB 59. [Dim. de *mèsplî*, néflier ; cf. Btop XIII, 121.]

« M i s s e r o u x » : « le pre le misseroux » 1596 Bg 287v ; « prez le miseroux j. ... à la voye le damoyseau » 1623 Bi 271. [Nom de pers. : « Johan le misseroulx » 1567 Be 31.]

å **molé** [= au moulin] : maison en face du presbytère. — « a preis des mollins » 1502 Ba 103. Cf. MEUNIER, *Epigraphie* 26. — « chemin de neufmoulin » *Bolland* 77 ; Popp.

al fosse **Morê**. — « pré qui s'apelleffe [= s'appelait] le nou moreas » 1502 Ba 103. [Sobriquet : *morê*, noiraud.]

è **nabléhåye** [*nabléhôye* ou *no-*] : « abelinhaie » 1308 VINCENT, *Belgique* 35 ; « juxta ablienhaie » 1324 *S. Denis* 46v ; « deseur nanblehaye » 1552 Be 66 ; « envers amblihaye » 1554 Be 106v ; « vers anblihaye) 1555 ; « d'anblihaye » 1567. [Les graphies *an* sont fautives, lire *au* ; *n* est prosthétique : *è nabléhåye* pour *èn ablèhåye*. Comp. à Jupille : *èn åblèhåye*, *èn åblévå* ; à Hives : *nåbléri*. Le déterminant est, sans doute, un nom de pers. Voir néanmoins ROLAND I 142 sv. Comp., dans KURTH, *Frontières* 461 : « albianehae ».]

è **nètche :** « Hodeboster prope lenay in allodium de bolant » (?) 1382. Bacha 291 ; « en naige » 1452 *Bolland* 78 ; « R. des naige » ± 1482 Ba 4 ; « des nege » 1457 ; « en nage » 1516 ; « Clousse de neige » 1562. — « en haulx neiges » 1576 Bf 102. 1635 RB 83. [Comp. *è nètche* à Romsée, *trô d' nètche* à Esneux (*Top.* 299). S'agit-il de *nètche* = fesse (DL) ?]

« n e u f f c a m b r e » : « cambre et assieze appellee la ~ » 1560 Be 220v. [Graphie pour *chambre.*]

nô [= noue]. — « assize condist le nol » 1549 Be 3v. — « pré appellé le noz gis. desseur lecourt » 1554 Be 106. — « herit. qui s'apele la nol j. al voie dessous le fontaen de son bolland » ± 1565 Bd 81. — « preis al no alle gros sa » 1507 Ba 26, Bb 109v. — « al wed noz » 1566 Be 15v ; « en l. d. wedde nooz » 1587 Bg 65, Bh 337. [Sur *nô* à Ayeneux, cf. BSW 53, 396.]

nobléhâye : voir *nabléhâye.*

« o n e u x » : « au pred macqueau prez des oneux » 1484 Bf 140 ; « biens appellez lhoneux... elle bruvier » 1566 Be 17. [*ôneû* = aunaie].

« p a n n e f o s s e » : « derir pannefousse » 1563 Bd 26v, 29v, 72.

« P a q u e t t e » : « pr. nom. l'enclos paquette » BM 151. [Fém. de *Pâque*, nom de pers.]

« p i e c e ». — « en la grande pieche j. ... au doyar » Bf 228. — « t. condist la longue pieche » 1565 Bd 61 ; « en l. d. à la longue piece » 1635 RB 16v. Situation : près de la « Gillet voie ». — Cf. « cornet ».

« p e r y » : « t. gis. a pery des camps [= champs] ». [Cf. *câpagne.*]

« p i r e u x » : « sur les pireux j. ... a try de saremont » 1600 Bg 344.

« p i r x h e a » : lieu condist sur pirxhea » 1554 Be 102 ; « la terre pierxhay » 1635 RB 67 v. [**pîr hê* dim. de *pîre*, correspondant au fém. *pîr'hète.*]

« p l a i s i r » : « cense dite mon plaisir desous noblehaye » BM 157.

pô [pont]. — *å* **pô Bara :** chemin dit aussi *vôye d'inte deûs prés* ou *wèrihê* (ou par confusion *wahê*) qui traverse le ruisseau à l'est du village. [Sobriquet ? *bara* = bélier. Comp.

Jalhay I, 141.] — « pont de vaux » sur le ruisseau de *nablé-hâye*, près d'*èl vâ* (Mélen). — Cf. « davipont ».

pré. — « dessoubz le bas bois j. ... au preid au blocque » 1585 Bf 168v ; « en barbotheyd dit pre a blocque » 1619 Bi 148 [fr. bloc ?] — « nom. le prez Bohet » BM 10. — « nom. le prez le comte » BM 8. — « a pré des doyar » 1512 Ba 62. — « preid extant en preid de foxhale » 1584 Bf 122 ; « aux prez des foxhalles » 1623 Bi 252v. — « pre aux fosses » *Plan primitif*. — « en l. d. le preydt alle goffre » 1635 RB 34. — « condist le pre Xhaffliar » 1550 Bc 11 ; « preid Xhafflair » 1584 Bf 164v ; « preyd Xhafiar » 1607. [Nom de pers. : « Cloes Xhaffiar » 1546 Bb 91v, aujourd'hui : *hâflêr*]. — « en preit des neiges » 1576 Bf 102. — « j. a pré de saremont » 1512 Ba 62. — « extante en preyd de sonbolland » 1595 Bg 226. — « a hubier preit » 1507 Ba 26 ; « prés appellés le prés Hubier j. ... alle voye de rys » 1535 Ba 197. — « desois le gran pre » 1509 Ba 50v. — « appelleit le pettit preit » 1566 Be 15v. — « t. ... dit communement aux dessus les preit » liasse nº 64. — « le pré à la fontaine » 1635 RB 82v. — « le prez en vaux » liasse n. 1. — Cf. *vôye d'inte-deûs-prés*, « chienpreit », « chierpreit », « jument preys », « Loly » « mackea », « mayeux pré », « misseroux », *molé*, « qrom preit », « sarpré », *sâ*, « stordeur ».

« p r e i s t, p r i e s t ». — « le court le preist à hadboester » ± 1500 Ba 31, 37. — « a journalx le priest » 1576 Bf 96v. [*priyèsse* = prêtre ; probablement sobriquet. Le mot désigne aussi une espèce de mirabelle.]

« p r e y e ». — « preis qui s'apelle le preye » 1507 Ba 26. — « s'apelle le preye Henkin... deleis lez fenroulh le bastart » 1507 Ba 37. [w. *prêye* : p r a t a.]

« p r e y a c » : « lu preyac en biergy chans » 1512 Ba 62 ; « preid dit le preau » 1525 Bg 13v [*prèyê* = préau.]

èl **prise.** — l.-d. près du ruisseau de Bolland : « prez de la cense Delprise » BM 2 ; « cense delle prise » BM 8. — l.-d. (disparu) en *nablé hâye* : « piece, sous la chapelle, nom. la prise » BM 158. [Nom commun vers 1445 : « une priese de terre et weydes » Ba 6, vers 1482 : « une chiertain priese de

preis, terres et boys» Ba 5v. On ne voit pas comment le sens proposé dans les Annales de l'Institut arch. du Luxemb. (t. 73, 1942, p. 154 = portion de pré irrigué) pourrait s'appliquer à des terres et à des bois.]

«p u c e l l e s» : «chemin des trois ~» Popp. [Cf. Btop XI 83.]

«q r o m p r e i t» (?) : «lieu condist en ~» 1559 Bc 203. [DL *cron* = courbe.]

«q u i n f o n t a i n e» : «condist le weide quifontaine à Bolland» 1551 Bc 33; «weaide appellé quinfontaine» 1584 Bf 161.

«r e n a r d s» : «chemin des renards» Popp. [*rinnå* = borne entre les champs.]

ri, ruisseau. — N'ayant pas de noms en propre, les ruisseaux empruntent celui des lieux-dits qu'ils traversent : ris de *grétri*, de Bolland et d'*èl hé*, de *nabléhâye* et de *finroûle*, de *fohale*, *d'è nètche*, de *lècoûr*. — «j. ... on ris de greitris» 1521 Ba 123. — «rys de ablinhaie» 1533 Ba 188. — «a ry del hez» 1490 *Bolland* 240. — «alle voye de ris» 1527 Ba 144 (à *lècoûr* Bb 92). — «nom. voye du ris de neche a haeboistier» Top. cad. — «appellé pré a ry j. alle voye homblet» 1555 Bc 115.

«r i v a g e» : «les bins des rivage gis. en nage» 1518 Ba 112, Ba 102.

al **rodje cinse** : ferme neuve près de *nabléhâye*.

èl **rôdèle** : cercle de châtaigniers, au sud du bois de Bolland.

«r o u t r i h» : «entre Bolans et Melen en l. con dist a Routrih» 1314. *Val Benoît*, 355. [*tri* de *Rodulf*. Cf. *La Gleize* 202.]

«r u a l l e t t e» : «unne voye pour aller à la fonthaine alle roualhet» 1490 *Bolland* 240; «voye delle ruallette» (à Haeboister) 1589 Bg 121v, Bi 81. [Dim. de *rouwale*, ruelle.]

så, saule. — «pré qui s'apele le saux» ± 1565 Bd 81v; «dit le preid aux saulx» 1586 Bg 40, 220v (au chêne du loup). — «al seche saulx» 1565 Bd 61 — Voir «bordonsaulx», «hersau», «herwinsau», «lambiersaulx», «thomasa», *nô*.

«s a i n t P i e r r e» : «t. nom. la t. S. Pierre» BM 11.

« s a i n c t r y » : « vers sainct ry » 1567 Bc 63 ; « prez nom. saint ry » BM 10. Près de nabléhâye ? [Comp. Btop X 270. Rem. que la « terre sire Henry » est à Hacboister.]

å **sâni** [= saunière].

sart : « pré condist le saer » 1549 Bc 5. Cf. *hé*, « sartea ».

à **sârémô** : « vat wer saremon » 1504 Ba 47 ; « zaremont » 1551 Bc 43.

« s a r p r é » : « prez nom. la sarpré » BM 208 [*sâr*, DL *seûr* = adj. sur ?]

« s a r t e a ». — « prec appelleit le sartea » 1547 Bb 115, Bc 67v. — « pré condist le basse sarteau » 1549 Bb 140v. [*sârtê*, dim. de *sârt.*]

« s a w e h e a u » : « au sauscheau » 1581 Bf 207 ; « a saweheau » 1585 Bg 11. [dim. en *-hê* de *sawou*, sureau.]

« s a w o u z » : « extantes au sawou » 1635 RB 86v ; « l. d. au saoul » 1635 RB 50.

« s e w y » : « lieu condist en sewy » 1581 Bf 139.

« s i r e H e n r y » : « condist le terre sire Henry » (« en la champaigne de hacboister ») 1559 Bc 196v, Bg 226. [Voir « saint ry »]

« s t a n c h e » : « weaide(s) que l'on dit... le stanche » 1561 Bc 235. [DL *stantche* = petite digue. Sert souvent à délimiter les parcelles, comme il ressort de l'expression courante : « sy long et sy large que les stanche et estappau sont mettus ».]

« s t o r d e u r » : « condist le pré de stordeur » 1554 Bc 103 ; « preit de stordeux » 1566 ; « pré au stordea » 1635. [*stwèrdeû* = pressoir.]

« t a i l l e ». — « al taille d'aublihaye » 1553 Bc 87. — « a cort de tay doibt avoir unne haxhe alle voye des Doumieh » 1490 *Bolland* 241. [DL *tèye* = taillis.]

tchèr [*tchêr*] = versant d'une colline. — « herit. appelleit le thier venant de stock sur le thier delle favaige » 1569 Bc 98v. — « au thier Bissis,» 1567 Bc 51v (près de la « haye le damoiseaux » Bc 146). — « t... appelleit le thier Conrar... deseur le preit de stordeux » 1566 Bc 19, Bf 70. — « sur le thier Henroppin » 1553 Bc 91vbis, Bh 491. [Nom de pers.]. — « lieu con-

dist le thier Passa » 1553 Be 86. [Nom de pers.]. — « a tier de saremont » 1503 Ba 56, Bi 187. — « ens thier de stordeur » 1671 Be 148. — « au thier de gellier » 1635 RB 54v. [Cf. *djèyî.*]. — « herit. condist le thier Mauhin j. ... à la court ... qui fut ... à feu Jehan Mauhin » 1572 Be 183. — Voir *fowâte.*

« t h i o u l » : « extante au thioul à la voye de l'abbesse » 1602 Bh 89. [*tiyou* = tilleul.]

« T h o m a s a » : « vers le thomasa » 1559 Be 156v, Bh 19, 268. [= saule de Thomas.]

« t i x h o n » : « bounier dit le preydt le tixhon ». [Sobriquet : *tihon* = thiois.]

è **tôbeû :** l. d. autrefois boisé. — « a tombeuy » 1502 Ba 60 ; « bois condist le tombeux » BM 17, Bd 26v (1563). [= terrain bossué. Cf. *La Gleize* 328.]

« t o u m a n t f o n t a i n e » : « au toumant fontaine que tient Andry... demourant au sonbollant » 1647 Bb 115, Bd 10.

tri, terre en friche. — *so l'* **tri d' sårémô :** « trixe de saremont » 1548 Bb 128, Be 43. — « a court de thry » 1576 Bf 95. — Cf. *hêsse*, « routrih ».

trô, trou. — « en tro d'ablinhaie » 1635 RB 68. — « en trouy là ons en vat enver fafchan » 1502 Ba 60 ; « a tombeux... dit la terre en tro » 1598 Bg 303, Bi 43v. — « prest de tro de ventasse » 1576 Bf 111v ; « trou de venta » ib. [DL *vinta* = vantail (de vanne).]. — « à hacboister j. ... à la fontaine de la voye de tro » 1596 Bg 268. — Voir « loly ».

« t r o y e i s » (?) : « p. d'hert... appellees le troyes is » 1535 Ba 206.

« v a u x » : « sit. en vaux » BM 169 ; « condist le prec de vaulx » 1546 Bb 104. Probablement près de *èl vå* (Mélen). — Voir « ervau », « mal vaux », « pont de vaux ».

« v e a i x » : « ens corty de veaix a sombollant » 1561 Be 226v ; « nom. le prez au vaux » BM 4. [*vê* = veau.]

« v e r g e » : « p. de t. nom. les quatre verges » BM 211. [La verge (grande) = 4 a. 36 ca. L'évaluation en bonniers et verges reste courante au Pays de Herve.]

« v i v i e r » : « pr. nom. au vivier » BM 142.

vôye, chemin. — *lu* **vète vôye** : « pres des neiges j. ... à la verde voye » 1604 Bh 257. — « en champs de sonbollant j. ... al verde voye » 1555 Be 133, 87. — *lu* **vôye dès blâs-âbes**. — *lu* **vôye dè doyâ**. — *lu* **vôye dè(s) faw** : conduit au l.-d. *â(s) faw* à Battice. — *lu* **vôye du grètri** : « a grettry j. ... à la voye du grette » 1552 Bf 193v. — *lu* **vôye d'inte-deû-bwès** : entre le *bas-bwès* et le bois disparu du *tôbeû*. — *lu* **vôye d'inte-deûs-prés** : cf. *pô Bara*. — *lu* **vôye du lècoûr** : « le voye de Licourt en allant vers Aublihaye » 1490 Bolland 240. — *lu* **vôye Maclo** : nom récent. — *lu* **vôye dè macrê** : chemin de l'église où, paraît-il, on voyait des feux follets. — *lu* **vôye du mèsse** : « al voye de messe » 1519 Ba 119. — *lu* **vôye d'è nètche**. — *lu* **vôye d'â sânî** : autre nom de la *vète vôye*. — *lu* **vôye dè(s) tchâ(s)** : « à la voie des champs » Popp. — *lu* **vôye dèl tchapèle** (Noblehaie). — « en l. d. alle voye » 1635 RB 28. — « al voie de barbotteheit » 1568 Be 72v. — « chemin appellé communement le damzais » liasse n. 9. — « alle voye des Doumieh » 1490 *Bolland* 241 ; « voye des doumez » 1590 Bg 150v. — « chemin des fontaines » Popp. — « chemin Fortemps » Popp. — « alle voye de jardin » 1596 Bg 267. — « sor le voy de Lige » 1502 Ba 60, Bd 20v. — « à la voye de preydt macquay » 1635 RB 75v ; « la ruelle makau » BM 207. — « aux champs de sombolland j. ... à la voye de Mauhin » 1635 RB 52. — « au chemin de moulnier » 1635 RB 51 ; « voye des meunier » Popp. — « alle voye de pannefosse » 1593 Bg 199. — « alle voye de pireux » 1584 Bf 121, Bg 38. — « sor le voie de preit » 1567 Be 51v. — « alle voye de stordeur » 1616 Bi 10. — « chemin des voyers » Popp. [Lire « noyers » Cf. *djèyî*.]. — « a chemin royale » 1568 Be 83 ; « le real chemin à basse bollant » 1579 Bf 142 (« tendant vers favechamps » Bi 10). — Voir *abêsse*, « bous », « chera voie », « chessa voie », *creûhê*, « dielle », « gilet voye », « homblet », « pucelles », « renards », *ri*.

wêde, prairie. — « en lieux condist elle weaide » 1517 Be 168, Bg 318 ; « en la weaide à gretri » 1604 Bh 208, 219. — « pr. ... appellee la grande weaide » 1717 Bi 73. — « weaide condist la hault weaide » (hacboister) 1567 Be 69. — « nom. la waide

là haut » BM 108, 170. — « nom. la ronde waide » BM 142. — « weaide appellée a l'amitraine weaide » 1589 Bg 118v. [DL *èmètrin* = moyen, du milieu.]. — « pr. nom. en bas » BM 173. — « nom. la waide au bache » BM 78, 164. [*batch* = abreuvoir.]. — « nom. li waide alle campagne » BM 85. — « nom. la waide aux fosses » (sarémont) BM 205. — « la weaide dite de messe » 1606 Bh 337. Voisine, sans doute, de la *vôye du mèsse*. — « nom. li waide alle mohone » BM 84. — « pr. nom. la montagne » BM 2. — « pr. nom. les navais » BM 3. [*navê* = navet.]. — « pr. nom. les navirs » liasse 1 ; « le pré navy » Popp. [*navîre* = champs de navets ». Cf. Btop XIV, 305]. — « les preryes des nein » 1717 Bi 68. — « weaide (s) que l'on dist... la weaide de stordeur » 1561 Be 235. — « nom. la prairie Baltus » BM 76 ; « prairie du brasseur » Popp ; « pr. nom. Jean Flaman » BM 175 ; « appellées la weaide Haumon » BM 79 ; « appellee le wede Hens » 1556 Be 130 ; « s'appelle le weade Henkin » 1509 Ba 50 ; « la weaide Jowat ... à Lecourt » 1635 RB 55 ; « pr. nom. maître Hubert » BM 96, 99 (à *grètri*) ; « la waide Marie » BM 159 ; « nom. les waides Pieter » BM 226 ; « dit la weaide Santkin » 1596 Bg 287v. [Dim. de *Xande*, Alexandre.] ; « pr. nom. le Tesson » (près de la *vôye du mèsse*) BM 14. [Sobriquet : DL *tèsson* = blaireau.]. — Voir *cawes*, « cornu », *nô*.

lu **wèrihê**, déformé parfois en *wahê* : voir *pô Bara* ; « au werrixheit de Bollant » 1490 *Bolland* 240.

« w i g a r d e, w y n g a d e » (?) : « doibt avoir ung passeau alle wigarde et unne hachlet pour aller à l'englize aveeque ung bier » 1490 *Bolland* 241 ; « preis que y s'appelle le wyngade j. ... on ris de greitris » 1521 Ba 123. [Sans doute le néerl. *wijngaard*, vignoble ?]

xh : cf. **h**.

Albert Baguette,
Docteur en Philosophie et Lettres

CARTE TOPONYMIQUE
DE
BOLLAND
par Albert BAGUETTE

LÉGENDE :

Route:

Chemin:

Sentier:

Taillis:

ÉCHELLE :

0 1000 M.

TREMBLEUR

MORTIER

BATTICE

MORTIER (enclave)

CEREXHE-HEUSEUX

HELLEN

ri d' fohale

ri dè nètche

nètche

vôye dè nètche

vôye macla

225

creûhê

hacbwèstêr

creû d' faftchâ

250

sâni

vête vôye

câpagne du hacbwèstêr

vôye du l'abêsse

hêsse dè leû

fosse à saviô

beû

inte deûs bwès

tô

hé

barbot'hé

220

bas bwès

basse hé

d'zeû l' bwès

vôye dè bwès

260

vôye dès blâs-bwès

tchêr dèl fowâte

BOLÂ

rôdèle

câbûse

pô Bara

wêde à lès cawes

225

finroûl

ri d' Bolâ

prise

vî covint

grètri

bé rwâl

275

tchèstê Logne

225

sârémô

c'mognes

rodje cinse

vôye dè tchâ

250

câpagne dèl pwète

bwès d' nabléhaye

ri d' nabléhaye

vôye

grètri

trî

vôye dè taw

doye

djèyî

275

lècour

vôye dèl tchapèle

225

route

câpagne du nabléhaye

290

djibèt

bou dè

cinsê è bwès

PARTIE ADMINISTRATIVE

RAPPORT DU SECRÉTAIRE,

lu en séance de mars 1945

La vie de l'Institut pendant la guerre

Mesdames, Messieurs, mes chers Confrères,

Ce n'est pas sans une vive émotion que je reprends la parole parmi vous. Nos séances ont été si longtemps interrompues ; cinq ans nous séparent de notre dernière séance d'avril 1940, rien ne nous faisait prévoir alors une telle aventure. Depuis lors que de changements, que de ruines, que de souffrances et que de disparus !

Dès ce jour fatal du 10 mai 1940, l'Allemand se camouflant en protecteur a brutalement envahi pour la seconde fois notre pauvre Patrie ; nous nous sommes renfermés dans une totale passivité : et tandis que la Patrie subissait avec dédain un esclavage pire que celui de 14-18, il n'y avait plus assez de liberté pour que pût s'accomplir le travail de l'esprit ; nous n'avons pu accepter de soumettre nos publications, nos conférences et nos réunions à la censure de l'ennemi détesté et nous avons témoigné à celui-ci tout le mépris qu'il nous inspirait en gardant un silence hautain.

Cette attitude, nous l'avons gardée pendant plus de cinq ans malgré de nombreuses sollicitations. Nous avons espéré, aussitôt la libération de septembre accomplie, reprendre nos séances mensuelles ; hélas à ce moment où la joie semblait revenue et avec elle une nouvelle ardeur à reprendre le travail, le malheur s'abattit sur notre région, et notre vieille Cité qui semblait avoir échappé aux ruines, connut la pire des misères : l'ennemi furieux de se sentir vaincu, dans un dernier

sursaut de fureur, lança sur nous la plus méprisable et la plus lâche des armes et nous vîmes, impuissants et révoltés, disparaître sous les ruines et la mort, nos plus sacrés vestiges du passé ; nos vieux monuments, nos dépôts d'archives, nos Eglises, nos Sites séculaires telle la vieille place du Marché, furent les innocentes victimes de cette fureur sans nom et sans précédent.

Mais le Liégeois tint bon, valeureux, têtu et frondeur, son moral ne fut pas atteint si sa haine s'en accrut et comme au temps du Téméraire, il jura que sa Cité vivrait, et elle vivra plus jeune et plus belle, ses ruines et ses plaies l'ont grandie et nous, les amoureux de son passé glorieux, nous les défenseurs et les admirateurs de son histoire et de ses traditions, nous ne l'aimerons que davantage.

Votre commission ne chôma point durant ces cinq années d'épreuve ; elle dut préserver ses trésors et tenir tête à l'hypocrisie de ses soi-disant protecteurs ; ce ne fut pas toujours aisé. Notre conservatrice, aidée de quelques membres bénévoles, auxquels je me plais à rendre ici un hommage reconnaissant et mérité se mit dès les premiers jours à empaqueter, étiqueter et déménager nos collections qui prirent dès lors le chemin de l'exil et le tout fut si bien conduit et exécuté que nous n'avons à déplorer aucune perte.

Notre commission s'est réunie plus de trente fois régulièrement : en dehors des préoccupations dont je viens de vous parler, elle resta en contact avec les historiens et les archéologues, recueillant de nombreux mémoires pour nos publications futures, les soumettant aux commissions de rapporteurs, continuant le travail du musée, s'intéressant aux diverses trouvailles, mettant sur pied la confection des tables des tomes 30 à 64 de notre bulletin, travail de bénédictin confié à de jeunes historiens sous la direction de l'archiviste M. Maurice Yans.

Nous avons également estimé intéressant d'exploiter, en la publiant, la documentation recueillie autrefois par le Comité du *Corpus inscriptionum belgicarum*. Plusieurs de nos chroniques vous ont apporté en annexes ces documents dont vous aurez pu apprécier l'inestimable richesse.

Nous comptons continuer cette publication.

De nombreux dons sont venus d'autre part enrichir nos collections ; je n'entreprendrai pas d'en donner la liste ; je citerai en bloc ceux particulièrement généreux de Mlle Jamar dont notre Musée est l'enfant gâté et celui de notre regretté confrère, le baron de Chestret : l'exemplaire rarissime du médaillon en fonte typographique du prince-évêque Jean-Théodore de Bavière, œuvre de l'artiste Jacoby, pièce qui sera un des joyaux de notre médailler. A ces donateurs, l'Institut adresse encore ses chaleureux remerciements.

Si nous n'éprouvâmes aucune perte dans nos collections, il n'en fut pas hélas, de même parmi nos membres.

Quatre anciens présidents ont disparu :

Armand Baar, archéologue et collectionneur averti, entré à l'I. A. L. en 1908 et nommé membre effectif en 1911. Lorsque la mort le surprit, il venait de mettre au point un important travail technique et scientifique sur l'histoire et la généalogie de l'art de la verrerie en général.

Félix Magnette, mort le 16 avril 1942, entré à l'Institut en 1906 qui l'avait élu membre effectif en 1910. Outre les nombreux travaux dus à sa plume, notamment son « Précis d'histoire liégeoise », Félix Magnette apporta à notre compagnie une collaboration journalière et inlassable en qualité de directeur de nos publications pendant 25 ans.

Florent Pholien, décédé le 23 septembre 1942 ; entré à l'Institut en 1908 où il devint membre effectif en 1903, trésorier méticuleux de 1905 à 1928, porté à la présidence en 1931 ; animateur infatigable et incomparable, auteur de plusieurs ouvrages sur la verrerie, la céramique, l'horlogerie liégeoise, toujours curieux de ce qui concernait le passé de la Cité, fervent apôtre de l'Institut. Président actif de la commission des conférences et des excursions, il fonda les leçons publiques d'histoire et d'archéologie si appréciées dont il fut le directeur durant de nombreuses années. Avec lui s'en est allée une figure essentiellement liégeoise.

Le 17 mai disparaissait une autre figure bien connue, mettant en deuil l'histoire liégeoise : Léon Lahaye, l'archiviste probe et honnête, entré en 1906 à l'Institut, il fut nommé membre

effectif l'année suivante. Sa plume fut des plus fécondes, ses productions innombrables. Malgré son grand âge, il était resté d'une débordante activité, sa mémoire était demeurée extraordinaire ; sa serviabilité était proverbiale et sa modestie exemplaire. C'était aussi un bibliophile ardent et passionné. Sa mort nous a causé une perte irréparable.

Deux autres membres effectifs furent ensuite frappés par la mort :

Emile Fairon, membre de l'Institut depuis 40 ans ; il avait succédé à Léon Lahaye en qualité d'archiviste de l'Etat à Liège. Grand travailleur, ses nombreux travaux historiques sont des plus appréciés. Lui aussi a bien mérité de l'Institut dont il fit partie de la commission en qualité de bibliothécaire pendant de très nombreuses années.

Dernièrement s'est éteint l'architecte Paul Jaspar, membre de l'I. A. L. depuis 44 ans ; il s'était particulièrement occupé de nos vieilles demeures et fut le promoteur du Musée liégeois d'architecture. Lui aussi contribua à magnifier l'art liégeois.

Parmi nos membres correspondants et associés, nous eûmes à déplorer la perte de quatre membres correspondants : le professeur Closon, historien remarquable ; Jean Lohest, le collectionneur incarné ; Alphonse Massart et l'avocat Van Ormelingen, notre doyen d'âge et celle de vingt-huit membres associés : Paul Borguet, Joseph Boulanger, Mlle Mathilde Buchet, le baron Paul de Chestret de Haneffe, Jacques Collard, Pierre David, le peintre Alfred Defize, le professeur Charles Dejace, Charles Delforge, Edmond Dresse de Lesbioles, Joseph Evrard, Joseph de Falloise, le professeur Paul Fincœur, Mme Charles Firket, Jules Fontaine-Lamarche, le chevalier Herman de Harenne, Auguste Laloux, Constant Leclerc, le docteur Léon L'Hoest, le professeur Sylvain Masy, le chevalier Adrien de Mélotte de Lavaux, Léon Ophoven, Armand Renard, l'architecte Louis Schoenmackers, Henri Servais, René Stasse, Joseph Van Zuylen et l'architecte A. Warnotte.

Dans notre personnel, un deuil pénible nous a frappé en la personne de notre préparateur Charles Dasoul, attaché au Musée dès avant son installation à la Maison Curtius. Il faisait, pouvons-nous dire, partie de nos bâtiments et nos

collections n'avaient aucun secret pour lui. Notre conservateur perd en lui un collaborateur des plus précieux, dévoué et serviable.

A tous ces disparus nous adressons un confraternel souvenir.

Notre bibliothécaire, le professeur L.-E. Halkin, membre de la commission, n'est point parmi nous. Arrêté par la Gestapo en 1943, il endure encore en Allemagne les souffrances de l'exil, de la séparation et de l'oppression. Formons nos vœux les plus ardents pour son prompt retour parmi les siens.

Si la mort a éclairci nos rangs, nous recueillîmes d'autre part, malgré la dureté des temps et notre retraite de la vie publique, de nombreuses adhésions de nouveaux membres associés. Ne pouvant procéder statuairement à leur élection, nous les avons provisoirement admis et nous allons les proposer tout à l'heure à vos suffrages.

*
* *

Mes chers confrères, l'heure de la victoire si longtemps attendue n'a point encore sonné définitivement ; elle est proche.

Le rôle que notre Institut va avoir à remplir est grand. Non seulement nous devrons, comme autrefois, recueillir les œuvres du passé, les étudier, les faire connaître, les magnifier, mais nous aurons à veiller à ce que ne périssent pas nos vieilles traditions après tant de destructions et de ruines. Il faut que notre région, tout en s'adaptant au progrès et aux nécessités actuelles, ne perde point son aspect personnel et traditionnel sinon c'en serait fait du charme de notre vieille Cité, et de nos villages. Nous devrons nous montrer jaloux de nos anciens souvenirs si malmenés en ces cinq années de malheur, diriger nos reconstructeurs, leur éviter notamment de faire de notre ville aimée, une ville sans personnalité, sans cachet, sans âme. Notre vieille compagnie, dans cinq ans centenaire, y veillera de toute son énergie et de toute son autorité. Elle compte sur votre étroite et efficace collaboration, celle-ci lui est indispensable.

Rapport sur les travaux de l'Institut Archéologique durant l'année 1945

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Reprenant la tradition imposée par les statuts et interrompue par la guerre, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'exercice 1945. Celui-ci sera forcément très court.

Comme vous avez pu le remarquer, notre activité a repris graduellement, elle est encore loin d'avoir atteint son stade normal et ce, malgré notre plus cher désir.

Un grand progrès sera constaté bientôt au cours de l'année 1946.

De nombreuses difficultés sont venues paralyser nos efforts. La plus grande provient de l'état de nos locaux, qui empêche la remise en place de nos collections. De plus, le combustible nécessaire au chauffage des salles fait défaut.

Le Musée d'Ansembourg, moins abîmé, ouvrira prochainement ses portes. Quant au Musée Curtius, son aménagement sera beaucoup plus long; toutefois nous espérons rouvrir cette année quelques salles, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de restauration.

Au point de vue travaux d'étude, nos efforts ont été plus effectifs. Nous avons repris nos séances mensuelles dès le mois de mars aussi régulièrement que possible; à présent nous sommes définitivement bien partis et nos réunions se dérouleront dorénavant avec leur ponctualité d'autrefois.

Au cours de la séance de mars, le Bureau fut renouvelé, et nous eûmes le plaisir d'entendre notre sympathique confrère M. J. de Beer, conservateur du Musée du Sterckhof à Anvers, grand résistant, qui nous entretint avec humour des dessous de l'enlèvement des cloches.

En mai, le professeur Brassinne nous parla du tombeau du Cardinal Erard de la Marck, prince-évêque de Liège.

En juin, notre conservateur-adjoint, M. Nicolas François, nous retraça l'histoire de la poterie médiévale dans nos régions.

En octobre, M. Léon Dewez, également conservateur-adjoint du Musée, nous fit admirer deux œuvres inédites du peintre liégeois, Englebert Fisen.

En novembre, M. Edouard de Marneffe nous donna certaines précisions sur l'emplacement de la cathédrale Saint-Lambert à Liège.

Enfin, à la séance de décembre M. le comte J. de Borchgrave d'Altena fit défiler sur notre écran les œuvres de nos imagiers romans et gothiques.

Cette dernière séance put se tenir dans notre salle des séances ordinaires, enfin nettoyée et remise en état.

Publications. — Le bulletin n'a pu encore reparaître, toutefois un numéro est à l'impression et sera distribué au cours de cette année.

Quant à la chronique, elle a sorti deux numéros copieux dont vous avez pu apprécier la teneur et la qualité de ses nombreux articles, signés de nos confrères, G Hansotte, J. Hoyoux, L. de Jaer, R. Bragard, L. Dewez et L. Halkin.

A ce propos, il m'est agréable de pouvoir signaler ici le dévouement de notre nouveau directeur des publications, M. Maurice Yans.

L'Institut a réalisé au cours de cette année 1945 un projet qu'il caressait depuis longtemps : la publication d'une collection extraordinaire d'études historiques et archéologiques. Le premier volume intitulé *Mémorial des Archives détruites en* 1944. *Inventaire des dépêches du conseil privé de Liège*, dû à la plume experte de M. Ed. Poncelet, notre ancien président, a recueilli un succès mérité ; il sera suivi d'autres et nous nous en réjouissons.

Je vous recommande particulièrement la lecture de ces publications à tirage limité qui, plus tard, nous n'en doutons pas, seront avidement recherchées.

Excursions, conférences et cours publics. — En 1945, il ne nous a pas été possible de reprendre notre activité dans ces divers domaines. Un programme est à l'étude pour l'an-

née 1946 et je pense que satisfaction vous sera donnée sur ces différents points.

Notre conservatrice, dans son rapport, vous donnera des précisions sur l'état de nos collections et sur l'accroissement de celles-ci.

Notre Institut est intervenu auprès des Autorités et Ministères compétents pour faire rentrer au pays, à titre de compensation de dommages de guerre, des œuvres d'art liégeoises se trouvant en Allemagne. Notre intervention a été favorablement reçue et nous a laissé l'espoir d'aboutir.

* * *

Au cours de l'année 1945, l'Institut à reçu 59 nouveaux membres associés et a promu au rang de ses membres correspondants, MM. J. de Beer, A. Dandoy et M. Yans.

Le montant de la cotisation a été portée de 30 à 75 fr. Cette augmentation nous a été imposée par le coût particulièrement élevé des publications.

Au 31 décembre 1945, notre Institut, fortement éprouvé par les années de guerre, comptait 405 membres, dont 35 membres effectifs, 28 correspondants et 348 associés.

Ce court aperçu sur notre activité et sur notre situation suffira pour vous édifier sur le travail accompli et sur celui qu'il nous reste encore à faire. Les temps sont durs dans tous les domaines ; les bonnes volontés sont heureusement nombreuses, nous avons pu le constater et c'est sans pessimisme que nous envisageons l'avenir. Permettez-moi en terminant de faire appel à vous tous. Nous avons besoin du concours de tous nos membres ; de notre côté, croyez bien que votre commission ne ménagera ni ses efforts, ni ses peines et fera toujours un accueil favorable à vos suggestions et à vos travaux.

Le Secrétaire,
Jules PIRLET.

RAPPORT
SUR LES MUSÉES ARCHÉOLOGIQUES LIÉGEOIS PENDANT LES EXERCICES 1940-1945

Le rapport du Secrétaire de l'I. A. L. étant très détaillé, je ne m'étendrai pas sur l'état des immeubles ou de nos collections et résumerai ici les rapports annuels pour les exercices 1940 à 1945 envoyés à la Ville de Liège ou déposés dans les archives de l'I. A. L.

Musée Curtius

Malgré les dégâts considérables subis en mai 1940 et en septembre 1944 du fait de la destruction des ponts Maghin et des Arches, nous pouvons nous estimer très heureux d'en sortir à aussi bon compte.

Les toitures, les murs éventrés ou démolis en 1940 avaient été immédiatement réparés. Par contre, les fenêtres, totalement ou partiellement arrachées, n'avaient pas été remplacées pour de multiples raisons qui se sont avérées bonnes : nous n'avons plus eu à déplorer leur perte en 1944, et les locaux, transformés en lanternes ouvertes à tous les courants d'air, n'ont pas été occupés. Seul, un groupe de D. T. C. A. resta posté sur la tour pendant six semaines à partir de juillet 1940. Toutes les salles, tous les greniers avaient été complètement vidés de leur contenu ; meubles et objets furent répartis dans sept dépôts, c'est-à-dire, le château de Cras-Avernas, en Hesbaye, les Musées royaux d'Art et d'Histoire, l'Académie des Beaux-Arts, à Liège, la Banque de la Société Générale, les caves du Musée, dans mon coffre personnel et chez un membre de l'Institut qui voulut bien assumer la responsabilité de prendre chez lui la pièce capitale du Musée.

Nous tenons à exprimer notre très vive reconnaissance à M. Grégoire Sneyers qui mit gracieusement son château de Cras-Avernas à la disposition des collections de la Ville de Liège ; au concierge, M. Froyenne et à sa femme, qui les ont farouchement défendues contre l'occupant ; à MM. Capart et Lavachery, conservateurs en chef des Musées royaux d'Art et d'Histoire ; à M. Van den Plas et au personnel de ces Musées, lesquels ont veillé à la conservation et au bon entretien de nos trésors à eux confiés ; à la Direction de la Banque de la Société Générale de Liège ; à MM. Jacques Ochs, Jules Bosmant, directeur et conservateur-adjoint du Musée et Académie des Beaux-Arts, au membre dévoué de l'I. A. L. qui désire garder l'anonymat. Tous ont largement facilité ma tâche.

Et je tiens aussi à mettre à l'honneur les membres du personnel des Musées Curtius et d'Ansembourg. Le 10 mai 1940, jour de fermeture réglementaire des Musées, tous se sont présentés spontanément pour sauver les collections restées exposées. Ensuite, ils n'ont cessé de m'aider dans mes multiples tâches. Plusieurs sont malheureusement décédés depuis et parmi eux, nous avons eu le très vif regret de perdre M. Ch. Dasoul, préposé-technicien, mort le 1er mai 1944. Employé au Musée pendant près de 40 ans, il rendit de grands services. Doué d'un esprit d'ordre parfait et d'une excellente mémoire, il connaissait à fond tous les objets des collections, ayant travaillé sous les ordres du premier conservateur, M. le Docteur Alexandre, puis de son successeur, M. J. Servais ; aussi, était-il devenu un véritable collaborateur. Sa perte, en ces moments-ci, alors qu'il faut tout remettre sur pied, nous est d'autant plus sensible.

Dès avril 1945, la brillante offensive de nos Alliés permettant tous les espoirs, les travaux de remise en état du Musée commencèrent. Ils avancent régulièrement, mais il reste beaucoup à faire : les bâtiments doivent être non seulement restaurés mais encore rafraîchis du haut en bas, le mobilier d'exposition compte de nombreuses vitres brisées à remplacer, les collections demandent une vérification complète. Celles ren-

trées de Cras-Avernas et des Musées royaux sont en excellent état. Il n'en est pas de même des meubles et objets qui reviennent de l'Académie des Beaux-Arts après avoir changé cinq fois de domicile, comme aussi de tout ce qui fut conservé dans les caves du Musée, non chauffées et particulièrement humides en 1944. De plus, par deux fois il fallut remonter un très grand nombre de pièces de crainte d'inondation.

Sinistrés nous-mêmes, nous avons donné asile à de plus malheureux que nous : les débris que le Musée de la Vie Wallonne parvint à recueillir sous les décombres de ses locaux robotés rue du Vertbois ; les cloches abandonnées par les Allemands à l'Ile Monsin, 33 tonnes de battants trouvés dans une usine ; les pierres de la façade de la maison Scheppers, robotée rue Vinâve-d'Ile ; une cheminée monumentale provenant de la ferme Samuël, à Kinkempois.

Quant à l'énumération des accroissements dont le Musée s'est enrichi pendant la guerre, la liste en est très longue mais je m'en voudrais de ne pas ajouter que nous les devons en ordre principal à l'importante donation que Mlle Léonie Jamar fit en souvenir de ses parents : de très beaux meubles, des objets en quantité qui sont venus s'ajouter à ceux entrés en 1939, également par l'entremise de l'AMIAL (voir *Bulletin I. A. L.*, t. 64).

La généreuse donatrice, considérant avant tout le rôle éducatif des Musées, laisse à l'Institut Archéologique Liégeois l'entière liberté de placer les meubles et objets dans le cadre qui leur convient. C'est pourquoi, une partie seulement ornera une salle du Musée d'Ansembourg qui portera le nom de « Salle Jamar-Raick », d'autres seront déposés dans différentes salles de ce bel Hôtel et les meubles et objets d'époque Empire, au Musée d'Armes (ancien Hôtel de Haime de Bomal, ensuite préfecture).

Donation L. Jamar de 1940 a 1943

Beaux-Arts

Peinture. — *Portrait d'homme*, attribué à Douffet, cadre en chêne sculpté. — *Scène d'intérieur*, XVIIe s. — *Marine*,

XVIIe s. — G.-Ph. Rugendas (1666-1742), *Scène de bataille.* — *Joueurs de cartes*, influence de Brouwers. — Scalken, *L'Education badine.* — *Vierge de l'Annonciation*, influence italienne. — *Portrait de jeune femme*, cadre en bois doré par Herman. — *Portrait du Comte de Liedekerke*, attribué à Hennequin. — *Paysage boisé*, époque romantique.

Dessins. — *Portrait de Jacques-Joseph Jamar*, par Pierry. — *Jeune femme allumant un crasset*, sanguine. — *Dom Basile*, sanguine. — *Différents croquis représentant des vues de Liège*, etc.

Gravures. — *L'Education badine*, d'après Scalken, gravure de la peinture mentionnée ci-dessus. *Portrait d'homme*, par Baillie, d'après Frans Hals, 1765. — Séries de gravures par Alliamet et Weisbrod, Auder, Berghem, J. Couché, Dankertz, Delafosse, Deneufforge, Desfriches, Duvivier, Le Bas, Le Blond, Le Pautre, Lisen, Moreau, Sangrain, etc., intéressant principalement l'architecture.

Lithographie. — *Décoration et enluminure du Palais, Arc triomphal, projet pour l'inauguration du Prince-Evêque Ch. N. d'Oultremont.*

Céramique

Chine. — *Plat*, ép. Kang Hi. — *Grande cafetière, deux théières, pot au lait, douze tasses, six sous-tasses, deux compotiers, plat rond, petit plateau. plat octogonal, trois sucriers à couvercle*, décor polychrome, ép. Kien Lung. — *Chocolatière, deux théières, sept tasses côtelées, plat profond*, décor bleu sous couverte XVIIIe s. — *Deux vases* et *une tasse*, sur décoration européenne. — *Deux bols*, Compagnie des Indes.

Japon. — *Deux plats à barbe*, décor polychrome.

Delft. — *Quatre plats, paire de vase*, décor bleu, XVIIIe s.

Angleterre. — *Plat* rectangulaire, décor en bleu.

Berlin. — Partie d'un service comprenant : *théière, cinq tasses, six sous-tasses, bol*, décor de branches fleuries.

Est. — *Soupière* avec *plateau*, couvercle en forme de corbeille, décor polychrome de fleurs. — *Deux tulipiers*, id. — *Plateau*, id.

Statuettes, Groupes. — **Meisen,** *Deux personnages de comédie,* vers 1750. — *Groupe représentant une dame en crinoline et un seigneur.* Décor à froid, XVIIIe s.

Hocht. — *Enfant vendangeur,* début XIXe s.

Lorraine. — *Le baiser.* — *Joueur de cornemuse.* — *Joueur de flûte.* — *Trois autres joueurs de flûte.* — *Jeune femme portant un nid.* — *Vendangeur et vendangeuse.*

Allemagne. — *Joueuse de luth* et *Joueur de cornemuse.* — *Deux figurines de jeune femme au panier fleuri.* — *Joueuse de viole* et *Joueur de cornemuse.*

Angleterre. — *Cérès et Flore,* fin XVIIIe s.

Tournai. — *Les Saisons,* deux groupes, porcelaine blanche. — *Petite vache.*

Biscuit. — *Concert* (deux figurines). — *Jeune femme symbolisant la Source.*

Liège. — *Chandelier à trois lumières* avec figuration de Léda assise au pied d'un arbre. Polychrome. — *Bougeoir.*

Lapidaire

Deux fragments de colonne en marbre de Saint-Remy provenant de l'église Ste-Croix, à Liège.

Mobilier

Bahut. Renaissance, provenant de l'abbaye du Val-St-Lambert. — *Petite armoire* a une porte et un tiroir, chêne sculpté, Louis XIV. — *Cabinet* et *Bureau* en marqueterie, Louis XIV. — *Meubles à deux corps,* le dessous formant commode, le dessus vitré, chêne sculpté, ép. Régence. — *Bahut* à deux portes, chêne finement sculpté, ép. Régence. — *Commode* en marqueterie, travail du Val-Dieu, ép. Louis XVI. — *Deux tables à jeu, trois tables,* XVIIIe s. — *Brise-feu* orné de tapisserie, cadre sculpté, provenant du château de Viersel-Barse. — *Douze chaises,* ép. Louis XVI, provenant du château de Donceel. — *Six chaises et un fauteuil* recouverts de soie claire, ép. Louis XVI. — *Un fauteuil,* ép. Louis XVI. — *Miroir* avec cadre doré, ép. Régence. — *Lavabo* et *console,* ép. Empire. — *Deux tabourets,* provenant des chanoinesses de Ste-Begge, à Andenne.

Pendules, etc. — *Pendule dans une niche en bois de Spa*, décor chinois, ép. Louis XV. — *Pendule* en biscuit de Tournai. — *Pendule* en marbre blanc et application d'un médaillon en Wedgwood. — Très belle *pendule* en cuivre doré, ép. Empire. — *Deux flambeaux à six lumières*, en bronze et dorures, ép. Empire, ayant figuré à l'Exposition napoléonienne, Liège, 1939.

Divers. — *Christ en cuivre*, sur pied en bois, XVIIe s., provenant du château de Waroux. — *Quatre chenets* en fonte dont deux d'ép. Empire. — *Différents cadres* en bois sculpté ou mouluré. — *Haute canne* en jonc à pommeau doré, provenant du château d'Argenteau.

Numismatique

Médaille en bronze de Ste-Hélène avec son ruban. — *Réduction de cette même médaille.* — *Médaille de l'Exposition universelle de Paris*, 1878. — 64 *feuilles d'assignats* de 5 livres, série 734.

Sculpture sur bois

Deux petites statuettes en buis représentant Notre-Dame des Victoires et une Vierge à l'Enfant.

Textile

Pièce de tissu en soie de Lyon, ép. Empire.

Verrerie

Gobelet tronconique, XVIIe s. — *Deux calices à couvercles*, XVIIe s. — *Deux autres calices* dont un gravé, XVIIIe s. — 16 *verres à vin* « frésés ». — 6 *verres à vin* « torselés ». — 6 *gobelets* taillés. — 5 *verres à sorbets.* — 4 *verres à pied*, unis. — 8 *verres* à laticines. — 1 *huilier.* — 1 *verre* de Bohême. — 1 *veilleuse.* — 4 *verres à liqueurs.* — 4 *verres* gravés. — 1 *cruche* en verre rouge, côtelé, XVIIIe s.

BIBLIOTHÈQUE

Recueil de romances et nocturnes à 1 et 2 voix par J. B. Roucourt. — Plusieurs livres qui rentreront dans le catalogue

général de la Bibliothèque de l'I. A. L. (documentation, curiosités, petits almanachs, etc.).

Autres donations pendant les années 1940-1945

Belgo-Romain

Série de *vases en terre sigillée* trouvés à Jupille. Envoi du Service de la Voierie. — *Fragments de poteries, verreries, etc.*, provenant de la Villa d'Otrange. Don de M. Jos. Brassinne à l'I. A. L.

Beaux-Arts

Peintures. — *Fragments d'une fresque* enlevée par les soins de l'AMIAL dans l'église de Warsage et offerte à l'I. A. L. — 14 *stations de chemin de croix* en sept panneaux, peints sur bois, provenant du Carmel de Liège. Don de M. Frankignoul à la Ville de Liège.

Gravures. — *Suite de cinq portraits*, XVIIe s. Don de M. de Lame à l'I. A. L. — Gravure avant la lettre représentant *Le Départ des Religieux*, par L. Defrance. Don de M. G. de Froidcourt à l'I. A. L. — *Série de gravures*, don de Mme Mouton-Alexandre à l'I. A. L.

Numismatique

Double écu d'or de Ferd. de Bavière, daté 1613. Don de l'AMIAL. — *Denier de Robert de Thourotte*. Achat de l'I. A. L. — *Médaillon de Jean-Théodore de Bavière*, par Jacobi, 1758. Don du Baron de Chestret de Haneffe à l'I. A. L. — *Médaille à l'effigie de Sébastien Laruelle*, par Jehotte. Don de M. Mirgain à la Ville de Liège. — *Médaille commémorative de l'Exposition napoléonienne* à Liège, 1939. Don du Comité à la Ville de Liège. — *Médaille de l'Exposition universelle de Paris* en 1878. Don de M. G. Hamel, gardien au Musée. — *Médaille du tirage au sort de la République française*, classe 1894. Don de M. Fr. François, gardien au Musée. — *Médaille de César Franck*, participation de la Ville de Liège à la souscription des « Amis de la Médaille ». Les autres médailles frappées antérieurement par cette société ont été transférées de l'Hôtel de Ville au Musée,

de même les médailles de Duvivier, frappes de la Monnaie de Paris, qui ont échappé au désastre de l'explosion de 1944. — *Médaille* en bronze frappée par J. et L. Wiener représentant la façade et le chœur de l'église St-Jacques, à Liège. Don à l'I. A. L. par l'entremise du Lieutenant Van Wynbergen, du 2e C. T. ter.

Lapidaire

Moitié d'un linteau de cheminée aux armes d'Erard de la Marck, découvert dans une cave, rue Large, 9, Liège. Dépôt de la Ville. — *Pierre tombale de Gérard de Sarto*, chanoine de la collégiale St-Barthélemy, inhumé avec sa mère Ailid XIVe s. Don de la fabrique d'église de St-Barthélemy à l'I. A. L,

Divers

Boîte à gants en bois de Spa. Don de Mme la Générale Fréson à l'I. A. L. — *Bouteille à liqueur*. Don de M. van Houtven à l'I. A. L. — *Deux presse-papiers* en marbre taillé dans un débris du pont des Arches démoli en 1859. Don de M. van Beneden.

Documentation

Manuscrit par M. Ph. Pholien, relatif à ses recherches sur le Perron liégeois. Don de l'auteur à l'I. A. L. — Divers documents concernant le sculpteur Rutxhiel. Dépôt provenant de la famille Duguey-Rutxhiel consenti par l'intermédiaire de M. van Beneden. — 25 *photographies* représentant des carreaux céramiques à décor en relief. Envoi de M. Helbig, des Musées royaux d'Art et d'Histoire. — *Très nombreuses photographies* d'objets du Musées, prise au moment de leur évacuation et *agrandies* par les soins de M. J. de Beer, conservateur du Musée du Sterkshof à Deurne-Anvers.

Musée d'Ansembourg

Tout comme le Musée Curtius, l'Hôtel d'Ansembourg avait souffert des événements tragiques de 1940, mais dans de moindres proportions. Les toits, les châssis de fenêtres arra-

chés, les vitres brisées furent immédiatement réparés pour parer au danger d'humidité qui eût compromis les boiseries. Une partie des meubles avait été envoyée au dépôt de Cras-Avernas, les autres descendus au rez-de-chaussée et les objets fragiles déposés dans les caves.

En septembre 1944, un certain nombre de fenêtres donnant sur la cour, de nombreux petits carreaux de la façade de la rue Hongrée, l'attique du balcon rue Féronstrée avaient été emportés par l'explosion du pont des Arches. Par une chance extraordinaire, le robot qui a éclaté à environ une cinquantaine de mètres, sur l'immeuble van Zuylen, rue Féronstrée, n'a pas sérieusement augmenté les dégâts ; les portes et les volets fortement secoués, n'ont eu que de légers dommages, ne compromettant en rien leur beauté. A ce moment j'ai cependant jugé prudent d'expédier ces belles boiseries et les derniers meubles aux Musées royaux d'Art et d'Histoire qui, très obligeamment, nous ont offert de les hospitaliser. Malgré deux voyages pleins d'aventures et pratiqués dans de très mauvaises conditions, pour lesquels il faut rendre hommage à l'esprit d'initiative de M. Henry Schuermans, à son dévoûment, ainsi qu'à celui du personnel de la firme de transport bruxelloise à laquelle on avait eu recours, les deux chargements sont arrivés à bon port. Je tiens à remercier M. van Puyvelde, directeur des Beaux-Arts, de toute l'aide qu'il nous a si largement apportée dans les négociations inhérentes à ce déménagement.

Les portes, les volets et quelques meubles sont rentrés le mois dernier, gracieusement rapatriés par les soins du 2e Corps de Transport ter. Nous espérons voir bientôt revenir la suite.

Tout l'immeuble a été remis en état ; les plafonds repeints, les murs tapissés de frais, les tapisseries replacées. Les fenêtres sinistrées ont reçu des châssis provisoires. Nous attendons les derniers meubles et une température plus clémente pour réinstaller les collections et ouvrir à nouveau ce bel immeuble au public.

Liège, le 31 décembre 1945. H. VAN HEULE.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Exercice 1945

Recettes :		Dépenses :		
Subsides :		Fouilles		
Etat		Achats d'antiquités		
Province		Service de la Bibliothèque		
Ville		(entretien, achats, échanges)		
Cotisations	28.125,—	Publications :		
Vente de publications par Bibliothèque	1.686,50	*Chronique* 1944.... (Solde)	12.059,60	
Vente du « Mémorial des Archives détruites »	17.350,—	*Chronique* 1945 (1er fasc. et illustration pour le tout)	7.595,30	
Remboursement par la Ville :		Edition du « Mémorial des Archives		
Entretien collections Musée pour 1944	341,—	détruites »	25.968,30	
Intérêts du compte Banque.....	22,85			45.723,20
		Confection fiches pour tables du *Bulletin*		193,80
		Entretien collections du Musée.. (fiches, etc.)		690,—
		Frais généraux :		
		Administration		1.754,25
Total des recettes.....	47.525,35	Total des dépenses		48.361,25

Montant des dépenses	48.361,25
Montant des recettes	47.525,35
Déficit de l'exercice	835,90

Arrêté à la somme de Huit cent trente-cinq francs 90 centimes.

Le Trésorier,
(s.). P. Laloux.

Vu et approuvé par la Commission de Contrôle,

Liège, le 27 février 1946.

(s.) M. Henrotin, F. Pény

TABLEAU DES MEMBRES

DE

L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE LIÈGE

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. LE BOURGMESTRE DE LA VILLE DE LIÈGE

M. L'ÉCHEVIN DES BEAUX-ARTS DE LA VILLE DE LIÈGE

Bureau de la Société pour 1945 et 1946

Président :	MM. le Baron William de CRASSIER.
Vice-Président :	Jules DUMONT.
Secrétaire :	Jules PIRLET.
Conservateur honoraire :	Jean SERVAIS.
Conservateur :	Mlle Hélène van HEULE.
Trésorier :	MM. Pierre LALOUX.
Bibliothécaire :	Léon-Ernest HALKIN.
Secrétaire adjoint et Directeur des publications :	Maurice YANS.
Conservateurs adjoints :	le Cte J. de BORCHGRAVE d'ALTENA
	Léon DEWEZ.
	Jules DUMONT.
	Nicolas FRANÇOIS.
	Joseph HAMAL-NANDRIN.
	Jules PIRLET.
	le Baron M. de SELYS LONGCHAMPS.

Conseillers : MM. Joseph BRASSINNE, Gustave GHILAIN, Léon HALKIN, Eugène POLAIN, Edouard PONCELET.

Commissions

1. *Commission des publications* : MM. YANS, directeur : L.-E. HALKIN, HARSIN, HAUST, PONCELET et YERNAUX, membres.

2. *Commission des fouilles* : MM. BREUER, HAMAL - NANDRIN et Mlle VAN HEULE.

3. *Commission des achats* : MM. DUMONT, LALOUX, PETIT, DE SELYS LONGCHAMPS, SERVAIS et Mlle VAN HEULE.

4. *Commission de vérification du Musée* : MM. BRASSINNE, LÉON HALKIN et TOUSSAINT.

5. *Commission de vérification de la Bibliothèque* : MM. BONHOMME, HARSIN et HELIN.

6. *Commission de vérification des comptes* : MM. GHILAIN, HENROTIN et PÊNY.

7. *Commission des excursions* : MM. DUMONT, président ; DANDOY, secrétaire ; DE BORCHGRAVE D'ALTENA, DEWEZ, FRANÇOIS et LALOUX.

8. *Commission des conférences et causeries* : MM. DUMONT, président ; HARSIN, vice-président ; TOUSSAINT, secrétaire ; YANS.

MEMBRES EFFECTIFS

	Date de l'entrée à l'Institut	Date de l'admission comme membre effectif
1. PONCELET (Édouard), conservateur honoraire des Archives de l'Etat, président de la Commission royale d'Histoire, 6, rue Raikem, *Liège*.	31- 1-1889	30- 1-1891
2. CRASSIER (Baron William de), avocat, 40, avenue Blonden, *Liège*.	31- 1-1889	30-12-1898
3. BRASSINNE (Joseph), professeur émérite et bibliothécaire en chef honoraire de l'Université, 30, rue Nysten, *Liège*.	29-11-1895	30-12-1898
4. SERVAIS (Jean), conservateur honoraire du Musée archéologique liégeois, 8, rue Joseph Dumoulin, *Liège*.	20- 4-1898	27- 4-1900
5. SELYS FANSON (Baron Robert de) membre du Conseil héraldique, Château de Saint-Gerlache, *Houthem* (Limbourg hollandais).	28- 5-1880	30- 5-1902
6. POLAIN (Eugène), avocat, 180, rue Sainte-Walburge, *Liège*.	29- 3-1903	29-12-1907
7. RASQUIN (Georges), avocat, 23, place de Bronckart, *Liège*.	30-12-1898	31- 1-1909
8. HAMAL-NANDRIN (Joseph), chargé de cours à l'Université, 22, rue des Augustins, *Liège*.	28- 2-1904	31- 1-1909
9. VERCHEVAL (Félix), avocat, 27, avenue Isabelle, *Anvers*.	26- 5-1904	30- 1-1910
10. HALKIN (Léon), professeur émérite à l'Université, 4, route de Dolembreux, *Esneux*.	27-12-1895	24-12-1911
11. SELYS LONGCHAMPS (Baron Maurice de), docteur en sciences, 9, Mont-Saint-Martin, *Liège*.	29- 3-1903	24-12-1911
12. PIRLET (Jules), notaire, 20, rue Sainte-Véronique, *Liège*.	29-5-1908	25- 1-1914
13. COENEN (Chanoine Joseph), aumônier de l'orphelinat, *Gellick* par Lanaeken.	24- 4-1908	22- 2-1914

14. DEFRECHEUX (Charles), bibliothécaire honoraire à l'Université, 67, rue Bonne-Nouvelle, *Liège*.	27-10-1907	30- 3-1919
15. GHILAIN (Gustave), consul des E.-U. du Mexique, 123, rue Louvrex, *Liège*.	24-11-1907	30- 3-1919
16. BREUER (Jacques), 1, square Marie-José, *Woluwe-Saint-Lambert*.	27-11-1910	31-12-1920
17. BORCHGRAVE D'ALTENA (Comte Joseph de), 90, rue d'Arlon, *Bruxelles*.	28-12-1919	26- 3-1926
18. BONHOMME (Georges), bibliothécaire à l'Université, 59, rue du Péry, *Liège*.	27- 4-1923	26-10-1928
19. SACRÉ (Fernand), architecte, 28, Mont-Saint-Martin, *Liège*.	29-11-1903	28-12-1928
20. DUMONT (Jules), industriel, 189, rue Grétry, *Liège*.	27-12-1908	27-12-1929
21. PÉNY (Frédéric), agent honoraire de la Banque Nationale, 123, Boulevard de la Sauvenière, *Liège*.	30- 4-1920	27-12-1929
22. van HEULE (Mlle Hélène), conservateur du Musée archéologique liégeois, 10, place de Bronckart, *Liège*.	24- 4-1925	27-12-1929
23. TOUSSAINT (Robert), architecte, 43, rue du Parc, *Liège*.	25- 3-1921	27-12-1929
24. HARSIN (Paul), professeur à l'Université, 1, avenue du Luxembourg, *Liège*.	28-11-1924	27-12-1929
25. HAUST (Jean), professeur émérite à l'Université, 75, rue Fond-Pirette, *Liège*.	27- 1-1922	28- 2-1931
26. PETIT (Georges), ingénieur, 13, quai de la Grande-Bretagne, *Liège*.	25- 7-1927	21- 6-1932
27. LALOUX (Pierre), avocat, 2, rue Saint-Remy, *Liège*.	22- 7-1921	30-12-1932
28. HALKIN (Léon-Ernest), chargé de cours à l'Université, avenue Alphonse Neef, *Tilff*.	27- 3-1925	6- 4-1934
29. HENNEN (Guillaume), conservateur honoraire des Archives de l'Etat, 40, rue Ambiorix, *Liège*.	29-12-1922	25- 1-1935
30. HEUSE (Henri), avocat, 69, rue Louvrex, *Liège*.	30- 3-1923	25- 1-1935
31. YERNAUX (Jean), conservateur des Archives de l'Etat, 3, Chemin sur les Thiers, Hony.	25- 3-1923	25- 1-1935
32. DEBOUXHTAY (Pierre), bibliothécaire de la Ville, 113, rue de Fétinne, *Liège*.	29- 2-1924	25- 1-1935

33.	FRANÇOIS (Nicolas), ingénieur, 26, rue de Namur, *Liège*.	27- 6-1919	28- 2-1936
34.	GOTHIER (Louis), professeur à l'Athénée Royal, 13A, rue Paradis, *Liège*.	25- 1-1929	27- 3-1936
35.	FRÉSON (Abbé Ernest), doyen, *Villers-l'Evêque*.	22- 2-1914	24-11-1939
36.	DEWEZ (Léon), 28, place St-Lambert, *Liège*.	30- 3-1919	18- 3-1945
37.	LEGRAND (William), docteur en philosophie et lettres, 6, sous Wérimont, *Stavelot*.	28- 2-1936	18- 3-1945

MEMBRES D'HONNEUR

1.	PONCELET (Edouard), conservateur honoraire des Archives de l'Etat, président de la Commission royale d'Histoire, 6, rue Raikem, *Liège*.	31- 1-1889	31- 5-1895

MEMBRES CORRESPONDANTS

1.	BEER (Joseph de), Musée du Sterckhof, 160, Hooftvunderlei, *Deurne*.	28-12-1913	18- 3-1945
2.	BONIVER (François), 22, rue du Bosquet, *Liège*.	27- 5-1921	30-10-1931
3.	COLLIN (Léon), 58, rue des Ecomines, *Spa*.	24- 6-1934	30-12-1938
4.	COMBLEN (Paul), architecte, 33, rue des Augustins, *Liège*.	26- 1-1900	28-12-1902
5.	COPPIN de GRINCHAMPS (Baronne Ultain de), 109, rue Louvrex, *Liège*.	28-11-1930	27- 4-1934
6.	CRICK-KUNTZIGER (Mme Marthe), docteur en art et archéologie, 18, rue de l'Aurore, *Ixelles*.	25- 4-1919	28-11-1920
7.	DABIN (Jean), professeur à l'Université de Louvain, 29, avenue Van den Bempt, *Héverle*.	18-12-1910	30- 3-1913
8.	DANDOY (Albert), ingénieur, 76, quai du Roi Albert, *Bressoux*.	26- 3-1937	18-3- 1945
9.	DANTHINE (Mlle Hélène), chargée de cours à l'Université, 32, rue César Franck, *Liège*.	27- 2-1931	25- 6-1937
10.	DELATTRE (Henry), docteur en droit, 70, rue Louvrex, *Liège*.	26-12-1915	27- 3-1931

11.	DESSAIN (Joseph-J.), avocat, *Bleurmont*, Embourg par Chênée.	20- 4-1929	25- 1-1935
12.	FOURMARIER (Paul), professeur à l'Université, 37, avenue des Platanes, *Cointe* (Sclessin).		27- 1-1922
13.	GEVAERT (Mlle Suzanne), Château d'Ordange, *Jemeppe-sur-Meuse*.	28- 3-1930	25- 6-1937
14.	GILBERT-LOUIS (Mme André), 98, avenue Reine Astrid, *Namur*.	28-10-1927	20-10-1931
15.	HANSAY (Alfred), conservateur honoraire des Archives de l'État, 143, chaussée de Maestricht, *Hasselt*.	30- 4-1897	24- 4-1903
16.	LALOUX (Georges), industriel, 2, rue Saint-Remy, *Liège*.	27- 6-1913	24- 2-1928
17.	LAMBRECHTS (Mme Claire), 707, route de Prayon, *Trooz*.	30- 1-1931	29- 4-1939
18.	NEYS (Maurice), docteur en droit, 80, rue Louvrex, *Liège*.	29- 1-1911	27-12-1929
19.	PITON (Ernest), 82, rue Champ-du-Roi, *Etterbeek*.	29-10-1926	27-12-1929
20.	RADZITSKY d'OSTROWICK (Baron Ivan de), conservateur à l'Institut de Géologie, 16, rue de Chaudfontaine, *Liège*.	27-12-1908	25- 2-1912
21.	SCHAETZEN (Chevalier Philippe de), 6, rue de Maestricht, *Tongres*.	30-12-1932	28- 6-1935
22.	SIMENON (Mgr Guillaume), vicaire général, 12, rue de l'Évêché, *Liège*.	26- 1-1913	27-12-1929
23.	VAN DE WEERD (H.), professeur à l'Université, 13, rue du Prince Albert, *Mont-Saint-Amand* (Gand).		26- 1-1919
24.	VANNÉRUS (Jules), 3, avenue Ernestine, *Ixelles*.		
25.	van ZUYLEN (Baron Paul), *Vielsalm*.	27- 5-1900	29- 4-1904
26.	VIERSET (Émile), docteur en droit, bourgmestre, 11, rue Rioul, *Huy*.	29- 4-1910	18-12-1931
27.	YANS (Maurice), archiviste-paléographe, 345, place des Marronniers, *Glain*.	25-10-1935	18- 3-1945

MEMBRES ASSOCIES

		Date de l'admission.
1.	ADAM (Michel), architecte, 22, boulevard Frère-Orban, *Liège*.	18- 3-1945
2.	AFFNAY (Adrien d'), 25, Vinâve d'Ile, *Liège*.	27- 1-1939
3.	ALBERT-DETROZ (Joseph) à *Durbuy*.	27- 5-1932
4.	ALEXIS (Georges), ingénieur, Château d'Ehein, à *Engis*	26- 1-1919
5.	ANCION-MAGIS (Comte Jules), industriel, *Château d'Emblève*, par Aywaille.	28- 4-1905
6.	ANDRÉ (Mme Alphonse), 254, chaussée, *Houdeng-Goegnies*.	29- 4-1932
7.	ANSIAUX (Abbé Paul), 51, chaussée de Dinant, *Profondeville*.	25- 3-1927
8.	ANSPACH (Mme), 8, place Émile Dupont, *Liège*.	29- 4-1932
9.	ARCHIVES DE L'ÉTAT DANS LE LIMBOURG, 5, rue Saint-Pierre, *Maestricht*.	26- 4-1935
10.	BAAR (Alfred), avocat, 13, avenue de l'Exposition, *Liège*.	27- 6-1930
11.	BAAR-MAGIS (Mme Armand), 4, rue Lebeau, *Liège*.	27- 6-1930
12.	BAAR (Jean), 102, rue Hors-Château, *Liège*.	18- 3-1945
13.	BAAR (Pierre), ingénieur, 3, rue de Fragnée, *Liège*.	18- 3-1945
14.	BAAR-PELTZER (Mme Pierre), 3, rue de Fragnée, *Liège*.	24- 2-1933
15.	BASTIN de ROTE (E. J.), 95, rue de Livourne, *Bruxelles*.	18- 3-1945
16.	BEAUPAIN (Jacques), ingénieur, 107, rue de Serbie, *Liège*.	18- 3-1945
17.	BEBRONNE (Abbé Joseph), curé à *Deigne-Louveigné*.	26-11-1937
18.	BECO (Abbé Pierre de), curé, *Hony-Esneux*.	30- 4-1937
19.	BEGHON (Charles), 113, boulevard de la Sauvenière, *Liège*.	27- 7-1934
20.	BERGER (Jacques), 22, avenue du Haut-Pont, *Saint-Gilles*.	20- 6-1945
21.	BERNARD (Albert), 45, rue St-Hubert, *Liège*.	26- 2-1932
22.	BIDLOT (Ferdinand de), docteur en médecine, 42, rue des Augustins, *Liège*.	27-10-1927
23.	BOCKSRUTH (Dom Michel), oblat régulier bénédictin de Praglia, 95, rue de Fétinne, *Liège*.	30-12-1938
24.	BONHOME (Baron Joseph de), *Château de Haute Fraipont* (Nessonvaux).	18-12-1931
25.	BONTCH-JACQUES (Mme Yvonne de), régente, 7, rue Henri Vieuxtemps, *Liège*.	24- 6-1932
26.	BOULANGER (Georges), industriel, 492, rue Saint-Léonard *Liège*.	26- 2-1937
27.	BOURGUIGNON, libraire, 16, rue des Dominicains, *Liège*.	27- 3-1931
28.	BOURIEZ (Mme Ve Paul), 57, rue des Augustins, *Liège*.	30- 6-1939

29. BOURNONVILLE (Maurice de), pharmacien, 2, rue du Marché, *Spa*. 29-12-1928
30. BOUSSARD ET BOULANGER, rue de Serbie, 11, *Liège*. 18- 3-1945
31. BRASSEUR (Mme Jean), 159, rue Saint-Laurent, *Liège*. 27-11-1931
32. BRAGARD (René), 42, rue des Éburons, *Liège*. 18- 3-1945
33. BRONNE (Louis), ingénieur, 51, rue de l'Église, *Boirs*, par Roclenge-sur-Geer. 30-11-1923
34. BUCHET (Arsène), 25, rue de la Chapelle, *Stembert,Verviers*. 29-12-1933
35. BUGGENOMS (Ludovic de), 40, rue Courtois, *Liège*. 27- 5-1934
36. CANOY (Paul), 84, boulevard d'Avroy, *Liège*. 28-11-1924
37. CANTER (Mlle Thérèse), 1 quai de Rome, *Liège*. 27- 3-1934
38. CAPELLE (François), 67, quai de Rome, *Liège* 27- 5-1932
39. CAPELLE (René), 38, boulevard Piercot, *Liège*. 27- 1-1932
40. CHANGY (Comte Roger de), *Château d'Envoz* par Couthuin. 23- 2-1934
41. CHARLES (Florent), ingénieur, *Berneau*. 26- 4-1940
42. CHERCHEURS DE LA WALLONIE (LES), 14, place du Pont, *Chênée*. 26- 5-1933
43. CHESTRET DE HANEFFE (Baron Pierre), 15, rue du Jardin Botanique, *Liège*. 18- 3-1945
44. CLAESSEN (Mlle Marguerite), 288, boulevard d'Avroy, *Liège*. 18-12-1931
45. CLOES, vice-président au tribunal, 66, avenue de Gerlache, *Liège*. 18- 3-1945
46. CLOSON (Ernest), 137, Féronstrée, *Liège*. 28- 6-1935
47. CLOSSON (Denis), receveur communal, 332, rue en Bois, *Glain*. 31- 7-1925
48. COLLARD (Paul), 73, rue de Tongres, *Devant-le-Pont*, *Visé*. 31- 7-1925
49. COLLÈGE SAINT-SERVAIS (Révérend Père Recteur du), 92, rue Saint-Gilles, *Liège*. 22- 2-1929
50. COLLET (Joseph), commissaire en chef de police honoraire, *Bihain* (Luxembourg). 29- 3-1935
51. COLLEYE (Hubert), homme de lettres, 52, avenue Longchamp, *Uccle*. 24- 6-1921
52. COLLINET (Joseph), 14, place Émile Dupont, *Liège*. 25-10-1908
53. COMHAIRE (Fernand), peintre, 205, rue W. Jamar, *Ans*. 30- 4-1920
54. COPPIN de GRINCHAMPS (Baron Ultain de), 109, rue Louvrex, *Liège*. 26- 5-1939
55. COULON (Joseph), 12, rue Théodore Schwann, *Liège*. 25-10-1935
56. COUNE (Henri de), 32, avenue Blonden, *Liège*. 26- 1-1919
57. COURANT (Mme L.), 46, rue des Clarisses, *Liège*. 29- 9-1933

58. CRETON (Paul), chirurgien-dentiste, 4, place des Bons Enfants, *Liège*. 18- 3-1945
59. DALLEMAGNE (Guillaume), avocat général, 3, rue du Mambour, *Liège*. 27-12-1908
60. DANDRIFOSSE (Abbé Ferdinand), professeur à l'Institut St-Remacle, *Stavelot*. 26- 5-1934
61. DANDOY (Mlle Andrée), 76, quai du Roi Albert, *Bressoux*. 30-12-1938
62. DARGENT (Mlle Juliette), bibliothécaire, 16, rue des deux Églises, *Bruxelles*. 25-10-1935
63. DAVID (Félix), 6, rue Fond-Saint-Servais, *Liège*. 22- 2-1935
64. DAVIN (Édouard), *Amay*. 28-10-1932
65. DAWANS-BIAR (Adrien), ingénieur, 24, quai de Rome, *Liège*. 28-11-1915
66. D'AWANS (Philippe), docteur en médecine, *Wellen* (Limbourg). 29- 4-1938
67. DE CLOSSET (Fernand), 51, rue Paul Devigne, *Schaerbeek*. 28-11-1920
68. DEFIZE (Mme Alfred), 10, Thier de la Fontaine, *Liège*. 25-11-1932
69. DEGREPPE (Mlle Louise), directrice de l'École Normale de l'État, 2, rue des Rivageois, *Liège*. 18- 3-1932
70. DEHALU (Joseph), *Awans-Bierset*. 18- 3-1945
71. DELARGE (Georges), assureur, 18, rue des Prébendiers, *Liège*. 29- 1-1926
72. DELATTE (Yvan), archiviste, 45, rue A. Donnay, *Liège*. 25- 5-1945
73. DELAY (Marcel), agent de change, 33, passage Lemonnier, *Liège*. 18- 3-1932
74. DELCHEVALERIE (Charles), homme de lettres, 74, boulevard d'Avroy, *Liège*. 26- 2-1932
75. DELLOYE (Henry), notaire, 105, rue du Commerce, *Bruxelles*. 26- 2-1926
76. DELRÉE (Pierre), 7, quai de Fragnée, *Liège*. (La Roubenne, *Nandrin*). 26- 3-1926
77. DELVILLE (Pierre), industriel, 249, *Plainevaux*. 27-11-1931
78. DEMOULIN (Robert), chargé de cours à l'Université, 75, rue Louvrex, *Liège*. 28- 2-1931
79. DEN DOOVEN (Pierre), professeur d'histoire, *Theux*. 28- 5-1937
80. DENIL (Vincent), lieutenant-colonel, 23, Thier Savary, *Liège*. 28- 3-1920
81. DENOEL (Gaston), notaire, 17, rue César Depaepe, *Vivegnis*. 28- 1-1927
82. DEPREZ (René), ingénieur, 57, rue de l'Académie, *Liège*. 31- 1-1936
83. DESAMORY (Joseph), entrepreneur, 186, Voie de Liège, *Herstal*. 26- 2-1932

84. DESMEDT (Mme GERMAINE), licenciée en histoire, 33, Basse-Wez, *Liège*. 18- 3-1945
85. DESSY (ÉMILE), architecte, 21, rue Frédéric Nyst, *Liège*. (Petit-Aaz, *Hermee*). 18-12-1931
86. DEWANDRE (ARMAND), Ruy de Chawion, *Spa*. 26- 2-1932
87. DEWÉ (HENRI), ingénieur, 28, rue du Bois, *Milmort*. 26- 3-1926
88. DEWEZ (Mlle ÉLISABETH), 41, rue du Loutrier, *Watermael-Boitsfort*. 24- 6-1938
89. D'HEUR (Mme Ve LOUIS), 53, rue du Vieux Mayeur, *Liège*. 27-11-1931
90. DOCQUIER (VICTOR), architecte, 81, quai Henvart, *Bressoux*. 3- 7-1936
91. DOIZE (Mlle RENÉE), docteur en histoire de l'art et archéologie, 18, rue Saint-Pholien, *Liège*. 30-10-1931
92. D'OR (ÉTIENNE), 30, rue Haut Pavé, *Liège*. 29- 3-1935
93. DOUNEN (Mlle MARGUERITE), 48, rue Souverain-Pont, *Liège*. 30-12-1932
94. DUBOIS (LUDOVIC), docteur en médecine, 36, rue Courtois, *Liège*. 30-11-1945
95. DUFOUR (ANDRÉ), artiste peintre, 44, rue Dartois, *Liège*. 27- 6-1919
96. DUMONT (FRANÇOIS), instituteur, 76, rue des Sables, *Seraing-sur-Meuse*. 26-10-1934
97. DUMOULIN (LÉON), juge au tribunal, 29, rue Beeckman, *Liège*. 27- 2-1925
98. DUPONT (JACQUES A.), 35, rue van Elewijck, *Ixelles*. 26-10-1913
99. DUPONT (PAUL), 8, rue de l'Institut, *Rixensart*. 23- 2-1908
100. DUPONT (Mlle YVONNE), 4, rue Simonis, *Saint-Gilles* (Brabant). 26-11-1926
101. DUQUENNE (Mme MARGUERITE), 2, rue des Rivageois, *Liège*. 18- 3-1932
102. EGGERMONT (ANDRÉ), Château de Leignon, *Leignon* (Ciney). 28-12-1923
103. EVRARD (Mme JOSEPH), 40, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 28-10-1932
104. FABRI (PIERRE), agent de la Banque Nationale, 50, Grand'-Place, *Peruwelz*. 24- 6-1938
105. FANCHAMPS-DEMARET (Mme J.), professeur au Lycée, 27, rue des Ecoles, *Verviers*. 30- 1-1931
106. FLAMAND (HENRY), 24, avenue de Péville, *Grivegnée*. 26- 4-1935
107. FONTBARÉ DE FUMAL (Baron GUSTAVE DU), *Château de Fumal*. 3- 7-1936
108. FORGEUR (RICHARD), 39, boulevard d'Avroy, *Liège*. 25- 5-1945

109. FRAIPONT-MAGNÉE (Joseph), 14, place du Pont, *Chênee.* 27- 4-1923

110. FRAIPONT (Marcel de), directeur général honoraire des Cristalleries du Val-Saint-Lambert, 26, rue Dartois, *Liége.* 29-11-1908

111. FRANÇOIS (Mme Nicolas), 26, rue de Namur, *Liège.* 27-10-1933

112. FRÉSART (Albert), *Les Favennes, Fraiture-Nandrin.* 27- 1-1922

113. FRÉSART de CLERCX de WAROUX (Emmanuel), *Château de Chokier.* 6- 4-1934

114. FRÉSON (Armand), avocat, 9, boulevard Frère-Orban, *Liège.* 30- 3-1923

115. FRISÉE (Eugène), directeur de charbonnage, 26, place Coronmeuse, *Herstal.* 30- 9-1932

116. FROIDCOURT (Georges de), avocat général, 31, rue de Verviers, *Liège.* 24-11-1922

117. GARDEDIEU (Mlle Laure), régente, 36, rue Mathieu Laensbergh, *Liège.* 27- 3-1936

118. GARRAY (Léon), ingénieur, 45, rue Herman Reuleau, *Liège.* 29- 5-1936

119. GASPAR (Georges), ingénieur, 29, avenue Henri Dietrich, *Woluwe-Saint-Pierre.* 28-10-1927

120. GENON (Lucien), dentiste, 17, rue du Cimetière, *Montegnée.* 18- 3-1945

121. GEORGES (Julien), 71, rue Bossy, *Kinkempois-Angleur.* 29- 3-1940

122. GÉRARDY-DUMONT (Mme Georges), 21, rue Regnier Poncelet, *Liège.* 29-12-1927

123. GHILAIN (Pierre), architecte, consul de Monaco, 123, rue Louvrex, *Liège.* 30- 1-1925

124. GHYSENS (Joseph), 22, rue Duvivier, *Liège.* 27-10-1912

125. GILBART (Olympe), conseiller communal, 56A, quai de Longdoz, *Liège.* 25- 7-1913

126. GILLARD (Robert), rue de Spa, *Stavelot.* 18- 3-1945

127. GIVE (Auguste de), receveur des Contributions, 55, Thier de la Fontaine, *Liège.* 24- 9-1937

128. GOBEAUX (Albert), ingénieur, 13, rue Wazon, *Liège.* 26-10-1934

129. GODERNIAUX (Mlle D.), directrice d'école, 97, Large-Voie, *Herstal.* 18- 3-1932

130. GOTHIER (Léopold), libraire, 5, rue Bonne-Fortune, *Liège.* 27- 2-1931

131. GOVAERTS (Abbé Jean), archiviste à l'Évêché, 5, place Saint-Paul, *Liège.* 30- 9-1927

132. GRÉGOIRE (Mlle Léonie), directrice d'école honoraire, 102, rue François Lefèbvre, *Rocour.* 27- 1-1922

133. GRIFFÉ (René), imprimeur, 110, rue Paradis, *Liège*. 28- 2-1931
134. GRONDAL (Guillaume), 17, rue Laoureux, *Verviers*. 25- 4-1924
135. HALEIN (Walthère), 5, rue Sohet, *Liège*. 31-10-1909
136. HALKIN (Mme Joseph), 29, avenue des Ormes, *Cointe* (Sclessin). 29- 4-1938
137. HAMAL (Georges), 2e, rue Sainte-Véronique, *Liège*. 31-10-1919
138. HAMAL (Jules), 30, rue Dartois, *Liège*. 28- 1-1921
139. HANQUET (Pierre), juge de paix, Sart-Martin, *Ninane* (Chaudfontaine). 27- 2-1925
140. HANS-HENNUS (Mme Ve), 37, rue d'Embourg, *Henne*. 28- 4-1933
141. HANS (Mlle Mariette), licenciée en histoire, 37, rue d'Embourg, *Henne*. 28- 4-1933
142. HANSOTTE (Georges), licencié en histoire, 51, avenue de l'Observatoire, *Liége*. 25- 5-1945
143. HARMEL (Charles), directeur des Tramways Unifiés de Liège, 54, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 19-12-1924
144. HASSE (René de), Château de Ningloheid, *Heusy-Verviers*. 30- 5-1930
145. HASSE (Mme René de), Château de Ningloheid, *Heusy-Verviers*. 22- 2-1935
146. HAULT (Georges), docteur en droit, 108, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 25- 3-1938
147. HÉLIN-MAGNETTE (Maurice), bibliothécaire à l'Université, 358, rue Saint-Gilles, *Liège*. 29- 3-1929
148. HEMRICOURT de GRUNNE (Comte Philippe de), Château de Hamal, *Russon* (Tongres). 26-10-1945
149. HENROTIN (Maurice), 47, quai de la Boverie, *Liège*. 30- 3-1939
150. HENRY de GENERET (Léon), Château de Clavier. 18- 3-1945
151. HÉRODE (Mlle Henriette), 14, rue de Renesse, *Spa*. 26-10-1934
152. HERVE (Paul), 3, avenue Rogier, *Liège*. 29- 3-1929
153. HOYOUX (Jean), licencié en histoire, 174, Large-Voie, *Herstal*. 18- 3-1945
154. HUMPERS (Hippolyte), directeur régional honoraire des télégraphes, 21, quai Mativa, *Liége*. 27- 3-1931
155. HUYNEN (René), 35, rue Fabri, *Liège*. 26-10-1945
156. JACOB (Georges, E.), journaliste, 6, place Royale, *Spa*. 25-11-1938
157. JACOBY (Georges), photographe, 16, rue de Sclessin, *Liège*. 31- 5-1929
158. JADOUL (Léon), ingénieur, 49, boulevard Schreurs, *Louvain*. 30-12-1932
159. JAMIN (Émile), industriel, 155, rue Saint-Séverin, *Liège*. 27-12-1908
160. JANNE (Raymond), avocat, 117, rue Louvrex, *Liège*. 27- 5-1932

161. JANNE (Xavier), professeur à l'Université, 10, rue de la Banque, *Verviers*. 18- 3-1945

162. JOWA (Jean), assureur-conseil, 49, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 28- 1-1927

163. JOWA (Robert), 62, Mont-Saint-Martin, *Liège*. 25- 3-1927

164. KOENIG (Julien), architecte, 32, boulevard d'Avroy, *Liège*. 27-11-1931

165. KRAFT de la SAULX (F.), ingénieur, 19, rue Paradis, *Liège*. 29- 5-1936

166. KUNEL (Maurice), homme de lettres, 170, rue Fond Pirette, *Liège*. 30-10-1931

167. KUPPER (Charles), chef de service à Ougrée-Marihaye, 34, rue Gouhy, *Boncelles*. 31- 3-1933

168. LAFONTAINE (G.), curé à *Ménilfontaine* (Fauviliers). 18- 3-1945

169. LAGASSE de LOCHT (Chevalier Édouard), ingénieur, *La Butte-au-Bois*, par Reckheim. 30-10-1931

170. LALOUX (Maurice), 17, rue Bonne-Fortune, *Liège*. 30-11-1945

171. LAMOUREUX (Ivan), 295, rue Côte d'Or, *Sclessin*. 27- 4-1923

172. LANG (Maurice), généalogiste, 17, avenue Mon Bijou, *Malmedy*. 27-10-1939

173. LARBALETTE (Jean), 163, rue Saint-Séverin, *Liège*. 25- 5-1933

174. LAUNOIT (Baron Paul de), 28, avenue Rogier, *Liège*. 29- 3-1914

175. LAVOYE (Mlle Madeleine), bibliothécaire à l'Université, 28, rue de l'Enseignement, *Liège*. 24- 2-1928

176. LEBEAU (Alfred), 29, quai Mativa, *Liège*. 26-10-1945

177. LECONTE (Louis), conservateur en chef du Musée Royal de l'Armée, 86, rue des Pâquerettes, *Schaerbeek*. 18- 3-1932

178. LEGRAIN (Alphonse), industriel, *Argenteau*. 28-10-1938

179. LEGRAND (Maurice), architecte, 44, rue Darchis, *Liège*. 26- 7-1907

180. LEJEUNE (R. Père), O. S. B., *Abbaye d'Osterhout*, Pays-Bas. 23- 2-1940

181. LEMAIRE (Fernand), villa « Les Orées », avenue des Bois, *Méry-Esneux*. 29- 3-1935

182. LEMARCHAL (Mlle Marguerite), 23, avenue Reine Elisabeth, *Liège*. 24- 2-1933

183. LEMARCHAL (Robert), docteur en médecine, 169, rue des Coteaux, *Verviers*. 18- 3-1945

184. LEQUARRÉ (Arthur), pharmacien, 1, rue des Urbanistes, *Liège*. 29- 4-1938

185. LERUITTE (Mme Louis), 13, place Saint-Paul, *Liège*. 29- 4-1938

186. LESIRE-BARÉ (Joseph), 75, rue François Lefebvre, *Rocour*. 25-11-1938

187. LEWUILLON, général, 16, Haute-Ransy, *Vaux-sous-Chèvremont.* 29- 5-1914
188. LEYNEN (Mlle L.), institutrice, 64, rue du Coq, *Liège.* 25- 3-1921
189. L'HOEST (Mme HÉLÈNE), 20, Basse-Wez, *Liège.* 28-11-1924
190. LIMBOURG (Chevalier PHILIPPE DE), 57, boulevard St-Michel, *Etterbeek.* 27- 2-1910
191. LINTERMANS (MAURICE), 18, rue des Augustins, *Liège.* 29- 6-1923
192. LINTERMANS (Mme), 18, rue des Augustins, *Liège.* 29- 6-1923
193. LOBET (ALFRED), architecte, 5, quai Mativa, *Liège.* 27-12-1908
194. LOHEST (JACQUES), 29, rue de Bornhem, *Cappelle-au-Bois.* 25-11-1938
195. LOOZ CORSWAREM (Comte LOUIS DE), *Château d'Occoches* par Doullens (Somme, France). 30- 3-1923
196. LOUIS (SERVAIS), 16, rue Saint-Remy, *Liège.* 24- 2-1933
197. LOWETTE (CHARLES), instituteur, *Bergilers.* 30-10-1936
198. LOZET (GASTON), général, 5, rue Bertholet, *Liège.* 28- 2-1936
199. LYSENS (Abbé ALBERT), curé à *Berlooz* (Corswarem). 18- 3-1945
200. LA VILLE DE MAESTRICHT. Dr A. KESSEN, archiviste-bibliothécaire de la Ville, 15B, Govaertsweg, *Maestricht.* 26- 2-1932
201. MANSION (ALBERT), ingénieur, 56A, Chaussée de Waremme, *Huy.* 18- 3-1945
202. MARÉCHAL (Abbé ALBERT), professeur à l'Institut St-Remacle, *Stavelot.* 18- 3-1945
203. MARICQ (Mlle EUGÉNIE), 23, rue des Églantiers, *Liège.* 27- 9-1935
204. MARICQ (Mlle FERNANDE), régente, 23, rue des Églantiers, *Liège.* 25-11-1932
205. MARICQ (Mlle LÉONIE), 23, rue des Églantiers, *Liège.* 27- 9-1935
206. MARNEFFE (EDOUARD DE), 30, place St-Lambert, *Liège.* 25- 5-1945
207. MASSANGE DE COLLOMBS (HENRI), 18B, rue Montoyer, *Bruxelles.* 24- 2-1928
208. MASSIET DU BIEST, archiviste du Département des Ardennes, 4, rue des Assises, *Mézières* (France). 26-10-1928
209. MASSON (RENÉ), ingénieur, 16, rue du 11 Novembre, *Mons.* 26- 2-1932
210. MASSON (Mme CHRISTIANE), 34, quai Mativa, *Liège.* 27- 5-1938
211. MATAGNE (CHARLES), conducteur de travaux, 34, rue des Bayards, *Liège.* 27-11-1931
212. MÉDARD (GEORGES), 23, Mont-Saint-Martin, *Liège.* 22- 2-1914
213. MÉDART (MICHEL), préparateur à l'Université, 20, rue du Martyr, *Bressoux.* 19-12-1924
214. MÉLINNE (GEORGES DE), docteur en médecine, 39, rue Louvrex, *Liège.* 28-10-1927

215. MÉLOTTE (L.), employé communal, 19, boulevard Piercot, *Liège*. 26- 6-1931

216. MERCENIER (Fernand), juge au Tribunal, 42, rue Rioul, *Huy*. 28-10-1932

217. MESSENS (Corneille), chef du Secrétariat de la Vieille-Montagne, 107, avenue de Péville, *Grivegnée*. 25-11-1921

218. MEYERS (Baron Armand), procureur général honoraire, 8, place Saint-Christophe, *Liège*. 30-10-1931

219. MEYERS (Abbé Gérard), curé, *Warsage*. 25- 5-1945

220. MICHAUX (Mlle Marguerite), 56, rue du Palais, *Liège*. 22- 2-1935

221. MICHEL (Léon), industriel, 53, quai de Rome, *Liège*. 18-12-1931

222. MOFFARTS d'HOUCHENÉE (Baron Henri de), Château de Nassogne à *Ciney*. 18- 3-1945

223. MONTRIEUX (Ernest), architecte, 67, rue des Wallons, *Liège*. 28-10-1932

224. MOOREN (Pierre), antiquaire, 58, rue du Vertbois, *Liège*. 18- 3-1945

225. MOREAU (Gérard), licencié en sciences historiques, 68, rue Richard Heintz, *Herstal*. 27- 1-1939

226. MOREAU de MELEN (Eugène), professeur émérite à l'Université, 136, boulevard de la Sauveniere, *Liège*. 28- 3-1909

227. MOREAU de MELEN (Ernest), notaire, 17, rue Bonne-Fortune, *Liège*. 26-10-1934

228. MORESSÉE (Georges), ingénieur, 64, quai Mativa, *Liège*. 30- 4-1926

229. MORÉTUS-PLANTIN (R. P. Henry), 59, rue de Bruxelles, *Namur*. 27- 2-1925

230. NAGELMACKERS (Armand), capitaine honoraire, *Le Houlpay* (Méry). 27-10-1933

231. NAVEAU de MARTEAU (Mme Ve Léon), *Château de Bommershoven* par Jesseren. 29- 4-1921

232. NICOLAI de GORHEZ (René), ingénieur, 74, rue Ambiorix, *Liège*. 27- 6-1919

233. NICOLAY-ROSELIER (Mme), 9, rue de Chestret, *Liège*. 27- 5-1938

234. NIVETTE (Joseph), chef du département minerais à la Vieille-Montagne, 40, rue Large, *Chênée*. 28- 7-1922

235. NOIRFALISE (Maurice), industriel, 14, boulevard Frère-Orban, *Liège*. 26- 2-1932

236. NOTTET (Paul), ingénieur, 15, rue Arnold Delsupexhe, *Herstal*. 30- 3-1928

237. NYSSEN (André), sous-chef de station, 70, rue Lambert Dewonck, *Alleur*. 26- 2-1932

238. OTREPPE DE BOUVETTE (Baron ANDRÉ D'), château de Brialmont, *(Tilff)*. 25-10-193›

239. PEETERS (ALPHONSE), sculpteur-ébéniste, 40, Chemin du Passage, *Hony-Esneux*. 26-10-1934

240. PEETERS (EDMOND), 48, rue de Fétinne, *Liège*. 18- 3-1945

241. PÉNY (Mme FRÉDÉRIC), 123, boulevard de la Sauveniere, *Liège*. 30- 1-1925

242. PETERS (FERNAND), architecte, 46, rue Curtius, *Liège*. 26- 5-1934

243. PEUTEMAN (JULES), archéologue, 32, rue des Alliés, *Verviers*. 27-10-1922

244. PHILIPPE (JOSEPH), licencié en archéologie, 256, rue Pavé du Gosson, *Montegnée*. 25- 5-1945

245. PIHOLIEN (AUGUSTE), lithographe, 57, rue Sur-la-Fontaine, *Liège*. 28-12-1923

246. PIEDBŒUF-LOVENS (LOUIS), ingénieur, *Château d'Embourg*, (*Chênee*). 29- 3-1903

247. PIÉRARD (Mlle CHARLOTTE), régente, 20, rue Saint-Jean, *Liège*. 29- 6-1934

248. PIRET (ALBERT), rentier, 133, rue de Campine, *Liège*. 27-11-1925

249. PIRLET (ANDRÉ), 19, rue Sainte-Marie, *Liège*. 25- 5-1945

250. PIRLET (JOSEPH), ingénieur, 65, Thier de la Fontaine, *Liège*. 28- 2-1909

251. PIROT (VICTOR), lieutenant de gendarmerie, 9, rue de la Justice, *Liège*. 30-11-1945

252. PIRSON (Mlle IRÈNE), 13, place des Bons Enfants, *Liège*. 18- 3-1945

253. PITTEURS DE BUDINGEN (Baron HERMAN DE), banquier, 83, rue Louvrex, *Liège*. 29-12-1926

254. PLEIN (PIERRE), 6, place Paul Janson, *Liège*. 30- 5-1924

255. PLOMDEUR (J.), industriel, 12, rue de la Madeleine, *Liège*. 25- 1-1903

256. PLUYMERS (Abbé LOUIS), aumônier de la prison, 2, rue du Nord, *Liège*. 18- 3-1945

257. POLET (GEORGES), notaire honoraire, 18, avenue de l'Yser, *Etterbeek*. 25- 3-1938

258. POSWICK (GUY), juge de paix, *Limbourg* (Dolhain). 31- 5-1935

259. POSWICK (PIERRE), avocat, 7, place de Bronckart, *Liège*. 25- 5-1945

260. POSWICK (PROSPER), 151, avenue Louise, *Bruxelles*. 9- 3-1883

261. POTESTA (Baronne ÉDOUARD DE), *Château de Hermalle-sous-Huy*. 29-11-1908

262. PRION (ARMAND-JOS.), *Château de la Motte, Bellaire* (Wandre). 27- 9-1935

263. PROST-BUCHLER (Eugène-Jean), 28, rue Louvrex, *Liège*. 30-11-1945

264. PURAYE (Jean), Amostenne, *Esneux*. 30-10-1931

265. PUTERS (Albert), professeur à l'Université, 93a, boulevard Emile de Laveleye, *Liège*. 26-10-1945

266. QUESTIENNE (Philippe), commissaire-voyer, 21, rue de Verviers, *Liège*. 25- 2-1912

267. QUIÉVREUX (Louis), rédacteur à la *Dernière Heure*, 121, rue Beeckman, *Uccle*. 26- 5-1933

268. RAEPSAET (Léon), 22, quai du Condroz, *Liège*. 27- 1-1933

269. RAEPSAET (Mme), 22, quai du Condroz, *Liège*. 27- 1-1933

270. RAICK (Armand), 23, rue Duvivier, *Liège*. 25- 5-1945

271. RASKIN (Marcel), 274, boulevard d'Avroy, *Liège*. 25- 9-1931

272. RAYMOND (Alexandre), docteur en médecine, *Ivoz* (Val-Saint-Lambert). 27-11-1910

273. REMACLE (Louis), chargé de cours à l'Université, 309, rue Fond-Pirette, *Liège*. 20- 6-1945

274. RÉMONT (Léopold), 39, quai de la Grande-Bretagne, 25- 1-1919

275. REMOUCHAMPS (Édouard), 280, boulevard d'Avroy, *Liège*. 26-11-1937

276. REMY (Georges), journaliste, 119, rue Hocheporte, *Liège*. 26- 2-1932

277. RENARD (Jean), 30, rue des Damzelles, *Marcinelle*. 18- 3-1945

278. RENARD (Paul), docteur en médecine, 11, rue Daussoigne Méhul, *Liège*. 26- 2-1932

279. RENARD-GRENSON (Mme L.), 14, rue Fabry, *Liège*. 30- 1-1910

280. RIGO (Léon), 94, avenue Blonden, *Liège*. 27-12-1908

281. ROBERT (Fernand), géomètre du Cadastre, 25, quai de l'Ourthe, *Liège*. 25- 3-1927

282. ROBERT (Mme Léonie), régente, 25, rue Sainte-Marie, *Liège*. 30- 7-1920

283. ROLAND-DUMONT (Léon), 83*bis*, Féronstrée, *Liège*. 27- 1-1902

284. ROSELIER (Eugène), ingénieur, 9, rue de Chestret, *Liège*. 29-10-1937

285. ROSSIUS d'HUMAIN (Baron Charles de), 86, boulevard d'Avroy, *Liège*. 26- 1-1913

286. ROUHART (Mme L.), archiviste, 357, rue de l'Yser, *Ans*. 18- 3-1945

287. SAINT-HUBERT (Albert de), ingénieur, rue Batta, *Huy*. 29- 4-1938

288. SALIER (Melchior), 139, rue Faurieux, *Herstal*. 27-11-1925

289. SCHAETZEN (Baron Marcel de), 87, rue Royale, *Bruxelles*. 27- 6-1919

290. SCHUERMANS (Henry), 10, place de Bronckart, *Liège*. 18- 3-1945

291. SCHWEITZER (Albert), avocat, 26, rue Rennequin Sualem, *Liège*. 25- 5-1945

292. SÉMINAIRE (Bibliothèque du), 40, rue des Prémontrés, *Liège*.

293. SENY (Charles de), notaire, 2, place de Bronckart, *Liège*. 6- 4-1934

294. SERVAIS (Jean), professeur à l'Athénée, 13, rue Wiertz, *Liège*. 28-11-1920

295. SLEGERS (Joseph), premier président honoraire de la Cour d'appel, 9, place Xavier Neujean, *Liège*. 25- 6-1937

296. SMIDS (Louis), photograveur, 147, rue des Venues, *Liège*. 28- 2-1931

297. LA VILLE DE SPA. 28-11-1920

298. SPÉE (Henri), professeur, 314, rue Fond Pirette, *Liège*. 27- 3-1936

299. STIENNON (Jacques), *Hayen*, par Méry s/Ourthe. 27- 3-1936

300. STREEL (Georges), docteur en médecine, *Engis*. 25- 7-1919

301. SWYSEN (Mlle Léontine), régente, 15, rue des Fories, *Liège*. 27- 7-1923

302. SYBERG (Joseph), 102, rue de Fragnée, *Liège*. 24- 6-1938

303. TAHON (René), avocat général, 13, rue des Augustins, *Liège*. 30- 1-1910

304. TECQMENNE (Charles), docteur en médecine, 45, rue Louvrex, *Liège*. 29- 6-1923

305. THIBERT (Mlle Alice), 26, rue Raikem, *Liège*. 31- 1-1936

306. THIBOUT (Joseph), 39, rue Darchis, *Liège*. 31- 5-1935

307. THIBOUT (Mme), 39, rue Darchis, *Liège*. 18- 3-1945

308. THIRIART (Philippe), 5, quai de la Batte, *Liège*. 27- 3-1936

309. THIRY (Louis), docteur en médecine, 28, avenue Louis Libert, *Aywaille*. 30- 9-1932

310. THISSE-DEROUETTE (Jacques), instituteur, 46, rue Lairesse, *Liège*. 25-11-1938

311. THONE (Georges), imprimeur, 13, rue de la Commune, *Liège*. 29- 2-1924

312. THONNARD (Mme Ve Dieudonné), 56, quai d'Amercœur, *Liège*. 24- 9-1937

313. TIMMERMANS (Paul), ingénieur, Château du Péry, *Trooz*. 29- 3-1935

314. TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE (FÉDÉRATION DU), 38, avenue Blonden, *Liège*. 18- 3-1945

315. TUBBAX (Joseph), avocat, 82, rue de la Meuse, *Tilleur*. 24- 4-1936

316. TULIPPE (Omer), professeur à l'Université, 54, quai Orban, *Liège*. 30- 1-1937

317. VAL DIEU (Révérend Abbé de l'Abbaye du), *Charneux*, par Aubel. 26-11-1897

318. VAN BENEDEN (Alfred), 168, rue de Beyne, *Jupille*. 28- 6-1935
319. VANDENABEELE (Eugène), docteur en médecine, Grand'-Fosse, *Esneux*. 29-10-1937
320. VAN DEN PEEREBOOM (Ignace), 25, rue Dartois, *Liège*. 30-10-1931
321. VAN DER EYCKEN (Louis), 21, avenue des Klauwaerts, *Ixelles*. 29-12-1936
322. VAN DER HAEGHEN (Alfred), ingénieur, 32, avenue Maurice, *Ixelles*. 28-10-1932
323. VAN DER HEYDEN (Jacques), industriel, 58, rue des Guillemins, *Liège*. 28- 2-1931
324. VANDER LINDEN (Albert), 29, boulevard Charlemagne, *Bruxelles*. 25-10-1935
325. VAN HEULE (Mlle Lucie), artiste peintre, 10, place de Bronckart, *Liège*. 25-11-1932
326. VAN SANTBERGEN (René), licencié en histoire, 24, rue des Eglantines, *Liège*. 18- 3-1945
327. VAN ZUYLEN (Ernest), 16, quai de Rome, *Liège*. 31- 3-1933
328. VAN ZUYLEN (Baron Frédéric), 85a, rue d'Arlon, *Bruxelles*. 27-11-1931
329. VAN ZUYLEN (Baron Joseph), *Château d'Argenteau*. 29- 4-1911
330. VECQUERAY (Albert), bibliothèque de l'Université, place du XX Août, *Liège*. 25- 3-1938
331. VENTER (Julien), ingénieur, 396, rue Sainte-Marguerite, *Liège*. 30-11-1945
332. VERBOCKHAVEN (Ernest), industriel, 15, rue du Coq, *Liège*. 28- 4-1933
333. VERCHEVAL-BURY (Fernand), 15, place de la Licour, *Herstal*. 30- 5-1924
334. WAHA (Léonce), avocat, 35, boulevard Piercot, *Liège*. 30-11-1934
335. WARNOTTE (Daniel), directeur général au Ministère du Travail, 60, rue Verhulst, *Uccle*. 27- 3-1931
336. WEEKERS (Léon), professeur à l'Université, 15, rue Forgeur, *Liège*. 28- 3-1909
337. WIBAIL (Oscar), ingénieur, 53, rue du Vieux Mayeur, *Liège*. 30- 3-1926
338. WILL (Mlle Berthe), 14, rue Lulay des Febvres, *Liège*. 31- 3-1922
339. WISER (Fernand), docteur en droit, 130, boulevard de la Sauvenière, *Liège*. 29- 1-1926

Table des matières

Pages

HALKIN (L.), Les Frères de la Vie Commune de la Maison Saint-Jérôme de Liège (1495-1595) 5

HOYOUX (J.), Figure et destinée de la chaussée Brunehaut au Moyen Age et à l'Epoque Moderne 71

WILLIOT (G.), Origine du pouvoir princier dans la principauté de Liège 95

BAGUETTE (A.), Toponymie de Bolland 113

PARTIE ADMINISTRATIVE

Rapport du Secrétaire 139

Rapport sur les Musées 144

Rapport du Trésorier 156

Tableau des membres de l'Institut Archéologique Liégeois I

Table des matières XX

Pour l'achat des publications de l'Institut, s'adresser au Trésorier, M. P. LALOUX, 2, rue St-Remy, à Liège. C. C. P. nº 125.804 de l'Institut Archéologique Liégeois.

Imprimé en Belgique

16039 – Imp. H. VAILLANT-CARMANNE, S. A.
Un adm.-dir. L. Dallemagne, 4, place St-Michel, Liége